TROIS-RIVIÈRES | 98e ANNÉE, N° 30

lenouvelliste.ca

lenouvelliste

SAMEDI
2 DÉCEMBRE
2017

Plus de 475 000 $ amassés pour le téléthon du Noël du Pauvre
PAGE 4

Éclatante victoire des Draveurs
PAGE 47

ISABELLE BLAIS
Au terme d'une grande année
À LIRE DANS LE CAHIER WEEK-END

DU RAREMENT VU EN RÉGION

Le taux de chômage se situe à un plancher historiquement bas de 5 % PAGE 3

C'EST TOUJOURS L'INCERTITUDE À LA CITÉ DE L'ÉNERGIE

PAS DE SUITE POUR *DRAGAO*

PAGE 2

PHOTO ANDRÉANNE LEMIRE

GOUDREAULT
Quand Jimmy rencontre Jammie
PAGE 6

LÉGARÉ
Plus rien à perdre
PAGE 5

PROMOTIONS DISPONIBLES
Pour vos besoins en logement
• Domaine Les Rivières
• Terrasses Seigneuriales
• Place du Centre
TROISVERT
819 379-9429
www.troisvert.com

2,30$ + TAXES
Samedi
13536 00002
8
Postes Canada – convention #40034151

PHARMAPRIX
MASSICOTTE ET TRUDEL
MD
3 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR!
5550, boul. Jean XXIII (819) 375-2934
810, boul. Thibeau (819) 374-8119
1030, rue Ste-Angèle (819) 378-4043
Optimum CARTE DE RÉCOMPENSES
INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI GRATUIT!
LIVRAISON GRATUITE 7 jours/7
Pharmaprix Jean XXIII
Pharmaprix Thibeau

SOMMAIRE

affaires	19 à 23
divertissement	E10-E12-E13
loterie	39
météo	39
nécrologie	36
opinions	16-17
petites annonces	33 à 35
sports	40 à 47

INSOLITE

Chine: lassé des bouchons, il peint une flèche au sol

SHANGHAI (AFP) — Fatigué d'être bloqué dans les embouteillages, un Chinois de 28 ans pensait avoir trouvé une parade ingénieuse: peindre sur la chaussée une fausse flèche blanche pour rediriger la circulation à son avantage.

La police lui a infligé une amende de 1.000 yuans (126 euros) après l'avoir repéré accroupi sur la chaussée avec un petit pot de peinture dans la ville de Lianyungang, dans la province du Jiangsu (est), a rapporté le journal local Xiandai Kuaibao.

L'homme, identifié comme «M. Cai», était en train de peindre une flèche à un vaste carrefour à plusieurs voies, afin de rediriger la circulation, tandis que des voitures le contournaient.

Les autorités ont ordonné à des agents de la voirie d'effacer les traces du forfait.

Quant à la police, qui l'avait arrêté, elle l'a relâché.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

SPECTACLE EXTÉRIEUR À LA CITÉ DE L'ÉNERGIE EN 2018

C'est toujours l'incertitude

FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

La direction de la Cité de l'énergie de Shawinigan est dans l'incertitude présentement concernant son spectacle extérieur estival. On attend une réponse de Tourisme Québec pour l'obtention d'une subvention qui ferait foi de tout.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

SHAWINIGAN — À vingt-trois jours de la fête de Noël, la Cité de l'énergie n'est toujours pas fixée à savoir quel sera le spectacle qui sera présenté dans l'amphithéâtre extérieur à l'été 2018. Cela signifie qu'il est de moins en moins probable qu'on soit en mesure de faire la promotion du spectacle et de mettre des billets en vente à temps pour la période des Fêtes.

Ce qu'on sait, parce que le directeur général de la Cité de l'énergie Robert Trudel l'a confirmé, c'est que ce ne sera pas une suite au spectacle *Dragao* présenté lors des trois dernières saisons qui sera présentée. Bryan Perro avait pourtant soumis le texte d'une suite aux aventures de son héros dès l'été dernier mais l'auteur a indiqué n'avoir jamais eu d'autres nouvelles depuis.

«Ce que je regarde de ce côté, indique Robert Trudel, c'est la possibilité de changer de registre. Comme on procède à une refonte de l'exposition multimédia et qu'on va vivre un renouveau, je ne suis pas convaincu que de reprendre *Dragao* soit une bonne idée. D'autant que l'expérience nous a démontré que sa durée de vie rentable n'est que de deux ans; la troisième année, on ne fait pas autant d'argent qu'on le voudrait.»

Plusieurs projets seraient sur la table à l'heure actuelle avec des compagnies comme le Cirque Éloize, Flip Fabrique, Circo Loco et Lumière Verte.

«La réponse pour les subventions décidera du projet qu'on va favoriser. La demande a été déposée le 28 mai 2017 et on n'a toujours pas eu de nouvelles. On nous dit que c'est à la veille de sortir. Moi, je dis qu'il faut que ça sorte au plus tard avant Noël.»

«Je ne suis pas en mesure de prendre quelque décision que ce soit tant que je ne sais pas quel montant je vais recevoir. Nous autres, ce qui nous manque, c'est, grosso modo, 750 000 $. De notre côté, on met un million de dollars de notre propre argent pris dans notre réserve dans ce projet-là. Ce qu'il nous manque, c'est la subvention en provenance de Tourisme Québec. Si jamais on n'obtient pas le montant total de 750 000 $, on a prévu certaines solutions de rechange. C'est pour ça qu'on a plusieurs projets sur la table.»

«On nous dit que c'est à la veille de sortir. Moi, je dis qu'il faut que ça sorte au plus tard avant Noël.»

Chantale Carignan, attachée politique de Julie Boulet, a confirmé que la demande de subvention a bien été déposée dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique et fait présentement l'objet d'une étude.

«Il y a peu à dire sinon que le dossier est en analyse. Évidemment, il y a plusieurs aspects à considérer par le comité d'étude comme toutes les autres demandes qui sont présentées mais également des avis de gens du milieu donnant leur appui au projet, etc. Ce qu'on peut dire, c'est que le dossier suit son cours normal. Comme il n'y a pas de retard dans les décisions, l'annonce devrait être imminente. Je ne suis cependant pas en mesure de préciser à quel moment.»

Impatient, Robert Trudel va jusqu'à dire qu'il pourrait ne pas y avoir de spectacle l'été prochain. «Il n'est pas impossible qu'on soit forcés de reprendre *Dragao* pour une autre saison mais ce n'est certainement pas l'option qu'on privilégie. Par contre, à ce stade-ci, je ne peux même pas garantir qu'il y aura un spectacle. S'il n'y a pas de subvention, il est fort possible qu'il n'y ait tout simplement pas de spectacle.»

ROY MÉTIVIER ROBERGE
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ
RMRSYNDICS.COM
819 379.3585 | 1 844 651.5500
Première consultation GRATUITE et CONFIDENTIELLE
La solution à l'endettement | Reprenez votre situation financière en main

TAUX DE CHÔMAGE À 5 % À TROIS-RIVIÈRES EN NOVEMBRE

«Presque le plein emploi»

La pénurie de main-d'œuvre frappe plusieurs secteurs

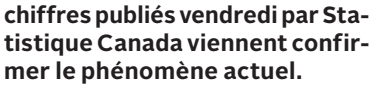

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

La région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières affiche un taux de chômage de 5 % pour le mois de novembre 2017. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Manque de cuisiniers provoquant la fermeture de restaurants, 200 emplois disponibles en technologies de l'information, 800 postes offerts sur trois ans en transformation alimentaire, mission de recrutement à l'international. Voilà autant de manchettes récentes sur la pénurie de main-d'œuvre en région. Et alors que les initiatives se multiplient pour y remédier et que l'embauche se veut difficile dans plusieurs domaines, les chiffres publiés vendredi par Statistique Canada viennent confirmer le phénomène actuel.

En effet, dans la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières, le taux de chômage vient de connaître une baisse 0,6 point le mois dernier, pour se situer à un plancher historiquement bas de 5 %. Par rapport à novembre 2016, la diminution est même de 2,2 %.

En Mauricie, la tendance est également vers le bas, le taux de chômage étant passé de 6,2 % à 5,3 % entre octobre et novembre 2017. Sur une base annuelle, la diminution est de 1,1 %.

«C'est presque le plein emploi. Si le taux d'activité était plus haut, je dirais absolument oui. Il y a encore un potentiel d'aller chercher des gens qui, techniquement, ne sont plus à la recherche d'emplois, mais qu'on pourrait peut-être convaincre de revenir, de commencer à chercher», commente le professeur en économie à l'UQTR, Frédéric Laurin.

Car s'il y a un élément négatif derrière ces chiffres mensuels, «c'est que le taux d'activité a encore chuté, et d'une plus grande ampleur que dans le reste du Québec». À Trois-Rivières, le recul est de 0,5 point, pour se situer à 59,8 % alors que dans la province, la baisse n'est que de 0,1 point, pour atteindre 64,8 %. En Mauricie, le taux d'activité a même perdu 1,2 % en un mois, pour tomber à 56,9 %.

«C'est parce qu'on a le retour de gens qui viennent en retraite ici, probablement des gens qui vivaient déjà ici, qui sont partis travailler ailleurs, et qui reviennent. En même temps, on a des gens qui débarquent du chômage, qui arrêtent de chercher des emplois, qui se découragent, donc, ils ne sont plus à la recherche d'emplois. Ce n'est pas bon pour les entreprises qui ont des pénuries de main-d'œuvre. Ça veut dire que ceux qui travaillent et qui cherchent du travail sont de moins en moins nombreux», explique-t-il.

Uniquement dans le secteur de la restauration, pas moins de 8720 emplois seront vacants au Québec d'ici deux ans. Déjà, faute de personnel, le restaurant Vincenzo a été contraint de fermer temporairement ses portes au centre-ville trifluvien.

Du côté des technologies de l'information, on a même organisé un 5 à 7 gratuit pour permettre à une quinzaine d'entreprises de la région de se faire connaître auprès d'employés potentiels. Entre autres, le secteur est désespérément à la recherche de programmeurs.

Et seulement au cours des derniers jours, Innovation et Développement économique Trois-Rivières a annoncé une première mission de recrutement international qui aura lieu en France en février 2018 tandis qu'une étude sur l'industrie de la transformation alimentaire révèle que d'ici les trois prochaines années, pas moins de 800 emplois seront à pourvoir.

Et dans son rapport économique, Desjardins affirme que la disponibilité de la main-d'œuvre en Mauricie demeure un enjeu de tous les instants: l'exode des jeunes se poursuit, la population vieillit et les départs à la retraite se multiplient, surtout dans le manufacturier traditionnel, dont les pâtes et papiers.

«Les efforts continus pour attirer et retenir la main-d'œuvre demeureront donc incontournables pour répondre non seulement aux besoins de remplacement, mais aussi à ceux liés à l'expansion des entreprises», indiquait l'économiste Chantal Routhier.

Or, pour son homologue de l'UQTR, si le taux de chômage diminue à Trois-Rivières, c'est que certaines entreprises embauchent massivement et que le retour de la croissance économique mondiale touche tout le monde.

«Les pénuries de main-d'œuvre se font de plus en plus cruciales, il y a les départs à la retraite qui font en sorte qu'il y a vraiment des pénuries encore plus aiguës que d'habitude, ce qui fait que maintenant, on est moins sélectionneux dans nos embauches, donc, il y a pas mal de gens qui se sont fait embaucher. Et ce n'est pas le plein emploi habituel, car il n'y a pas de fortes augmentations de salaire», fait remarquer le spécialiste.

«Les efforts continus pour attirer et retenir la main-d'œuvre demeureront donc incontournables pour répondre non seulement aux besoins de remplacement, mais aussi à ceux liés à l'expansion des entreprises.»

Au pays, le taux de chômage a diminué de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 5,9 % en novembre, son niveau le plus bas depuis février 2008, a annoncé vendredi Statistique Canada. L'emploi a augmenté pour le deuxième mois consécutif, en hausse de 80 000 en novembre, a précisé l'agence fédérale.

Au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en novembre, l'emploi a progressé de 390 000 (+2,1 %), et la totalité de cette hausse a été observée au chapitre du travail à temps plein (+ 441 000 ou +3 %), le travail à temps partiel ayant légèrement baissé. Au cours de la même période, le nombre total d'heures travaillées a augmenté de 1 %.

Le taux de chômage a poursuivi sa tendance à la baisse durant la période de 12 mois ayant pris fin en novembre, ayant diminué de 0,9 point de pourcentage pendant la période.

L'emploi a progressé en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Parallèlement, il a diminué au Nouveau-Brunswick et a peu varié dans les autres provinces.

Au Québec, l'emploi a progressé pour le deuxième mois consécutif, en hausse de 16 000 en novembre. La majeure partie de cette hausse a été observée dans les secteurs de la fabrication et de la construction.

Avec la Presse canadienne

59e TÉLÉTHON DU NOËL DU PAUVRE

Véritable élan de générosité

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Avec le mois de décembre qui est officiellement arrivé et la période des Fêtes qui cogne à nos portes, se tenait le 59e téléthon du Noël du Pauvre. Dans un véritable élan de générosité, la population a multiplié les dons qui permettront de venir en aide aux personnes en difficulté de la région Mauricie-Centre-du-Québec pour Noël. Encore une fois cette année, des dizaines d'artistes ont profité de l'occasion pour fouler les planches de la salle J.-Antonio-Thompson.

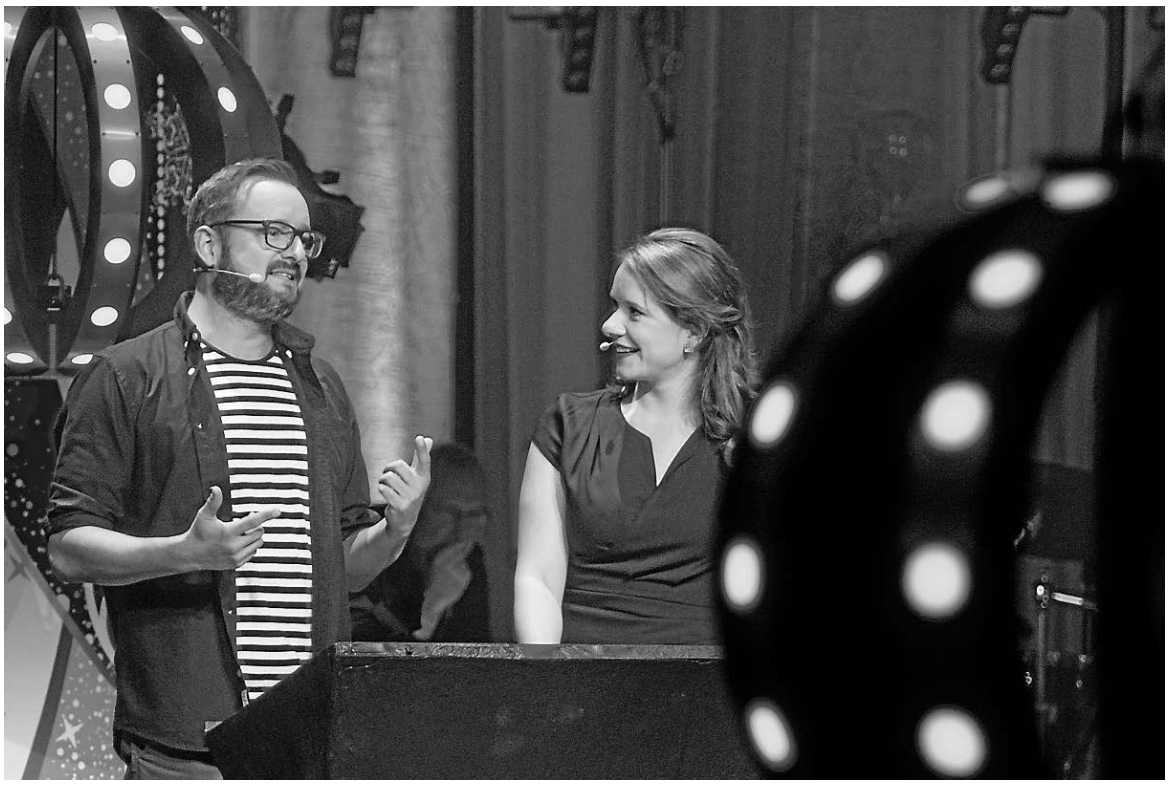

Rémi-Pierre Paquin en compagnie de l'animatrice Sophie Bernier. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD

Au moment de mettre sous presse, le chiffrier indiquait une récolte de 475 270 $. Ce montant permettra à plus de 4600 personnes et familles de bénéficier d'un peu de bonheur, de réconfort et de répit à l'approche de Noël.

Andréanne A. Mallette, qui a interprété les chansons *Fou* et *Ici et ailleurs*, affirmait être très sensible à la cause du Noël du Pauvre.

«Je trouve ça très agréable de pouvoir rendre mon métier utile. Si cela peut faire en sorte que les gens donnent des sous pour les personnes dans le besoin, je serai très contente», disait-elle.

Rencontré quelques instants avant qu'il monte sur scène, Patrick Norman se disait très heureux de faire partie de cet événement qui permet à plusieurs centaines d'individus de vivre Noël dans la dignité.

«Un événement comme celui-ci nous donne la chance de redonner au public. Nous sommes chanceux d'avoir un métier que nous aimons et d'avoir un heureux retour de ça, mais ce n'est pas comme ça pour tout le monde. C'est donc la chance de venir partager notre bonheur et essayer d'alléger le fardeau de ces gens-là».

Pour sa part, le chanteur Robby Johnson, qui a été confronté à la pauvreté dans son enfance, peut très bien comprendre le sentiment qui habite les gens plus démunis pendant cette période-ci de l'année.

Plusieurs bénévoles ont travaillé sans relâche afin d'amasser les dons par téléphone. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD

Carl Frenee, David Lemieux, Shawn Lemieux et Maude Lamothe ont recueilli les dons dans la rue. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«C'est facile pour moi d'expliquer aux gens qu'il est important de donner et de ne pas juger, car lorsque j'étais plus jeune, mes parents se sont séparés et j'ai connu la pauvreté. Jeûner à l'école, ne pas avoir d'argent pour acheter un billet d'autobus, ne pas avoir de nourriture à la maison, ce sont toutes des choses que j'ai vécues et elles étaient hors de mon contrôle. Je trouve donc que c'est important que les familles puissent vivre un beau Noël et un petit coup de pouce peut faire en sorte qu'ils se relèvent.»

Dès l'ouverture du téléthon à 17 h, la salle J.-Antonio-Thompson était pratiquement remplie au maximum de sa capacité. La programmation qui réunissait des artistes tels que Cindy Bédard, Nathalie Lord, Jonas, Jonathan Roy, Stéphanie St-Jean, Jérôme Charlebois, Fabiola Toupin, Manon Brunet, Les Cuillères à carreaux et Elvis Lajoie y était assurément pour quelque chose.

«Lorsque je suis venue à 16 h, les gens attendaient déjà devant la salle J.Antonio-Thompson afin d'avoir les meilleures places», mentionnait Nancy Sabourin, directrice de l'émission.

À la fois président du Groupe Vincent et président d'honneur de l'événement, Maxime Vincent, soulignait que c'est le désir de redonner aux gens de la Mauricie qui l'a incité à s'impliquer cette année.

«Pour chaque dollar versé au Noël du Pauvre, 0,92 $ vont directement à la cause. C'est donc très motivant pour les bénévoles, l'organisation et moi-même de fournir des efforts, car elles sont remises à 92 % ce qui est excellent. Je me suis vraiment amusé là-dedans.»

Afin d'assurer un lien entre les prestations et solliciter la générosité du public, le comédien Rémi-Pierre Paquin et les animateurs Marie-Soleil Michon et Philippe Fehmiu se sont joints à Sophie Bernier, qui en était à sa deuxième année à la barre du téléthon.

Plusieurs établissements scolaires de la région ont également participé à faire du 59e téléthon, un véritable succès. Que ce soit par des dons, des performances musicales ou des activités en amont, le Collège Marie-de-L'Incarnation, l'école secondaire des Pionniers, le Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, l'école Val-Marie et l'école la Découverte de Saint-Léonard-d'Aston ont tous contribué à l'événement.

Ce sont 2000 bénévoles qui ont permis de desservir une quarantaine de secteurs différents.

Il est toujours possible d'effectuer un don au *www.lenoeldupauvre.com*.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

POULAITTE, *nom féminin*

Définition – Engrais formé des excréments des oiseaux de basse-cour. *La poulaitte et la colombine*.
Famille – *cul-de-poule* : bol utilisé pour l'assaisonnement des éléments de garnitures; *mange-poule* : busard; *nid-de-poule* : trou dans la chaussée, généralement de forme arrondie, causé par la dégradation du revêtement; *pied-de-poule* : tissu à chaîne et trame croisées dont les motifs évoquent les empreintes des pattes de poule.
Homonyme – poulette.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Plus rien à perdre

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca

Robert «Bob» Bouchard a beaucoup perdu, et pas seulement de l'argent, en raison de sa dépendance aux jeux de hasard. Il est abstinent depuis 2010. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Robert Bouchard, 72 ans, croit au père Noël qu'il incarne depuis des années. C'est simple: chaque fois que des enfants s'assoient sur ses genoux, leurs rires en écho arrivent à étouffer le souvenir du bourdonnement enivrant des appareils de loterie vidéo.

Celui que tout le monde appelle «Bob» a déjà possédé six boutiques de golf dans la région de Montréal. Entouré de son épouse qui était aussi sa comptable, le commerçant prospère n'avait pas le temps de penser à la retraite. Il ambitionnait plutôt de travailler uniquement l'été pour mieux fuir l'hiver sur les dix-huit trous de la Floride. Le meilleur des deux mondes quoi.

Une série de vols par effraction - «Onze en deux ans» - a cependant mené l'homme d'affaires à sa perte. Incapable de trouver une compagnie prête à l'assurer et contraint d'embaucher des agents de sécurité, le Lavallois a fini par déclarer faillite en 1994.

«C'est là que mes problèmes de jeu ont commencé, que tout s'est écroulé.»

• • • • •

Déménagé à Trois-Rivières depuis le début des années 2000, Robert Bouchard m'accueille dans son petit trois et demi qu'il quittera bientôt pour un loyer à prix modique. Cette nouvelle est reçue avec un soupir de soulagement. Son compte en banque va également respirer un peu plus.

Bien connu dans la région, l'enseignant et chroniqueur de golf aurait pu passer «Go» et réclamer la discrétion. Il n'a pas hésité une seule seconde à revenir sur son passé trouble avec les machines de vidéopoker. «Mon but est d'aider les gens», me dit-il, parfaitement conscient que plusieurs vont découvrir aujourd'hui que le jeu pathologique lui a déjà fait perdre la totalité de ses économies.

Robert Bouchard s'est mis à fréquenter les bars après avoir été forcé de mettre la clé dans la porte de son gagne-pain. Nouvellement divorcé, il n'y allait pas pour boire, mais pour essayer d'approvisionner son porte-monnaie qui se vidait deux fois plus vite. Loin d'être aussi généreuses que lui, les machines à sous tardaient à lui cracher le gros lot. Au mieux, le joueur gagnait juste assez pour garder l'espoir que la prochaine fois, ça allait être la bonne.

Obsédé par l'écran scintillant et la certitude que la chance finirait par lui sourire, Robert Bouchard s'est mis à parier le moindre dollar dans les appareils de loterie vidéo qu'il considérait comme ses seuls amis. Isolé et pris au piège, il y a rapidement engouffré les 39 000 $ récupérés sur la vente de sa maison.

La chute libre s'est poursuivie de plus belle à Trois-Rivières. Le nouveau résident n'a pas tardé à identifier les endroits où il pouvait aller jouer sa leçon de golf ou ses petits gains à faire le père Noël dans les centres commerciaux.

«Quand je gagnais un bon montant, j'en profitais pour payer mon loyer... ou la moitié.»

C'est au Salon de jeux, anciennement appelé le Ludoplex, qu'il a atteint le fond du baril. Ici aussi, Bob Bouchard s'empressait de parier tout ce qu'il avait dans une machine sans âme, confiant qu'elle allait le payer au centuple.

«Quand je gagnais un bon montant, j'en profitais pour payer mon loyer... ou la moitié.»

«Mais ça n'arrive jamais comme ça. Tu ne récupères jamais ton argent. C'est depuis ce temps-là que j'en arrache au niveau financier», me dit-il sans jamais s'apitoyer sur son sort.

Sur une période de seize ans, Robert Bouchard estime avoir dilapidé 300 000 $ dans les jeux du hasard tout en consultant différents psychologues appelés à le sortir de cette dépendance. «Ils t'aident à comprendre ton problème, mais ils ne te donnent pas la clé pour le régler.»

Comme l'alcoolique qui gère ses émotions en abusant de l'alcool, le joueur pathologique exprime sa honte, sa peine, sa colère et toute sa détresse en jouant le tout pour le tout.

Lessivé, Bob Bouchard en a perdu le goût de vivre. Il s'apprêtait à poser le geste fatal lorsqu'une dame l'a appelé en insistant pour avoir une leçon de golf ce jour-là. Entre deux conseils où la cliente a bien vu que l'instructeur n'avait pas le moral, il lui a raconté sa vie en pleurant et elle est devenue sa meilleure amie. «Mon ange gardien», louange le Trifluvien qui a cessé de jouer le 5 mars 2010.

«J'en avais assez. Je n'en pouvais plus. Il fallait que je reçoive un coup de pied. Je me le suis donné.»

Sa longue thérapie au centre de réadaptation Domrémy est terminée depuis quelques mois à peine.

Confiant en sa capacité de résister, il a également «dégelé» ses retraits bancaires qui, pendant longtemps, ont été limités à 50 $ par jour pour éviter de tenter le diable. Mais la meilleure façon encore de croire en ses chances de ne pas retomber, c'est de partager son expérience.

Bob Bouchard va bien. «Je suis heureux et en paix.»

Plus il se tient loin des établissements où on retrouve des appareils de loterie vidéo, mieux il s'en porte. Le tintamarre des salons de jeux ne l'attire plus.

L'homme se surprend même à ressentir le sentiment de liberté qui vient avec la guérison. Et pour une fois, sa fierté retrouvée n'est pas le fruit du hasard.

«Ma vie a complètement changé. Je m'occupe beaucoup. Je paie toutes mes affaires au fur et à mesure!»

Il rit de bon coeur. Pas étonnant qu'on se l'arrache ces jours-ci dans les commerces, garderies et un peu partout pour personnifier le personnage légendaire. Robert Bouchard parle comme le père Noël qui lui fait du bien.

L'agent ne fait pas le bonheur, mais les étoiles qui brillent dans les yeux des enfants, ça n'a pas de prix pour celui qui mise enfin sur lui.

Quand Jimmy rencontre Jammie

DAVID GOUDREAULT
COLLABORATION SPÉCIALE
david.goudreault@latribune.qc.ca

LE MONDE SELON GOUDREAULT

Jammie sourit, amusée de se prêter au jeu de l'entrevue. Elle rigole entre deux gorgées de moka glacé. Pourtant, on discute d'un sujet gravissime, aux conséquences immenses dans toutes les sphères de sa vie; Jammie s'apprête à changer de sexe, à franchir le pas chirurgical qui permettra à son corps de rejoindre l'identité de genre ressentie dans sa tête, ses tripes, son cœur.

« Je veux être perçue, considérée comme une femme, pas un homme en voie de devenir une femme. Je suis déjà une femme! Je veux juste que mon corps me rattrape. » Cette chirurgie de réassignation de sexe, en terme plus clinique, est moins rare qu'on pourrait le croire. Dans les sept dernières années seulement, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, 661 personnes ont eu recours à ces chirurgies au Québec: 304 femmes devenues hommes et 357 hommes devenus femmes. On s'approche de la parité!

Jammie a longtemps souffert de dysphorie de genre, la détresse psychologique vécue par une personne qui ne s'identifie pas à son sexe. J'ai connu Jimmy, jeune homme allumé, sur les scènes de slam et de micros ouverts de poésie. Romantique dans l'âme, il déclamait des textes sur l'amour, le grand amour! Mais il ne s'aimait pas; elle ne s'aimait pas, devrais-je préciser. « À l'intérieur, je suis une femme, mais j'ai le corps d'un homme, ça fitte pas! Je m'identifie en tant que transgenre. » Après quelques secondes d'hésitation, « Je suis une femme, that's it! » La position est claire, mais pas toujours bien reçue. Jammie a dû mettre de l'eau dans sa poésie pour affirmer cette nouvelle identité. Un tsunami de remous avec ses proches, sa famille, des embûches avec des intervenants du centre de réadaptation aussi, car Jammie n'en sera pas à ses premiers bouleversements physiques. Cette fois, par contre, elle veut choisir plutôt que subir.

Il est une femme, elle est un homme? Et puis après? Rien n'est plus personnel et subjectif que l'identité.

Quand Jammie s'appelait encore Jimmy, qu'elle était un adolescent en construction identitaire, un terrible accident a bouleversé sa trajectoire. Le 10 août 2010, à l'âge de16 ans, alors que Jimmy apprenait à conduire, l'auto-école qu'il pilotait s'est engagée trop rapidement dans l'intersection et s'est fait percuter. Violemment. Le professeur de conduite est mort sur le coup. Jimmy s'est réveillé dans un piteux état : de multiples fractures et hémorragies combinées à un traumatisme crânien. Après plusieurs semaines dans le coma, des années de réadaptation, Jammie doit encore composer avec les séquelles de cet accident. Un boulet du passé qui ne l'empêche pas de marcher vers l'avenir.

Paradoxalement, huit ans après le funeste accident, l'argent des assurances permettra à Jammie de se payer les chirurgies d'affirmation de genre et de se réapproprier son corps. La RAMQ couvre une partie des frais médicaux liés à la vaginoplastie, mais pour se rendre au bout des multiples opérations et traitements hormonaux qui féminiseront son corps, Jammie devra débourser des sommes considérables et traverser tout un parcours médical et psychosocial. Elle est prête à tout. «Là, je suis moi, mais je suis une blessure. Après l'opération, je serai entièrement moi. Je serai complète et heureuse.» Je lui souhaite de l'être, elle le mérite.

Si ma liberté s'arrête où commence la tienne, je dois admettre que tout ce qui se passe dans ton cœur, ta tête et tes bobettes t'appartient.
— PHOTO DAVID GOUDREAULT

J'espère aussi qu'elle rencontrera enfin ce grand amour qu'elle appelait de tous ses vœux sur scène, qu'elle trouvera enfin son amoureuse. Car Jammie préfère les femmes. « Je serai en couple au féminin. » La pirouette sémantique qu'entraînera sa transformation me fascine; Jammie passera donc d'un corps d'homme hétérosexuel à celui d'une femme homosexuelle. Encore une révélation pour moi, incarnée par Jammie mais corroborée par mes recherches sur le sujet : le désir de changer de sexe n'a rien à voir avec l'orientation sexuelle. Le sexe anatomique, l'identité de genre et l'orientation sexuelle sont trois caractéristiques distinctes. Je l'ignorais. Vivement le retour des cours de sexualité, de toutes les sexualités.

Il est une femme, elle est un homme? Et puis après? Rien n'est plus personnel et subjectif que l'identité. Si ma liberté s'arrête où commence la tienne, je dois admettre que tout ce qui se passe dans ton cœur, ta tête et tes bobettes t'appartient. Pourquoi refuserais-je de reconnaître le genre auquel tu t'identifies? Surtout, au-delà du genre, prévaut l'humain. Je retrouve chez Jammie ce que j'aimais chez Jimmy : l'humour, l'impertinence bien dosée, l'art de la répartie et le même sourire lumineux. Sensible aux défis qu'elle affronte fièrement, je n'ai que plus d'estime pour elle.

Et l'avenir, Jammie? Trop de projets se bousculent : elle veut écrire un livre, dénicher un emploi trippant, retourner aux études, s'acheter une maison avec un immense terrain. Et tout ça en même temps... «Maudit qu'on est compliquées, nous autres, les femmes!»

PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DU VIH-SIDA

Encore beaucoup à faire

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Malgré tout ce qui a été dit sur le VIH-Sida au fil des dernières décennies, on assiste à une augmentation des cas, dans la population, en particulier chez les 15 à 24 ans.

Il y a donc beaucoup de chemin à faire en matière de prévention, indique Anick Beneke, formatrice et intervenante en prévention chez Sidaction Mauricie.

«Beaucoup de gens pensent qu'ils n'ont pas de risque d'être infectés par le VIH», dit-elle. «Il y a donc beaucoup de travail qui doit être mis sur la prévention pour essayer de diminuer les cas de transmission.»

Mme Beneke ajoute qu'il «faut dépister davantage et y mettre encore plus de temps et d'argent et ce n'est pas quelque chose qui est fait en ce moment», déplore-t-elle.

Mme Beneke indique qu'une augmentation du VIH va de pair avec une augmentation des ITSS (infections transmissibles sexuellement et par le sang) qui est aussi constatée.

«La syphilis est revenue au Québec à un niveau épidémique», illustre-t-elle.

Le Cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie signale qu'environ 20 000 personnes au Québec vivent avec le VIH et que chaque jour, deux nouvelles personnes en sont infectées.

«L'éducation sexuelle est importante pour les gens en général», insiste-t-elle. En fait, Mme Beneke croit que les cours d'éducation sexuelle à l'école, c'est une chose, mais que l'information doit aussi s'étendre à toute la population.

«La population en général a besoin d'être mieux informée sur les risques sexuels et les comportements à risque», dit-elle. Il faut donc «que de l'argent soit mis pour faire des campagnes de sensibilisation avec les vrais enjeux car si je ne pense pas que je prends des risques, je ne mettrai pas le condom et je ne me ferai pas vérifier», plaide-t-elle.

Anick Beneke et Christophe Noualhat de Sidaction Mauricie.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Il faut plus de cliniques de dépistage et un accès plus facile aux traitements. Il faudrait plus d'argent et plus de pressions politiques», fait-elle valoir.

Sidaction Mauricie organise des activités au sein de diverses grandes entreprises afin de favoriser les discussions et la sensibilisation en milieu de travail, notamment sur les impacts de la discrimination envers les personnes séropositives. Comme l'explique Christophe Noualhat, agent de communication pour l'organisme, le VIH-Sida est aujourd'hui considéré comme une maladie chronique et grâce aux avancées médicales, une personne infectée peut mener une vie normale et avoir une longévité comparable au reste de la population si elle suit ses traitements. Son taux d'absentéisme au travail ne sera donc pas supérieur aux personnes atteintes de diabète, par exemple, fait-il valoir.

Sidaction Mauricie fait aussi des campagnes de sensibilisation à l'aide de stands d'information dans les milieux étudiants. «Nous sommes allés au Collège Laflèche, au Cégep et à l'UQTR», indique Mme Beneke.

Cette dernière rappelle que le VIH-Sida ne touche pas seulement les homosexuels ou les personnes qui consomment de la drogue. Tout le monde est à risque, insiste-t-elle, d'où l'importance d'informer, de dépister et de ne pas faire de discrimination envers les porteurs.

DISPARITION DE MÉLISSA BLAIS

Exploration des endroits difficiles à voir

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Les recherches pour tenter de retrouver Mélissa Blais se sont poursuivies vendredi, mais toujours sans succès.

Cette fois, les policiers de la Sûreté du Québec ont concentré leurs recherches dans des endroits plus difficiles d'accès, loin des routes ou non visibles du haut des airs, indique la responsable des communications pour la Sûreté du Québec, la sergente Éloïse Cossette.

«On a des policiers spécialisés en recherche qui s'intéressent à des endroits où un véhicule pourrait se trouver», dit-elle. Leurs recherches se sont concentrées à Louiseville et Yamachiche.

Les policiers avaient fait ce même genre d'opération vendredi dernier, de même que mercredi dernier. «On continue à vérifier les endroits pertinents», dit-elle.

Rappelons que la jeune mère de famille est disparue depuis le 2 novembre. Elle conduisait une Toyota Corolla 2011 de couleur noire.

DE GAUCHE À DROITE :
Luc Pagé
Gabriel Bonnewyn
Sophie Guérin
Carrelle Mélançon
Bruno Lemelin

Martin Leblanc, Manon Dessureault et **Sophie Pellerin**, associés, sont fiers de présenter les professionnels des bureaux de Trois-Rivières et de Shawinigan qui ont réussi l'examen final commun (EFC) de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Félicitations à nos ressources pour cette réussite!

Certification | Fiscalité | Services-conseils | Actuariat | Syndics et gestionnaires

TIAG
Mallette est membre de TIAG, une alliance internationale de cabinets comptables indépendants.

MALLETTE
Société de comptables professionnels agréés

OPÉRATION VACCIN JUSQU'AU 3 JANVIER

Surveillance accrue des facultés affaiblies

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Sûreté du Québec et la Sécurité publique de Trois-Rivières ont commencé à intensifier leurs interventions afin de cibler les conducteurs ayant des facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues.

L'opération VACCIN (pour Vérification Accrue de la Capacité de Conduire — Intervention Nationale) s'est amorcée le 30 novembre et durera jusqu'au 3 janvier.

Six contrôles routiers sont prévus en Mauricie et 5 dans Lanaudière.

L'opération a déjà porté fruit puisqu'une arrestation pour possession de stupéfiants et une arrestation pour conduite avec facultés affaiblies par la drogue ont été faites en Mauricie.

Dans trois des six lieux d'opération de la région, environ 1750 véhicules ont été vérifiés, de même que 15 taxis, 12 véhicules lourds tandis que 5 tests ont été passés avec l'appareil de détection approuvé.

Ces interventions ont eu lieu au coin chemin Sainte-Marguerite et boulevard des Forges, autoroute 40 (sortie centre-ville), au coin Père-Daniel et Bellefeuille et à l'intersection boulevard des Récollets-autoroute 40.

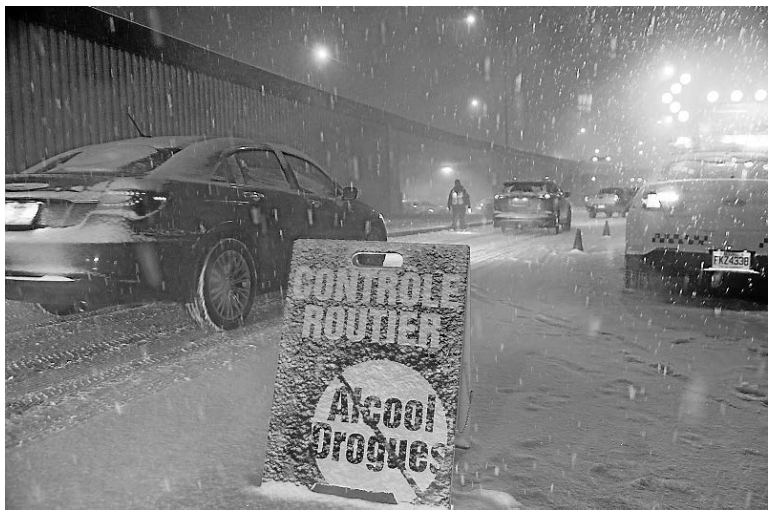

Les contrôles routiers sont prévus du 30 novembre au 3 janvier.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Les policiers en profiteront pour distribuer des autocollants électrostatiques pouvant être posés dans les vitres de la voiture.

Le côté visuel de cette campagne rappelle que la conduite d'un véhicule sous l'effet de l'alcool ou de drogues est un acte criminel aux conséquences graves.

Les patrouilleurs de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) seront partenaires des services policiers lors de ces opérations conjointes. Ils interviendront, dans leur cas, auprès des véhicules lourds, des autobus et des taxis.

Ce partage d'expertises permettra d'intervenir auprès de tous les types de véhicules sur le réseau routier.

À l'approche du temps des Fêtes où les occasions de consommer de l'alcool se multiplient, la SAAQ lance son thème de cette année: «Sauver la magie des Fêtes. Empêchez un proche de boire et conduire».

L'alcool au volant demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec. En 2016, 18 conducteurs, en moyenne, ont été interceptés chaque jour durant l'opération VACCIN.

Selon la SAAQ, de 2011 à 2015, dans environ 85 % des cas de collision, le conducteur impliqué avait consommé de l'alcool ou des drogues et n'était pas un récidiviste.

PRIX
À PART ENTIÈRE
2018 • 6E ÉDITION

Le Prix À part entière, remis aux deux ans, vise à rendre hommage aux individus et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées.

Édition 2018

SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE!

30 000 $ en bourses

Date limite : 16 février 2018

Renseignements et formulaires d'inscription disponibles à l'adresse suivante :

www.ophq.gouv.qc.ca/PrixAPE

Stéphane Laporte, porte-parole

Fier partenaire
Hydro Québec

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

Fouquet Morel
Les vrais plaisirs de la table

Pour de vraies réceptions réussies, confiez-vous à vos maîtres-bouchers!!

Gigot d'agneau Fouquet Morel

INGRÉDIENTS
- Gigot d'agneau frais du Québec
- Sauce aux trois moutardes Fouquet Morel
- Une branche de romarin frais
- Fond de veau
- Eau
- Légumes grillés et pâtes au pesto en accompagnement

PRÉPARATION
L'agneau frais du Québec est une viande tendre et juteuse. Élevé en Mauricie, son goût est délicat et savoureux. On conseille de servir cette viande rosée afin de conserver sa texture et son goût raffiné. Apprenez à la cuisiner à l'aide des conseils de vos maîtres bouchers.

- Badigeonner votre gigot d'agneau frais du Québec désossé, avec la sauce aux trois moutardes Fouquet Morel et décorer d'une branche de romarin frais
- Saisir votre gigot à feu vif de tous les côtés, dans un mélange de beurre et d'huile
- Déglacer avec un fond de veau maison (ajouter 3 parties d'eau)
- Faire cuire à 350°F au four (25 minutes par livre ou cuisson interne de 140°F)
- Laisser reposer 10 minutes dans un papier d'aluminium pour que le jus de la viande se répartisse dans le gigot
- Trancher, mouiller (le jus de cuisson et fond de veau) et déguster entre amis
- Accompagner de légumes grillés, de pâtes au pesto et de votre vin rouge préféré

730, boulevard des Récollets, Trois-Rivières
Téléphone : 819 376-3567

Une crèche de Noël à visiter

TROIS-RIVIÈRES (BT) — La communauté religieuse Les Pauvres de Saint-François invite la population à venir admirer son immense crèche de Noël.

Cette dernière a été érigée en la cathédrale de l'Assomption de Trois-Rivières, rue Bonaventure.

On peut y voir des pièces uniques et des dizaines de personnages tirés des écrits bibliques et de l'histoire de Noël.

Les heures d'ouverture permettant d'aller visiter cette crèche durant toute la période des Fêtes sont du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi, de 9 h à 17 h (fermé entre midi et 13 h 30) et le dimanche, de 9 h à 18 h.

SPA MAURICIE À SHAWINIGAN

Le conseil municipal veut changer de modèle

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Le bureau de Shawinigan de la Société protectrice des animaux de la Mauricie se retrouvera au centre de négociations avec la Ville au cours des prochains mois et s'il n'en tient qu'au maire, les conditions s'annoncent moins généreuses que lors de l'entente de service initiale dans le parc industriel Albert-Thibeault.

Lors de la dernière assemblée publique régulière, le conseil municipal a mandaté le directeur du Service de la sécurité incendie, François Lelièvre, à transmettre un préavis de non-renouvellement à la SPA au sujet de ce contrat. Il devra également «proposer une nouvelle entente entre la SPAM et la Ville».

En 2013, le conseil municipal de Shawinigan avait déroulé le tapis rouge pour attirer cet organisme. La Ville estimait alors que le service de protection et de contrôle animalier, assumé par l'Escouade canine mauricienne jusque-là, devait être amélioré.

La Société de développement de Shawinigan avait mis à la disposition de la SPA Mauricie des locaux dans le parc industriel du secteur Grand-Mère. La Ville lui prêtait aussi son système de répartition des appels, assumé par Communications Le Rocher. Elle s'occupait des principales dépenses d'entretien, des frais d'éclairage, d'électricité et de chauffage. En vertu de cette entente, la Ville accordait également un montant annuel de 375 000 $ pour la gestion du service à Shawinigan, sur présentation de factures.

Cette entente couvrait la période du 1er juillet 2013 au 31 mai 2018. Le contrat prévoyait qu'à son terme, il se renouvelait automatiquement aux mêmes conditions, à moins que l'une ou l'autre des parties transmette un avis écrit avant le 31 décembre 2017 pour manifester l'intention d'y mettre fin. Le conseil municipal s'est donc empressé de mandater M. Lelièvre pour procéder le 21 novembre.

Dès décembre 2014, Michel Angers confiait qu'il trouvait «que ça coûte très cher, cette aventure-là». L'année suivante, la Ville avait dû allonger 29 000 $ supplémentaires. Le maire déplorait vivement que ce service ne parvienne pas à s'autofinancer tel que prévu.

Compte tenu de ce que la Ville a observé au cours des cinq dernières années, il faut s'attendre à ce qu'elle négocie une entente un peu plus conventionnelle avec la SPA Mauricie.

«Ils ont comme dessein d'acheter le bâtiment et de donner un service plus large aux municipalités autour», avance M. Angers. «C'est la mission de la SDS, de passer éventuellement les immeubles (qu'elle loue). La SPA deviendra autonome. Nous prendrons une entente de service, comme avec les autres municipalités.»

La SPA Mauricie dessert actuellement Trois-Rivières, Shawinigan, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Boniface et Saint-Édouard-de-Maskinongé. M. Angers rappelle que la transition vers cet organisme sans but lucratif s'est effectuée dans un contexte particulier.

«Il y avait des coûts associés à ça», reconnaît-il. «Il y avait des enjeux et je souhaitais qu'on arrive à faire nos frais, comme on nous l'avait promis. Ça a tardé un peu. Il reste encore du travail à faire, mais en élargissant leur territoire, ce sera intéressant pour eux et ce sera intéressant financièrement pour nous aussi. Nous n'aurons plus à supporter le bâtiment et le reste, qui finissait par être assez onéreux.»

Le directeur général de la SPA Mauricie, Marco Champagne, rappelle que son organisation avait voulu faire preuve de prudence dans le cadre de sa première entente officielle avec la Ville de Shawinigan.

Le maire de Shawinigan, Michel Angers, veut négocier une nouvelle entente avec la SPA Mauricie pour ses locaux du parc industriel Albert-Thibeault.
—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«On ne voulait pas prendre les bouchées trop grosses», illustre-t-il. «Nous sommes un OSBL. On voulait assurer notre intégration. Mais aux dernières nouvelles, on fait un excellent travail. Les élus semblent satisfaits de nos services.»

M. Champagne ne veut encore rien présumer sur l'issue de ces négociations.

«Ça a toujours été dans les cartons que la SPA devienne, un jour, propriétaire de l'immeuble», convient-il. «Est-ce que ce sera l'an prochain ou dans les années qui vont suivre? Je n'en ai aucune idée.»

«Ça reste un dossier administratif», ajoute-t-il. «Nous n'avons pas encore eu de rencontre avec la Ville de Shawinigan là-dessus. Bien sûr, si j'étais dans la chaise de la SDS, je privilégierais la vente si j'avais cette option. Mais de notre côté, il faut assurer la pérennité de l'organisation. Tout dépend des chiffres!»

OSEZ POUR RÉUSSIR!

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

Réseau des SADC et CAE : un important réseau de soutien aux régions

Les SADC (Société d'aide au développement des collectivités) et CAE (Centre d'aide aux entreprises), c'est un puissant réseau de soutien aux régions créé au Québec en 1981. Leur mission ? Donner aux gens du milieu les ressources humaines et financières nécessaires à leur développement. Chaque année, ils aident et financent plus de 10 000 entreprises et plus de 1 000 projets locaux. Aujourd'hui, ce sont plus de 400 professionnels et au-delà de 1 000 bénévoles qui œuvrent pour des collectivités prospères.

STRATÉGIE JEUNESSE

EN ROUTE VERS L'ENTREPRENEURIAT

On dit que les jeunes sont l'avenir des régions. Les SADC l'ont bien compris. Depuis 20 ans, leur Stratégie jeunesse encourage l'entrepreneuriat auprès de milliers de jeunes en milieu rural. Son approche unique porte fruit, faisant aujourd'hui du Québec un fleuron de l'entrepreneuriat.

Stratégie jeunesse fête cette année ses 20 ans. Cette initiative, mise en œuvre en collaboration avec Développement économique Canada, est financée depuis ses débuts par le gouvernement du Canada. La recette de son succès ? Une approche globale visant autant la sensibilisation des jeunes à l'école que l'accompagnement dans le développement de projet, le montage financier, le financement, la formation, le réseautage et un suivi personnalisé correspondant aux besoins de chaque entrepreneur en herbe.

En 2017, le Québec se retrouve en tête de peloton au niveau du désir d'entreprendre, et ce, malgré un resserrement des critères de financement. « Depuis la crise de 2009, les banques ont établi des ratios qui laissent peu de place aux jeunes sans expérience et sans équité. Le problème est pire en région où la présence des institutions financières se fait plus rare», avance Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau des SADC et CAE.

Bonne nouvelle ! Saviez-vous qu'on est considéré jeune jusqu'à 39 ans ? « En 20 ans, l'âge médian des jeunes se lançant en affaires a augmenté. Nous avons ajusté nos critères en conséquence », affirme M^me^ Deslauriers. Les études démontrent en effet que les jeunes d'aujourd'hui désirent prendre un peu d'expérience avant de se lancer en affaires. « Alors qu'ils le faisaient avant par nécessité, ils veulent aujourd'hui plus que jamais faire ce qu'ils aiment dans la vie. »

Une relation de confiance inébranlable

À l'ère du virtuel, la force du programme réside dans la relation personnalisée qu'on établit avec l'entrepreneur tout au long de la démarche et même après. « On est là en amont et on reste présent tant qu'il y a des besoins à combler. »

L'aide englobe plusieurs volets. « Il s'agit d'abord d'un prêt personnel avec congé d'intérêts de deux ans et un congé de capital. C'est souvent la mise de fonds dont ils ont besoin pour se présenter à une institution financière qui hésite parfois à prendre des risques ». Deux jeunes de la même entreprise peuvent avoir accès à un soutien financier de 25 000 $ chacun et au *coaching* de conseillers expérimentés qui les accompagnent étape après étape.

Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau des SADC et CAE

Réseau des SADC +CAE

sadc-cae.ca

Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement les SADC et les CAE

20 ANS EN CHIFFRES

48 575 demandes de financement

Soutien à plus de **10 000** jeunes (hommes et femmes) et autant d'entreprises

Plus de **30 000** emplois créés et maintenus

125 503 987 $ de financement dans des projets

5251172

Nous saluons les SADC pour leur **20 ans de travail** auprès des jeunes entrepreneurs !

La Caisse d'économie solidaire est l'**institution financière des entreprises collectives** et des **citoyens engagés** pour une économie sociale et durable.

1 877 647-1527
caissesolidaire.coop

CAISSE. D'ÉCONOMIE. SOLIDAIRE.

5251610

iA Groupe financier

IA Groupe financier et Louis Gilbert Services Conseils saluent le succès de la Stratégie jeunesse et des jeunes entrepreneurs du Québec.

ALAIN RAYES EN VISITE À TROIS-RIVIÈRES

Appui au TGF et aux médias écrits

Le lieutenant conservateur a rencontré Yves Lévesque

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le lieutenant politique des conservateurs au Québec, Alain Rayes, appuie le projet d'un train à grande fréquence sur la rive nord et soutient la Fédération nationale des communications (FNC-CSN) dans son combat pour que le gouvernement fédéral vienne en aide à la presse écrite au pays.

Voilà deux positions que l'ancien maire de Victoriaville a confirmées en entrevue au Nouvelliste, en marge d'une visite à Trois-Rivières.

Même si ses anciennes fonctions l'avaient amené à participer aux différents enjeux entourant le TGF, alors que la Mauricie et le Centre-du-Québec se livraient, dit-il, à une partie de bras de fer, celui-ci se réjouit du consensus pour un tracé rive nord. D'ailleurs, en raison de cette action concertée et de l'enthousiasme de Via Rail, le député fédéral de Richmond-Arthabaska croit que la réalisation de ce «projet structurant et porteur» devrait précéder l'idée d'un monorail.

«En plus, Via Rail projette d'augmenter la fréquence sur la rive sud. C'est un projet gagnant-gagnant-gagnant tandis que dans le cas du monorail, qui est très spectaculaire, il n'y a pas un début de démo», fait-il remarquer.

Par ailleurs, celui-ci se plaît à souligner qu'il a rencontré les représentants de la FNC-CSN le 29 novembre dernier pendant que la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, refusait de le faire.

«J'ai eu le privilège de rencontrer l'organisation et on veut se reparler avant les Fêtes. Il y a des discussions qu'on veut faire avec le Sénat pour les aider dans leur combat très légitime pour la population», a fait savoir M. Rayes.

La tournée des représentants syndicaux coïncidait cette semaine avec l'annonce de la fermeture de 35 journaux et de la mise à pied de quelque 300 personnes par les grands groupes de presse que sont Torstar et Postmedia.

Sans vouloir promettre d'aide financière, «n'étant pas au gouvernement», le député conservateur se dit prêt à travailler pour trouver des solutions. «Je ne sais pas par où ça va passer. Ça peut être des crédits d'impôt ou en élargissant le Fonds des médias. Le support est en deux temps. Il y a une urgence à maintenir la structure en place et il y a une réflexion en profondeur pour offrir une alternative dans le futur. Tout le monde a intérêt que ça marche, syndiqués, employeurs et la population», poursuit-il.

Le lieutenant politique des conservateurs au Québec, Alain Rayes, en entrevue au *Nouvelliste*, à la suite de son passage à Trois-Rivières où il a rencontré le maire Yves Lévesque.—PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Par ailleurs, ce dernier a profité de son passage à Trois-Rivières pour y rencontrer le maire Yves Lévesque. Dans les échanges, il aura évidemment été question du TGF.

Mais qu'en est-il d'une éventuelle candidature conservatrice? «Il commence un nouveau mandat à la mairie et il veut se rendre à la fin. Ce serait une erreur de ma part de le pousser dans ses derniers retranchements. Mais il peut être un allié pour nous», a indiqué M. Rayes tout en se montrant prêt à écouter «en temps et lieu». À ce sujet, le premier magistrat n'a pas voulu commenter l'hypothèse d'un saut en politique fédérale.

NOËL
ÉRABLE
APPROUVÉ PAR LES ENFANTS
De simples à spectaculaires, de fêtes à festins
Que l'on soit petit ou grand, la saveur unique de l'érable est complice de nos souvenirs. Pour ajouter à la gourmandise ou pour simplement se sucrer le bec, laissez l'érable s'inviter à la table. Joyeuses Fêtes!
Pour consulter les recettes, visitez jaimelerable.ca
LES PRODUITS D'ÉRABLE DU QUÉBEC

VOLS DE VÉHICULES ET VOL QUALIFIÉ

Six ans de prison pour Martin Levasseur

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Martin Levasseur a été condamné à une peine de six ans de pénitencier pour plusieurs infractions criminelles, dont le vol de véhicules chez deux concessionnaires de Trois-Rivières et un vol qualifié.

Compte tenu de sa détention provisoire depuis son arrestation le 29 août dernier, il lui reste donc cinq ans, sept mois et 15 jours à purger. Il lui sera également interdit de conduire tout véhicule à moteur pendant un an à sa sortie de prison et de posséder des armes.

Le 28 août, l'individu de 37 ans de Saint-François-d'Assise en Gaspésie avait volé un véhicule chez Ford Lincoln à Trois-Rivières et endommagé une clôture. Il avait ensuite terminé sa course dans un ravin.

Le lendemain, il avait tenté de commettre un vol qualifié à l'extérieur de la Banque Royale sur le boulevard des Récollets. Armé d'un pistolet à air comprimé, il avait en effet exigé d'une femme qu'elle lui remette les clés de sa voiture tout en lui exhibant son arme. Cette dernière avait malgré tout refusé à deux reprises. Levasseur avait alors pris la fuite en vélo.

Il s'était ensuite rendu chez Trois-Rivières Chevrolet pour s'emparer d'un camion. En quittant les lieux, il avait endommagé un autre véhicule. Les policiers l'avaient localisé sur l'autoroute 40 Ouest et une chasse à l'homme s'était engagée. Quelques minutes plus tard, le fuyard avait fait une embardée. Il avait alors abandonné le véhicule et pris la fuite à pied dans un boisé. Les policiers avaient néanmoins réussi à l'intercepter.

Tous ces événements avaient donné lieu au dépôt de plusieurs accusations contre lui. Vendredi, il a plaidé coupable à des chefs de vol qualifié, usage d'une fausse arme, vols, méfait, conduite dangereuse, délit de fuite, possession d'une arme prohibée (poivre de cayenne) et bris de conditions.

Il a aussi disposé de ses dossiers en lien avec des introductions par effraction et vols, des méfaits, vols de véhicules, vol d'essence et bris de probation, commis notamment à Saint-Liboire, Saint-Théodore-d'Acton, Longueuil, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise, Beloeil et Mont Saint-Hilaire entre février et août 2017.

La sentence prononcée contre lui par le juge Bruno Langelier fait suite à une suggestion commune émise par la procureure de la Couronne, Me Marie-Ève Paquet, et l'avocat de la défense, Me Yvan Braun.

Elle tient compte de ses antécédents judiciaires qui lui ont déjà valu une peine de pénitencier dans le passé, de sa problématique de consommation, de la gravité de ses crimes et tout particulièrement du vol qualifié et de la répétition de certains délits.

ACCUSÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE SUR SA CONJOINTE

Claing Forget demeurera détenu

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Steeve Claing Forget, cet individu de 34 ans accusé de tentative de meurtre sur sa conjointe, a échoué dans sa tentative de retrouver sa liberté. Il demeurera détenu pour la suite des procédures.

Dans une décision étoffée prononcée vendredi matin, le juge Jacques Trudel a indiqué que la preuve présentée lors de l'enquête sur détention pouvait soulever des craintes pour la sécurité de la présumée victime et de ses enfants. Il a donc tranché en faveur de la détention de l'accusé.

On se souviendra que Claing Forget a été arrêté le 20 novembre dernier par la Sûreté du Québec, alors qu'il s'est rendu de lui-même au poste de police. Une plainte avait été déposée contre lui la veille, pour des événements qui se seraient déroulés dans le logement du couple à Louiseville le 15 novembre dernier.

Steeve Claing Forget est accusé de tentative de meurtre sur sa conjointe, qui est aussi la mère de son enfant.

Une ordonnance de non-publication nous empêche toutefois de révéler ces éléments de preuve. L'homme fait face à des accusations de tentative de meurtre, de voies de fait graves, de voies de fait avec lésion, de harcèlement et de menaces de mort à l'endroit de sa conjointe.

> Le juge Jacques Trudel a indiqué que la preuve présentée lors de l'enquête sur détention pouvait soulever des craintes pour la sécurité de la présumée victime et de ses enfants.

Selon les règles applicables pour de telles accusations, il appartenait à la poursuite de faire la preuve que la détention de l'homme était nécessaire pour le reste des procédures. La décision, a indiqué le juge, devait être rendue en fonction que la protection du public, et plus spécialement de la victime alléguée, soit assurée, de même que de ne pas miner la confiance du public envers le système de justice.

Or, le juge Trudel a estimé que compte tenu de l'état psychologique fragile de l'accusé tel que démontré dans la preuve, il se devait de garder l'homme en détention pour la sécurité de la victime, de ses enfants mais aussi pour sa propre sécurité. Il a noté que les parents de Claing Forget s'étaient engagés à le recevoir chez eux et à s'occuper de lui s'il devait être remis en liberté, un témoignage qu'il a qualifié d'émouvant et sincère, mais qui ne suffisait pas à offrir assez de garanties au tribunal.

Claing Forget restera donc derrière les barreaux le temps des procédures. Il lui est en outre interdit d'entrer en communication avec la présumée victime. Il ne peut pas non plus entrer en contact avec les enfants, à moins d'une décision d'un tribunal ou de la DPJ le lui permettant.

Son avocat, Me Matthieu Poliquin, a demandé à ce que l'enquête préliminaire de son client se tienne rapidement. Les parties ont convenu de se revoir le 30 janvier pour cette étape.

LE SPECTACLE FAMILIAL
LE PLUS ATTENDU
DE L'ANNÉE !

1.2 M
BILLETS VENDUS

nickelodeon
SPIN MASTER

PAW PATROL
LE SPECTACLE!
LA PAT' PATROUILLE À LA RESCOUSSE

DERNIERS BILLETS ! FAITES VITE !

SHAWINIGAN
23 DÉCEMBRE 2017

SHERBROOKE
02 DÉCEMBRE 2017

SAGUENAY
09 DÉCEMBRE 2017

QUÉBEC
16 - 17 DÉCEMBRE 2017

MONTRÉAL
27 AU 30 DÉCEMBRE 2017

Achetez en ligne : **patpatrouillelespectacle.com**
Informations - Billetterie : **1 855 251-6107**

© 2017 Spin Master PAW Productions Inc. Tous droits réservés. PAW Patrol et tous les franchises liées, logos et personnages sont des marques déposées de Spin Master Ltd. Nickelodeon est une marque déposée de Viacom International Inc.

OSEZ POUR RÉUSSIR!

STRATÉGIE JEUNESSE FAIT DES PETITS

NEUF ENTREPRISES EN ORBITE

L'entrepreneuriat au Québec se porte bien. Nos entrepreneurs émergents figurent parmi les plus créatifs et les plus ambitieux au Canada. Leur génie créatif autant que leurs nouvelles façons de faire responsable positionnent aujourd'hui le Québec comme chef de file en entrepreneuriat d'exception. Depuis 20 ans, les SADC régionales ont du pif pour les remarquer. En voici la preuve.

De l'imagination, les Québécois n'en manquent pas. Que ce soit dans le secteur manufacturier, en agrotourisme, en construction écoresponsable ou dans la mise en valeur du territoire, les régions font preuve d'audace quand vient le temps d'innover. C'est le cas de la firme Divel de Louiseville (SADC de la MRC de Maskinongé), un fournisseur de solutions en chargement, manutention et entreposage automatisé. Leur génie – à la fois mécanique, électrique et informatique – utilisé pour la conception de véhicules autoguidés et de systèmes de stockage informatisés adaptés aux besoins de chacun. Divel fête aujourd'hui ses 15 ans et 15 ans de relation avec la SADC. « Ils ont été là dès le début. Aujourd'hui, on se prépare à franchir ensemble une étape importante, celle de l'exportation » affirme son copropriétaire Stéphane Elliot. Du côté de Laurier-Station (SADC de Lotbinière), Nahak Sports s'est lancé dans la fabrication d'équipements novateurs de haute performance pour les sports canins attelés comme le canicross, la cani-randonnée, le bikejoring et le skijoring. « En 2014, l'aide de la SADC nous a permis d'acheter nos premiers équipements, d'avoir nos premiers employés et de nous propulser vers l'avant », affirme Renauld Trudeau-Boisclair, copropriétaire avec sa conjointe Lorraine Hélie. « Trois ans plus tard, bien que ce soit un marché de niche, nous distribuons dans 80 points de vente au Québec. »

DE L'IMAGINATION, LES QUÉBÉCOIS N'EN MANQUENT PAS.

SADC DE LA RÉGION D'ACTON

DÉBUSQUEUSES AWASSOS OU LE GÉNIE DE RÉINVENTER

Inspirer la relève, voilà à quoi se sont engagés Laurent Denis et Monique Vaillancourt, fondateurs de Denis Cimaf, une entreprise de débroussaillage et de déchiquetage industriel de Roxton Falls. Très vite, les parents encouragent la fibre entrepreneuriale de leurs fils Benjamin-Pierre Denis et Simon Denis. En 2006, ces derniers obtiennent leur premier prêt jeunesse pour démarrer Débusqueuses Awassos, spécialisé dans le développement et la commercialisation de machinerie compacte pour la coupe sélective du bois. « Grâce à eux, nous avons développé notre première débusqueuse. Dix ans plus tard, nous figurons parmi les chefs de file dans la fabrication de véhicules forestiers compacts », affirme Benjamin-Pierre. Pour lui, le défi majeur est de trouver les stratégies pour attirer en région la main-d'œuvre spécialisée. Prochain objectif ? « Présenter notre VD170 dans une exposition au Brésil au printemps prochain. L'Amérique du Sud est un marché potentiel énorme et nous voulons être là ».

Laurent Denis et Monique Vaillancourt, fondateurs de Denis Cimaf et leurs fils Benjamin-Pierre Denis et Simon Denis

OSEZ POUR RÉUSSIR!

SADC DU KAMOURASKA
MA MAISON LOGIQUE OU LA PENSÉE VERTE

Le couple Catherine Duval et Pascal Dubé marient leurs talents de designer et de technicien pour créer des maisons hautement écoénergétiques conçues pour encourager les propriétaires à regarder vers des alternatives durables. « En 2015, l'idée est venue d'abord d'un besoin personnel de se loger dans petit, de façon responsable et à peu de frais. Depuis, nous avons réalisé cinq micromaisons sur roues – de la conception à la construction – et nous entamons la construction de notre première maison modèle. » En 2016, Ma Maison Logique a remporté la deuxième place au gala national de Ose Entreprendre.

Catherine Duval et Pascal Dubé devant leur micromaison

SADC DU HAUT-SAGUENAY :
IMAGO STRUCTURES OU LE *GLAMPING* RÉINVENTÉ

Lors d'un voyage dans l'Ouest canadien, Martine Houde et Martin Thibault craquent pour le *glamping*. « Aujourd'hui, nous nous spécialisons dans la fabrication de yourtes pour les promoteurs de tourisme d'aventure tels que campings, pourvoiries et centres de plein air qui veulent faire vivre de véritables expériences à leur clientèle », précise Martine Houde. Leurs produits – y compris des tentes de toit pour camionnette – réinventent le prêt-à-camper. « Dès le début, la SADC a cru en nous. Grâce à eux, nous sommes passés de l'entreprise artisanale à l'usine de fabrication ».

SADC d'Antoine Labelle : Miels d'Anicet

De plus en plus de jeunes entrepreneurs font du développement durable une priorité. Travailler et mettre en valeur des produits d'ici, éveiller les consciences via des façons de faire plus écologiques et plus saines, voilà à quoi s'engagent la nouvelle génération. C'est le cas de Anne-Virginie Schmidt et Anicet Desrochers de Miels d'Anicet du côté des Hautes-Laurentides (SADC d'Antoine-Labelle). En plus de fabriquer – et de transformer – son miel brut, cru, sans filtration et certifié bio, le couple de Ferme Neuve fait aussi dans l'élevage des reines. Saviez-vous que seulement 1 % des apiculteurs dans le monde sont aussi éleveurs de reines abeilles ?

Martine Houde et Martin Thibault

SADC DE PONTIAC :
HERBORISTERIE LA FÉE DES BOIS OU LA PERMACULTURE ENGAGÉE

Mariane Desjardins-Roy est une herboriste engagée. Herboristerie La Fée des Bois, c'est elle. Près de Gatineau, la jeune femme utilise des méthodes de permaculture créant des impacts positifs sur la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes. Ses plantes médicinales sont cultivées et transformées à des fins alimentaires, thérapeutiques et cosmétiques en priorisant des produits locaux 100 % naturels. « L'aide de la SADC a permis de bonifier nos infrastructures forestières et certains bâtiments de transformation comme le séchoir et l'entrepôt», confirme l'herboriste.

Mariane Desjardins-Roy

SADC HARRICANA :
LA FERME ÉQUESTRE AUX PINS GRIS OU L'ANCRAGE AU TERRITOIRE

À 31 ans, Sarah Durocher est en démarrage de sa nouvelle entreprise. Professeur d'équitation, la jeune autochtone ouvrira bientôt un centre équestre multifonctionnel. « Grâce à la SADC, j'ai pu faire l'achat d'un dôme pour un manège équestre afin d'opérer sur 4 saisons ». Outre la pension pour chevaux, on y proposera un camp de jour et de vacances, des sorties scolaires, des fêtes d'enfant et des spectacles de voltige. « Tout ça en Abitibi, chez moi », mentionne fièrement Sarah.

SADC de D'Autray-Joliette : M ta région

Valoriser et encourager l'achat local, voilà la mission que s'est donnée Mathieu Cloutier avec son projet M ta région, financé en partie par la SADC de D'Autray-Joliette. Le concept ? Sur présentation de la carte M ta région, le citoyen profite de privilèges et de rabais allant de 25 à 50 % auprès d'une multitude de partenaires : restaurant, hébergement, activités, boutiques et plus encore. Une belle façon de valoriser le talent et les attraits des régions du Québec.

Sarah Durocher

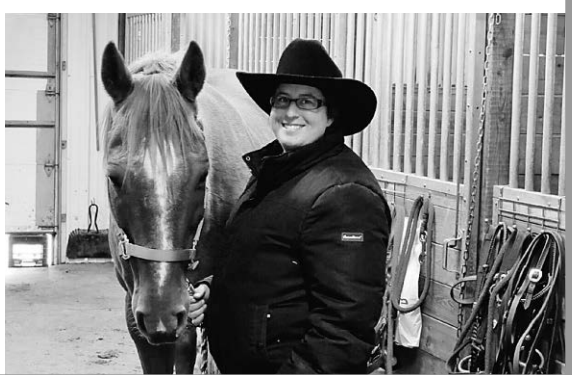

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Bye la santé mentale négligée

BRIGITTE BRETON
bbreton@lesoleil.com

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, se montre paraît-il ébranlé dans le documentaire *Bye*, portant sur le suicide du fils de 14 ans d'Alexandre Taillefer et de Debbie Zakaib, Thomas. Ça tombe bien. Le ministre aura sous peu sur son bureau un rapport de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) sur l'impact d'une couverture plus étendue des services de psychothérapie dans le panier de services publics. Une occasion pour Québec, espérons-le, de donner un coup de barre significatif en santé mentale et d'éviter des drames à d'autres familles.

Alexandre Taillefer n'est pas le premier parent à déplorer qu'il faille attendre six mois pour voir un psychiatre et à réclamer des investissements — un demi-milliard de dollars par an — en santé mentale.

Ceux dont un enfant ou un proche souffre de maladies mentales, d'anxiété ou de détresse psychologique dénoncent les limites du système depuis longtemps. Pour certains, le calvaire de l'inaccessibilité et de l'insuffisance des services a été remplacé par la douleur du deuil, l'incompréhension et la culpabilité. Rien pour consoler.

Est-ce que la croisade, menée cette fois par Alexandre Taillefer, sera couronnée de plus de succès?

Nous serions collectivement gagnants si tel était le cas.

Les plus cyniques diront que l'occasion est bonne, à moins d'un an des élections, d'annoncer plus de ressources en santé mentale. Il y a avant tout la nécessité. Une personne sur cinq sera touchée par un trouble mental au cours de sa vie.

M. Barrette et sa collègue Lucie Charlebois ont annoncé mercredi l'ajout d'un montant récurrent de 15 millions $ pour rehausser les services de psychologie destinés aux jeunes en difficulté. Cent postes de psychologues jeunesse seront ajoutés et d'autres professionnels compléteront les équipes multidisciplinaires dans les centres intégrés de santé et de services sociaux. Évaluation plus rapide et accès accéléré à un premier service de suivi psychologique, promettent les ministres.

Très bien, mais le Québec peut et doit faire davantage pour améliorer les services en santé mentale. Plusieurs l'y invitent et non seulement dans le réseau. Des entreprises privées ont compris que la santé mentale de leurs troupes ne peut être négligée. *Le Soleil* citait récemment le cas de la Financière Sun Life qui a fait passer de 1200 à 12 500 $ par famille la couverture annuelle des services de psychologues pour ses employés.

En 2012, le Commissaire à la santé et au bien-être recommandait pour sa part de rendre gratuite la psychothérapie en bureau privé pour traiter les cas de dépression et d'anxiété. Il évaluait les coûts entre 400 et 500 millions $ par année, mais faisait valoir les économies réalisées grâce à une réduction de l'absentéisme au travail, de la consommation de médicaments et des hospitalisations.

L'INESSS a reçu le mandat d'étudier la faisabilité d'une telle approche. «[…] on peut conclure que l'accès à la psychothérapie par les patients atteints de troubles anxieux ou dépressifs modérés devrait être une avenue à préconiser et par conséquent, une analyse d'impact budgétaire devrait être effectuée afin de statuer sur le coût pour le système de santé», écrivait-il en 2015. L'INESSS fera connaître sous peu la suite de ses travaux.

Un Collectif pour l'accès à la psychothérapie a aussi vu le jour et déplore que des milliers de Québécois sont confinés à prendre des médicaments pour leurs troubles mentaux, car ils n'ont ni l'argent ni les assurances privées pour défrayer les séances de psychothérapie. Le collectif invite le ministère à donner priorité aux jeunes et aux adultes qui n'ont pas accès à une assurance privée.

Les attentes sont grandes. En cette matière, M. Barrette ne manquera pas d'appuis.

MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

«Vive le et la Québec libre!» - Québec solidaire

CARREFOUR DES LECTEURS

BANQ: amie, partenaire d'affaires ou les deux?

Si on lisait ces mots: «Il faut être prudent. Il ne faut pas mélanger les gens qu'on aime avec les décisions d'affaires et l'argent qui nous lient», on croirait qu'on parle d'une histoire de cœur entre deux personnes qui ont osé mélanger leur histoire d'amour et leurs liens d'affaires. On aurait raison. Ces paroles sont de Sylvain Cossette et Andrée Watters.

Mais, c'est pourtant aussi ce que vivent en ce moment les services d'archives privées agréés du Québec (SAPA) face à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) depuis l'annonce, inattendue et très impopulaire, de modifications majeures dans les programmes de subventions qui lient ces partenaires.

Comment régler la question? Est-ce possible de revenir en arrière et convenir que certains aspects de la réforme vont trop loin? Qui est dans son droit? Qui a tort? Une chose est certaine, l'inquiétude est tangible et les relations entre ces «partenaires privilégiés», comme ils le disent eux-mêmes, sont, pour le moins, empreintes d'un souffle hivernal.

Quoi qu'il en soit, personne ne peut douter de l'importance de l'institution nationale qui, en plus, a bien voulu être présente et rayonnée, particulièrement dans le domaine des archives, dans dix régions du Québec. Quant aux SAPA, ils œuvrent et sont appréciés comme organismes culturels dans pas moins de 33 circonscriptions électorales du Québec; même que certains desservent un plus vaste territoire en matière d'acquisition d'archives privées.

N'y aurait-il pas moyen pour BAnQ d'accepter d'ouvrir le dossier pour consentir une place à des accommodements, mot très à la mode en ce moment. Bien sûr que les SAPA n'ont pas l'envergure de l'institution nationale, mais tous ont leur place sur l'échiquier. Ne devraient-ils pas avoir voix au chapitre?

Les questions soulevées dans plusieurs médias concernant leurs revendications, tant par les SAPA eux-mêmes ou par leur regroupement, principalement en matière de besoins financiers, m'apparaissent justifiées. Le retard de l'État à prendre conscience du bien-fondé de revoir à la hausse son investissement pour permettre aux SAPA de mener convenablement leur mission de conservation, d'acquisition, de traitement et de diffusion d'archives privées, est vraiment malheureux.

Toutefois, de toute évidence, ce combat, les SAPA auront à le faire à une autre table. Sans doute que la nouvelle ministre de la Culture, madame Marie Montpetit, sera invitée à convaincre ses collègues du Conseil des ministres de l'urgence d'agir. Et je ne parle pas ici d'une simple promesse électorale.

Suzanne Girard
Archiviste à la retraite
Trois-Rivières

CARREFOUR DES LECTEURS

Les 278 $, nous les remettrons

Le gouvernement libéral de Philippe Couillard, par la voix du ministre des Finances Carlos Leitão, a annoncé récemment des baisses d'impôt équivalant à 278 $ par contribuable. Les signataires de cette lettre ont choisi de remettre ce montant à des organismes communautaires, qui ont été durement frappés par les mesures d'austérité qui ont précédé les fameuses baisses d'impôts. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Les 278 $, nous les remettrons. Ce cadeau de Noël préélectoral que le gouvernement du Québec vient de déposer sous notre sapin, après l'avoir préalablement pris à même les poches des moins nantis, c'est au milieu communautaire que nous le rendrons. L'argent récolté sur le dos de l'austérité – ou de la rigueur budgétaire, c'est selon – ne nous appartient pas, mais appartient plutôt à celles et à ceux qui en ont été privés depuis trois ans.

Trois ans de vache maigre. Depuis trois ans, impuissants, nous avons tous vu les subventions être réduites comme une peau de chagrin. Depuis trois ans, le gouvernement du Québec engrange les profits. Sur le dos de qui? Des plus nécessiteux. Sur le dos de la justice sociale. Toujours. Et voilà qu'on nous remet 1 milliard $ en retour d'impôts! Un milliard sauvagement acquis en sabrant à l'aveugle dans les rangs des services publics et des organismes communautaires. Combien nos services privés nous coûteront-ils, collectivement après le passage de cette Faucheuse?

Non. Les 278$, nous les remettrons. Chacun d'entre nous transformera ce cadeau immoral en bienfaits. Pour qui? Pour ces maisons de jeunes qui doivent fermer leurs portes faute de pouvoir embaucher un animateur. Pour ces centres d'alphabétisation placés sur le respirateur artificiel. Pour ces maisons d'hébergement devant lesquels plus de 6000 femmes violentées se butent le nez, annuellement, faute de places pour les accueillir. Pour les points de chute d'aide alimentaire qui, année après année, enregistrent une augmentation alarmante des demandes de soutien (34 % depuis 2008) et dont dépendent plus de 150 000 enfants. Pour nous tous, Québécoises et Québécois, qui verront l'offre de nos services sociaux diminuer vicieusement au profit d'une privatisation.

Non. Les 278$ offerts par le gouvernement du Québec, nous les remettrons. Argent sonnant. À celles et à ceux qui suent sang et eau pour boucher tant bien que mal les trous béants déchirés dans le filet social québécois. À celles et à ceux qui acceptent de vivre sous le seuil de la pauvreté pour soutenir celles et ceux qui sont obligés de vivre sous le seuil de la pauvreté. Les 278 $, nous les retournerons au milieu communautaire de notre région, première victime des politiques d'austérité. Ces 278 $, ils ne nous appartiennent pas. Pas plus qu'ils n'appartiennent au gouvernement qui se targue pourtant de pouvoir en faire cadeau.

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques estime que, depuis 2014, les mesures d'austérité mises en place par le gouvernement actuel équivalent à des compressions de l'ordre de 4 milliards $. Après avoir coupé dans les programmes sociaux, on remplit les poches des contribuables dans l'espoir de gagner la sympathie individuelle, même au détriment de la justice sociale. Ça ne prend pas.

Oui, nos 278 $, nous les remettrons. Une somme dérisoire en regard des 475 millions $ – 13 millions $ seulement en Mauricie – réclamés par les 4000 organismes communautaires autonomes du Québec. Dérisoire, certes, mais nécessaire. Nous sommes 25 signataires: ce sera toujours près de 7000 $ que le gouvernement du Québec n'aura pas volés aux uns pour les remettre aux autres.

Ont signé, à titre de citoyennes et de citoyens:

Normand Baillargeon, philosophe
David Goudreault, écrivain et travailleur social
Alain Deneault, philosophe
Félix-Antoine Désilets-Rousseau, professeur de littérature
Olivier Gamelin, professeur de littérature
Louis-Serge Gill, professeur de littérature et chercheur
Pierre-André Julien, professeur émérite
Dany Carpentier, conseiller municipal
Mariannick Mercure, conseillère municipale
Michel Châteauneuf, écrivain
Daniel Landry, professeur de sociologie
David Boudreau, avocat
Steven Roy Cullen, directeur général de *La Gazette de la Mauricie*
André Poirier, citoyen
Monique Jacob, présidente de la Société d'étude et de conférences
Jean-Marc Lord, directeur général du Comité de Solidarité Trois-Rivières
Julie Verreault, citoyenne
Alain Gamelin, citoyen
Louise Bouchard, citoyenne
Daphné Sarrazin, enseignante au secondaire
Réal Boisvert, citoyen
Michel Volle, professeur retraité
François Landry, coordonnateur, TROC-Mauricie
Annabelle Caron, citoyenne
Geneviève Bergeron, professeure, chercheure au Laboratoire international sur l'inclusion sociale
Yanick Descheneaux, professeur en travail social
Denis Roy, conseiller municipal

Cent ans d'agressions en Palestine

Le 2 novembre 1917, le gouvernement de Sa Majesté approuvait la déclaration de Lord Balfour adressée au richissime banquier juif Lord Lionel Walter Rothschild, grand financier du mouvement sioniste. «Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui peut porter atteinte ni aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays.»

Aux Juifs européens qui fuyaient en masse les pogroms de l'Europe de l'Est, ce document promettait de donner à «ce peuple sans terre une terre sans peuple». Dans le document de Balfour, on ne mentionne pas l'existence du peuple palestinien, mais bien de collectivités non juives existant en Palestine. La Palestine serait «une terre sans peuple»!

À la fin de la Première Guerre mondiale, les Alliés, réunis à San Remo en 1920, se répartirent les territoires de l'Empire ottoman. La Grande Bretagne se vit attribuer un mandat sur la Palestine et la Mésopotamie: les populations locales furent mises en tutelle par les Européens. Le 21 juin 1922, la Chambre des Lords rejetait ce mandat, faisant remarquer que «le Mandat pour la Palestine, dans sa forme présente, est inacceptable pour la Chambre, parce qu'il viole directement les engagements pris par le Gouvernement de Sa Majesté envers le peuple de la Palestine [...], et qu'il est, dans sa forme présente, contraire aux sentiments et aux vœux exprimés par la grande majorité de la population de la Palestine.» Pourtant, deux semaines plus tard, après une intervention de Winston Churchill, le parlement de Londres votait à forte majorité en faveur du mandat «d'assurer à la race juive du monde entier un foyer et un centre de vie nationale.»

Le 29 novembre 1947, les Nations Unies adoptaient la résolution 181 concernant la Palestine: elle prévoyait la fin du mandat britannique et la création de deux États: un État juif occupant environ 55 % du territoire fut créé en 1948. L'État arabe se voyait attribuer la Cisjordanie et la Bande de Gaza, environ 40 % du territoire palestinien. Cet État ne verra jamais le jour. Entre novembre 1947 et 1949, plus de 750 000 Palestiniens ont fui ou ont été chassés d'Israël: seulement 150 000 sont demeurés. Plus de 500 villages palestiniens ont été détruits. L'ONU comptait plus de 5 millions de réfugiés palestiniens en 2014.

Oui, le centenaire de la Déclaration de Balfour est à l'origine d'une injustice qui s'éternise et qui, guerre après guerre, continue de semer la dévastation, la misère et l'apartheid sur une terre que l'on continue d'appeler cyniquement la Terre sainte. En solidarité avec le peuple palestinien, chaque année, nous faisons mémoire de cette grande catastrophe.

Claude Lacaille
Trois-Rivières

OSEZ POUR RÉUSSIR!

À L'AIDE !

ENTREPRENEURS DE 18 À 39 ANS : VOICI COMMENT VOTRE SADC PEUT VOUS AIDER

L'histoire débute souvent dès le premier déclic. « Pas besoin d'avoir une idée toute ficelée pour venir voir sa SADC régionale. Au contraire, plus on est tôt dans le processus, moins on perdra de temps dans l'élaboration des stratégies de conception, de réalisation et de mise en marché », assure Hélène Deslauriers, directrice générale du Réseau SADC et CAE.

Depuis quelques années, on remarque que les jeunes entrepreneurs arrivent devant leurs conseillers mieux documentés. « Bien qu'ils connaissent leurs clientèles cibles, qu'ils aient des notions de marketing et une meilleure connaissance du Web, ils ont pour la plupart beaucoup de difficulté avec les chiffres », confirme la directrice. C'est souvent là, en amont, que Stratégie jeunesse les aidera à peaufiner leur plan d'affaires et voir comment bonifier le montage financier de leur future entreprise. « Une chose est sûre, on veut et on va les soutenir dans toutes les grandes étapes de leur plan d'affaires ».

Une présence du début à la fin

Si le profil de l'entrepreneur a changé, le métier de conseiller lui n'a pas changé en 20 ans. « On prend le jeune où il est dans sa vie et on l'amène jusqu'où il veut aller ». Ainsi, la démarche des conseillers de la SADC est adaptée à chaque entrepreneur.

L'accompagnement demeure la force vive de Stratégie jeunesse. « Des études récentes ont démontré qu'environ 30 h par projet sont consacrées à son élaboration, 10 h à son financement et 300 heures en suivi avec l'entrepreneur. C'est pour dire à quel point on prend soin de nos jeunes ».

Critères de sélection

Le programme s'adresse aux 18-39 ans. « L'âge médian des entrepreneurs est passé de 29 à 31 ans en 20 ans », précise Hélène Deslauriers. Pour évaluer un projet, chaque SADC a ses critères en fonction de son marché. « Les projets de commerce de détail peuvent être rejetés si l'offre régionale est déjà saturée. Mais si le projet est excellent et ne crée pas de compétition indue avec des commerces déjà là, on va l'évaluer ». L'innovation et le développement durable figurent aujourd'hui parmi les éléments inclusifs incontournables.

Outre le fait que son entreprise devra être viable, il ne faut pas sous-estimer la personnalité de l'entrepreneur en devenir. « Quelquefois, on a devant nous des gens qui ne pourraient pas passer dans les ratios des banques mais, quand tu les vois, tu sais immédiatement qu'ils ont l'étoffe, l'attitude, les compétences et la capacité de réussir », affirme Hélène Deslauriers.

Il n'existe pas d'indicateur de passion. Mais chacune des 57 SADC du Québec excelle à la reconnaître. « La confiance est une valeur qui s'est malheureusement perdue avec le temps. Quand un jeune obtient l'appui de Stratégie jeunesse, il peut être certain qu'on va bâtir ensemble une relation de respect et de proximité qui va faire boule de neige ».

LES ÉTAPES EN BREF

- Définition du produit/ Structure de l'offre
- Montage du plan d'affaires
- Étude de marché
- Aide au marketing
- Financement
- Mentorat en continu

5246908

La banque des entrepreneurs

En tant que seule banque qui se consacre uniquement aux entrepreneurs, BDC est fière d'être partenaire avec la **SADC** et le **CAE** qui soutiennent les jeunes entrepreneurs depuis 20 ans.

bdc.ca

bdc financement. conseil. savoir-faire.

VOUS ÊTES PRÊT À LANCER VOTRE ENTREPRISE?

Nous aidons les jeunes entrepreneurs à démarrer, acheter ou développer leur propre entreprise. Faites le premier pas pour concrétiser vos rêves.

OUTILS ET RESSOURCES. FINANCEMENT. MENTORAT

futurpreneur.ca

514.225.7035 Ext. 4004

OFFICE DE TOURISME, FOIRES ET CONGRÈS DE SHAWINIGAN

Enfin chez elle au mois de mai

Un bail de 5 ans dans l'ancien Resto Pub 57

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

Les nouveaux bureaux de l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan seront situés dans cette partie de l'ancien Resto Pub 57, qui sera entièrement rénovée au cours des prochaines semaines. —PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS.

SHAWINIGAN — Il faut presque se pincer pour s'assurer que cette fois sera bien la bonne, mais tout indique que l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan possédera enfin ses bureaux dans une partie de l'ancien Resto Pub 57, sur la Promenade du Saint-Maurice. Un bail de cinq ans vient d'être signé avec le propriétaire de l'immeuble, Alain Lemieux, mettant ainsi fin à une série de rebondissements qui durent depuis quatre ans.

«Je suis soulagée; j'ai encore un peu de mal à y croire!», sourit Valérie Lalbin, directrice générale de l'OTFC, qui a vécu de près toutes les péripéties entourant les nouveaux quartiers de son équipe. Ironiquement, l'organisme se retrouvera finalement au même endroit où le déménagement était prévu la première fois, à l'automne 2013. L'homme d'affaires Marc Ménard avait alors soumis une offre d'achat pour cet ancien restaurant à la condition qu'il obtienne la location des bureaux de l'OTFC. Étant donné qu'il siégeait alors au conseil d'administration de cette organisation, un vent de controverse s'était levé. Le projet avait finalement été abandonné.

Depuis sa création au printemps 2012, l'OTFC partageait «temporairement» des locaux avec l'ex-Centre local de développement de Shawinigan, sur la 5e Rue de la Pointe. En 2015, la fin des activités du bras économique de la Ville avait incité l'OTFC à lancer un appel d'offres pour s'établir ailleurs. Quatre soumissionnaires avaient répondu à l'invitation, avant d'apprendre que l'organisme était finalement contraint de demeurer sur la 5e Rue de la Pointe parce que la Ville de Shawinigan n'était pas parvenue à en venir à une entente avec Gestion I.B.L. pour résilier le bail.

De longues négociations sont toutefois parvenues à régler cet élément plus tôt cette année. En conséquence, l'OTFC est retournée en appel d'offres et cette fois, seule la firme Olymbec a déposé deux propositions pour l'immeuble en pleine rénovation, au coin de la 5e Rue de la Pointe et de l'avenue de la Station. Cette fois, le prix des offres et l'accessibilité des lieux ont convaincu le conseil d'administration de mettre fin, encore une fois, au processus.

Retour ainsi à la case départ, alors que depuis le mois d'août, l'OTFC est logée au Centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins. Plutôt que de retourner en appel d'offres, l'organisme a choisi de négocier directement avec des propriétaires d'immeubles, sur la base du devis conçu pour ce projet.

Quatre propositions ont finalement été soumises au cours des dernières semaines, mais une seule d'entre elle respectait l'emplacement géographique désiré. Il restait à s'entendre sur le prix et l'OTFC a obtenu une location mensuelle à 1,25 $ le pied carré, pour un maximum de 4000 pieds carrés. Les dimensions exactes seront connues à la fin des travaux de réfection, qui s'ébranleront très rapidement. Les bureaux doivent être prêts le 1er mai.

«C'est un prix clé en main», précise Mme Lalbin. «C'est chauffé, éclairé, climatisé, avec toutes les améliorations locatives et la taxe d'affaires.»

PROJETS

«C'est drôle comment la vie est faite!», sourit M. Lemieux, en rappelant ce retour au scénario d'origine. L'homme d'affaires avait acquis cet immeuble au début de l'année 2014.

«Je vais refaire la façade, comme à la Cité d'Angkor, avec des vitrines neuves», précise M. Lemieux. «Ce sera un très bel immeuble, en face de la rivière. C'est un bel endroit pour un bureau de tourisme, avec de bons restaurants tout près. Ce sera aussi très bon pour l'Auberge Gouverneur.»

En 2013, Monique Rossignol, alors membre du conseil d'administration, avait publiquement dénoncé le choix de cet emplacement, en raison des problèmes de stationnement. Mme Lalbin estime qu'il ne s'agit pas d'un enjeu, avec la présence, à proximité, d'un stationnement public, derrière le bureau de poste. Le corridor visuel direct entre cet endroit et les nouveaux locaux respectera l'exigence du devis, précise la directrice générale.

Cette dernière prétend que ce déménagement tant désiré marquera une étape importante dans l'évolution de l'organisme créé en 2012.

«Ça change tout!», s'enflamme-t-elle. «L'organisation de l'accueil sur une base annuelle, par exemple. Aujourd'hui, l'accueil, le marketing, l'expérience client, tout est lié. Dans notre concept, ce sera aussi un lieu de partage, de rencontre pour la clientèle locale. Ce sera donc un lieu d'activité entre les résidents de Shawinigan et les visiteurs. Aujourd'hui, le touriste veut être en contact avec le milieu où population locale est naturellement. Nous avons un tas de projets en ce sens.»

L'OTFC regroupe neuf employés, dont deux à contrat. Cinq à six personnes s'ajoutent durant la saison estivale. Deux stagiaires se joindront aussi à l'équipe en janvier.

affaires

TORONTO
16 038,97
- 28,51

NEW YORK
24 231,59
- 40,76

S&P 500
2642,22
- 5,36

PÉTROLE
$US 58,36
US + 0,96

DOLLAR
¢US 78,56
:US + 0,97

EURO
$CAN 1,5134
¢CAN - 1,96

facebook.com/lenouvelliste

GRAFFIKS.CA

Une acquisition importante

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est avec la volonté de diversifier ses services et d'atteindre une plus grande clientèle que le propriétaire de Graffiks.ca, Sylvain Bernard, a procédé à l'acquisition de PAQ Design en septembre dernier. La transaction comprend les clients, la marchandise, les machines et le nom de l'entreprise qui était en service à Trois-Rivières depuis près de 40 ans.

Bien qu'il ait toujours fait du montage de sites web, de la retouche et de la modification d'images, ce n'est qu'en 2013 que M. Bernard a décidé de lancer sa propre compagnie.

«J'avais toujours fonctionné avec du bouche-à-oreille. C'est vraiment en 2016 que Graffiks a commencé à prendre un petit peu plus de place sur le marché. Ensuite, nous avons commencé à grossir de plus en plus. Nous sommes allés chercher de plus gros clients au niveau corporatif et événementiel. Nous nous sommes également associés avec différents festivals», indique l'entrepreneur trifluvien.

La transaction entre les deux entreprises de la région permet donc à Graffiks.ca de rejoindre une clientèle pouvant nécessiter des services complémentaires.

«Nous pouvons maintenant offrir nos produits à la clientèle de PAQ Design. Ils offraient principalement le lettrage de voitures, les autocollants et à l'occasion ils pouvaient vendre une bannière rétractable. Ils n'offraient pas du tout la même chose que nous avons chez Graffiks. Ça permet donc aux clients d'avoir l'opportunité d'acheter tous les produits qu'ils achetaient ailleurs à la même place et avec le même commerce», ajoute M. Bernard

À la suite de cette transaction, Graffiks.ca n'a eu d'autres choix que d'embaucher deux nouveaux employés.

«Lorsque nous avons acquis PAQ Design, nous avons agrandi l'équipe en engageant une personne qui agit à titre de représentant et développement des affaires et une autre en tant que graphiste», souligne-t-il.

Comme c'était la période de l'année la plus achalandée chez PAQ Design, Sylvain Bernard s'attend à ce que Graffiks.ca soit occupée le printemps prochain. Il prévoit avoir besoin d'une ressource supplémentaire à ce moment-là.

Maintenant, les objectifs sont bien sûr d'augmenter le chiffre d'affaires, mais aussi de pouvoir aménager dans de nouveaux locaux éventuellement.

«Le local serait vraiment intéressant, car nous aurions une salle d'exposition dans laquelle nous pourrions présenter tout notre matériel d'exposition. Les gens auraient donc un aperçu des produits», dit-il.

Dans l'ordre habituel: Anny Verville, conjointe de M. Bernard, Annie-Pier Gagné, graphiste et installatrice de lettrage, Christopher Guay, représentant et développement des affaires et Sylvain Bernard, propriétaire de Graffiks.ca.
— PHOTO SYLVAIN MAYER

MRC DE MASKINONGÉ

Les négociations en 2018

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Les négociations concernant le renouvellement de la convention collective des employés de la MRC de Maskinongé devraient s'amorcer avec le début de l'année 2018.

L'actuel contrat de travail prend fin le 31 décembre 2017. Le syndicat s'est réuni récemment afin de compléter la rédaction des demandes à déposer à la partie patronale.

«Le cahier de demandes est écrit, mais il faut le soumettre à l'assemblée générale. Les membres pourront en débattre le 11 décembre», explique Stéphane Lemaire, conseiller syndical à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) en Mauricie.

M. Lemaire se fait discret sur la nature des demandes syndicales. Selon lui, ces demandes ne devraient pas causer beaucoup de bouleversement durant les négociations.

Le syndicat sollicite une première rencontre avec la MRC de Maskinongé durant la semaine du 18 décembre. Il espère que la direction profite de cette réunion pour déposer ses offres.

Cette approche du syndicat rejoint sensiblement la position de Robert Lalonde. Le préfet souhaite que les deux parties aient remis leurs documents en décembre.

«Je veux connaître les demandes syndicales et soumettre notre proposition avant les fêtes pour commencer à négocier le plus vite possible.»

«Je veux connaître les demandes syndicales et soumettre notre proposition avant les fêtes pour commencer à négocier le plus vite possible», raconte le préfet de la MRC de Maskinongé.

Selon le préfet, les négociations pourraient avancer rondement, dépendamment des demandes syndicales. Et en ce qui concerne le climat à la MRC, tout semble bien aller, dit-il.

«Les employés sont bien et on n'a pas de problème dans les relations de travail.»

Un élément qui diffère de la dernière négociation est l'arrivée, en 2015, d'employés du défunt CLD de Maskinongé au sein du service de développement économique de la MRC. L'unité syndicale des employés regroupe dorénavant une vingtaine de membres.

Les négociations ayant mené à la convention collective de 2013 à 2017 avaient été marquées par l'arrivée d'un conciliateur afin de régler un gros morceau, soit l'équité salariale.

L'actuel contrat de travail contient entre autres des hausses salariales variant de 2 % à 3 % par année.

CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES

2e mandat pour le directeur des études

TROIS-RIVIÈRES (BT) — Le mandat du directeur des études du Cégep de Trois-Rivières, Louis Rousseau, vient d'être renouvelé pour 5 ans, à partir du 1er juillet 2018, par le conseil d'administration de l'établissement.

Selon le directeur général, Louis Gendron, le deuxième mandat de M. Rousseau lui permettra de poursuivre le développement pédagogique du Cégep.

Ce renouvellement a fait l'objet d'une consultation auprès de nombreuses instances, dont la commission des études qui a formulé une recommandation favorable.

À l'occasion de son assemblée du 29 novembre, le conseil d'administration a adopté les éléments qui ont été identifiés comme étant prioritaires pour le prochain mandat de M. Rousseau, dont une vision claire du développement pédagogique, un leadership fort, un bon climat d'études, de bonnes relations de travail et une présence accrue auprès des membres de la communauté.

Un an plus tard, c'est un bilan positif que dresse la direction d'Ameublements Tanguay par rapport à sa décision de s'implanter dans le District 55, tout près du pont Laviolette.—PHOTO: FRANCOIS GERVAIS

AMEUBLEMENTS TANGUAY AU DISTRICT 55

Une première année satisfaisante

Le magasin de 12,5 M $ a ouvert ses portes à l'automne 2016

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À l'automne 2016 apparaissait le long de l'autoroute, près du pont Laviolette, le nouveau magasin Ameublements Tanguay, construit au coût de 12,5 millions de dollars. Un an plus tard, c'est un bilan positif que dresse la direction par rapport à sa décision de s'implanter dans le District 55.

«On est très satisfait. On se positionne dans un nouveau quartier super intéressant. On a de l'achalandage tel que désiré depuis un an», confie au Nouvelliste la directrice du marketing, Ichrak Zahar.

Évidemment, l'emplacement favorise une grande visibilité. «On est vu du côté de l'autoroute, les gens nous perçoivent, on ne passe pas inaperçu pour la clientèle qui est de passage, mis à part ceux qui résident sur place», souligne-t-elle.

Par rapport à la construction éventuelle du colisée, celle-ci se dit confiante que «ça va générer encore plus d'achalandage». Et lorsque le boulevard des Athlètes sera raccordé au boulevard Jean-XXIII, «ça va faciliter encore plus l'accès», admet la porte-parole.

«On se positionne dans un nouveau quartier super intéressant»

Par ailleurs, cette dernière n'est pas peu fière de l'architecture du magasin. «On a gagné un prix», se plaît-elle à rappeler. En effet, lors de la dernière édition du gala des Prix d'excellence Cecobois, c'est Tanguay Trois-Rivières qui a décroché la palme dans la catégorie du bâtiment commercial de plus de 1000 mètres carrés.

Plus grand magasin d'Ameublements Tanguay à ce jour, cette succursale se veut un clin d'œil réussi à l'histoire forestière de la Mauricie par l'utilisation d'une structure principale en bois lamellé-collé. Ce bâtiment se distingue par ses détails architecturaux élégants et raffinés, dont des colonnes en V en façade, sa structure aux détails raffinés et ses puits de lumière judicieusement positionnés. L'intégration harmonieuse de la mécanique et de l'éclairage contribuent à rehausser la beauté de la structure en bois laissée apparente.

Près de 250 personnes auront travaillé sur cet imposant chantier de construction et la famille Tanguay avait pris soin d'embaucher en quasi-totalité des firmes et des entrepreneurs de la région de la Mauricie pour mener à terme le projet. «On continue à s'impliquer énormément dans la communauté de Trois-Rivières, on redonne beaucoup là-bas, et nous, ça fait partie de notre valeur, on veut faire affaire avec les gens de la place», confirme Ichrak Zahar.

Cette dernière reconnaît que la période des Fêtes est «très importante» pour Ameublements Tanguay. «On est une destination de choix pour dénicher le cadeau idéal. Oui, on a les meubles pour créer un décor féérique pour recevoir les gens chez nous, mais aussi, on a tout l'ensemble des derniers cris et des nouveautés au niveau de l'électronique. Ça c'est hyper intéressant», conclut-elle.

Avec sa superficie de 80 000 pieds carrés, le magasin offre des meubles, électroménagers et appareils électroniques en plus de réserver un espace pour Signature Maurice Tanguay. Présente à Trois-Rivières depuis 27 ans, la bannière fait travailler près de 200 personnes.

MRC DE BÉCANCOUR

Budget de 2,2 M $ en 2018

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

BÉCANCOUR — Adopté récemment, le budget 2018 de la MRC de Bécancour atteint 2,2 millions de dollars, pour une augmentation de 2 %. La répartition des quotes-parts suit la même courbe d'augmentation.

«Encore cette année, les élus ont tenu à présenter un budget équilibré pour maintenir des services de qualité offerts à la communauté et aux 12 municipalités du territoire», explique le préfet réélu, Mario Lyonnais.

Le budget global comprend donc des dépenses de 2,2 millions de dollars et la MRC prévoit qu'environ 1,6 million de dollars proviendront des quotes-parts des municipalités et que la différence, soit 25 %, sera répartie entre les subventions gouvernementales et les revenus autonomes.

«Nous sommes très fiers du budget de fonctionnement et d'investissement que nous avons élaboré. Il est important pour nous de poursuivre nos actions dans une vision où nous nous devons de construire la MRC de Bécancour de demain, et pour ce faire, il était essentiel pour tous les élus de conserver un équilibre entre les besoins de nos citoyens, de nos entreprises et de nos municipalités. L'élaboration du budget est un effort collectif qui tient compte des orientations et des actions de la MRC de Bécancour», souligne le maire de Sainte-Françoise.

Encadrer et soutenir les municipalités dans l'application des règlements, accompagner les maires dans le processus de prise de décision touchant l'aménagement du territoire, soutenir le développement économique, mettre en oeuvre le réseau de fibres optiques, maintenir les services en culture, en communication et en sécurité incendie: voilà autant de priorités budgétaires.

Les dépenses se répartissent ainsi: 5 % pour l'aménagement du territoire, 23 % pour le développement économique régional, 24 % pour l'évaluation foncière, 28 % pour l'administration générale, 3 % pour l'informatique-géomatique, 4 % pour le développement culturel, 1 % pour le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et le sauvetage hors route, 3 % pour la gestion des cours d'eau, ainsi que 2 % pour l'abattage d'arbres.

«Il y a un 4 % pour le service d'inspection régionale dont les dépenses se répartissent entre six municipalités. Il est octroyé 3 % pour l'entretien régulier du réseau de villes et villages branchés qui a été implanté en 2008. Le poste de la Sûreté du Québec, le programme de rénovation et les lots intramunicipaux s'autofinancent», précise-t-on.

carrières

UQTR
Université du Québec à Trois-Rivières

Professeurs

Département	Discipline
Anatomie	• Anatomie clinique
Biologie médicale	• Immunologiste
Chimie, biochimie et physique	• Biotechnologie végétale • Science des matériaux computationnelle / Stockage des énergies renouvelables
Chiropratique	• Santé neuromusculosquelettique
Ergothérapie	• Ergothérapie – Clientèle personne âgée
Finance et économique	• Finance internationale et en marché des capitaux et institutions financières
Génie électrique et génie informatique	• Génie informatique et systèmes embarqués
Génie industriel	• Santé et sécurité au travail • Systèmes manufacturiers
Génie mécanique	• Mécatronique
Gestion des ressources humaines	• Gestion des ressources humaines
Management	• Logistique et méthodes quantitatives
Marketing et systèmes d'information	• Marketing (Campus de Drummondville)
Philosophie et arts	• Philosophie des sciences
Psychoéducation	• Développement et évaluation des capacités adaptatives
Psychologie	• Neuroscience et psychologie • Sexualité et psychologie
Sciences comptables	• Comptabilité financière / Certification (Campus de Drummondville) • Comptabilité financière / Synthèse
Sciences de l'activité physique	• Kinésiologie avec spécialisation en thérapie du sport • Médecine podiatrique
Sciences de l'éducation	• Didactique du français au primaire, volets lecture et écriture, et formation pratique • Didactique du français au secondaire • Évaluation • Évaluation – intervention orthopédagogique
Sciences de l'environnement	• Télédétection appliquée aux sciences de l'environnement
Sciences infirmières	• Santé mentale et soins psychiatriques • Sciences cliniques • Sciences cliniques (Campus de Drummondville) • Soins critiques ***(Professeur clinicien)*** (Campus de Drummondville)

La connaissance du français est exigée pour ces postes. Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiens et aux résidents permanents.

Pour les descriptions et les détails de postulation :

www.uqtr.ca/postesofferts

L'**UQTR** est une jeune université à dimension humaine solidement implantée dans son milieu et résolument branchée sur le monde scientifique. Avec plus de 280 programmes, dont certains exclusifs au Québec et au Canada, l'UQTR se démarque grâce au dynamisme de sa communauté et à l'expertise de son corps professoral.

L'utilisation du masculin dans le texte, conforme à l'usage, ne vise qu'à son allègement stylistique. Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Plus qu'un emploi, un environnement de travail

MRC DE NICOLET-YAMASKA

4,2 M $ pour le budget 2018

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Répondant à l'engagement d'une croissance contrôlée des dépenses, c'est un budget équilibré de 4 221 911 dollars qui vient d'être adopté à la MRC de Nicolet-Yamaska pour l'année 2018.

Ces prévisions permettent ainsi de planifier les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à poursuivre l'amélioration continue de la prestation de l'offre de services techniques aux municipalités, au déploiement de l'offre de service en matière de développement économique et à la mise en oeuvre des priorités de développement de la MRC de Nicolet-Yamaska.

L'augmentation des quotes-parts par rapport à l'an dernier est de 1,5 % (23 680 $), comparativement à 1,2 % (19 219 $) en 2017 et à 1,4 % (21 569 $) en 2016.

La richesse foncière uniformisée s'élève en 2017 à 2 940 030 512 $, soit une augmentation de 6 % par rapport à 2016 (2 767 132 430 $). Cette hausse s'explique en grande partie par les nouvelles constructions résidentielles, commerciales et industrielles sur le territoire, ainsi que par la hausse des valeurs foncières agricoles.

L'augmentation des quotes-parts par rapport à l'an dernier est de 1,5 % (23 680 $), comparativement à 1,2 % (19 219 $) en 2017 et à 1,4 % (21 569 $) en 2016.

Un premier lac-à-l'épaule est prévu dès janvier 2018 afin de permettre au nouveau conseil de convenir de ses modalités de gouvernance et de définir ses priorités de développement pour la prochaine année. Un second lac-à-l'épaule sera organisé à l'automne 2018 pour traiter plus en profondeur certains sujets d'intérêt pour les élus.

Par ailleurs, afin d'apporter un support aux organismes oeuvrant dans divers domaines d'activité sur le territoire, la MRC prévoit un budget de 2500 $.

La MRC entend également consacrer un montant de 5000 $ pour la mise en place d'un partenariat avec le service des communications de la Ville de Nicolet, qui assurera la diffusion d'informations relatives à des sujets d'intérêt au cours de l'année 2018. La mise à jour du site Internet figure aussi à l'ordre du jour en 2018. Un montant de 15 000 $ est prévu à cette fin.

LIBRAIRIE POIRIER

Offre d'emploi : Adjoint administratif[1]

Lieu de travail : Librairie Poirier, 1374, boulevard des Récollets Trois-Rivières (Québec) G8Z 4L5, Tél. : 819 379-8980

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous l'autorité de son supérieur immédiat, l'adjoint administratif est responsable de la gestion financière et comptable de l'entreprise. De plus, il apporte son soutien à la direction de l'entreprise.

Description des tâches :

- Préparation :
  - des états financiers mensuels et participation à l'élaboration du budget annuel
  - des rapports gouvernementaux (TPS/TVQ)
  - de différents rapports mensuels et annuels
  - des documents pour les fins d'année
  - de la paie (relevé d'emploi RAS T4/Relevé 1)
  - de demandes de subvention, à l'occasion, auprès des ministères ou des organismes de soutien à la culture
- Suivi des comptes payables et recevables
- Tenue de livres
- Participation à l'élaboration des plans d'action et à la mise en place de politiques administratives adéquates pour le développement de l'organisation.

PROFIL IDÉAL

- DEC en techniques administratives, option comptabilité ou expérience pertinente
- Deux ou trois années d'expérience en entreprise
- Connaissance de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint)
- Capacité d'apprentissage
- Capacité à travailler en équipe
- Intérêt pour le service à la clientèle
- Autonomie, fiabilité
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Bonne connaissance du français
- Respect de la confidentialité

Salaire offert : à discuter
Nombre d'heures par semaine : 35
Statut d'emploi : Permanent, temps plein
Date prévue d'entrée en fonction : 15 décembre 2017

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à **lrondeau@ssjb.quebec.** Téléphone : 819 375-4883, poste 2307 • Télécopieur : 819 375-5854

[1]Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Les prix des sapins de Noël augmentent pour la première fois en près de 10 ans

CALGARY (PC) — Les sapins de Noël seront peut-être plus coûteux cette année, les sècheresses et une hausse de la demande ayant fait grimper les prix.

Jimmy Downey, président de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, affirme que ses prix sont environ 10 pour cent plus élevés cette année et qu'il s'agit de la première hausse en près de 10 ans.

Il précise que l'augmentation est causée par la demande en provenance de l'ouest des États-Unis, après que plusieurs saisons sèches eurent freiné la croissance des sapins à cet endroit.

Selon Statistique Canada, le nombre d'hectares dédiés aux sapins de Noël au Canada a diminué, passant de 28 315 en 2011 à 23 787 en 2016, tandis que le nombre de fermes productrices est passé de 2381 à 1872.

carrières

Finis les frais de déverrouillage des téléphones mobiles

La Presse canadienne

OTTAWA — Depuis vendredi, tous les particuliers et les petites entreprises clientes de fournisseurs de services sans fil au Canada ont désormais le droit de faire déverrouiller sans frais et sur demande leurs téléphones cellulaires et autres appareils mobiles.

De plus, tous les appareils nouvellement achetés doivent dorénavant être fournis déverrouillés selon ce qu'a ordonné le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

Les téléphones verrouillés permettaient aux fournisseurs de les faire fonctionner uniquement sur leurs réseaux et pour le déverrouillage, les clients devaient payer des frais d'environ 50 $.

Des fournisseurs ont commencé il y a quelque temps à vendre des téléphones déverrouillés.

Le CRTC a aussi annoncé plus tôt cette année que les modifications de la période d'essai permettront au client insatisfait des services du fournisseur d'annuler son contrat dans les 15 jours et de retourner son appareil dans un état quasi neuf, sans frais, à condition d'avoir épuisé moins de la moitié de la limite convenue de son forfait mensuel.

Québec adopte la loi 108 créant l'Autorité des marchés publics

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

Québec met sur pied une autre entité visant à lutter contre la collusion et la corruption, cette fois au coût de 10,8 millions $.

Après l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et l'Autorité des marchés financiers (AMF), voici que le gouvernement Couillard adopte le projet de loi 108 créant l'Autorité des marchés publics (AMP). Elle sera chargée de vérifier les contrats publics octroyés notamment par les municipalités.

Une recommandation de la Commission Charbonneau, l'AMP bénéficiera d'un budget annuel de 17,8 millions $ et emploiera 130 personnes.

Elle ne couvrira pas Montréal, puisque la métropole a depuis trois ans son propre bureau d'enquête, le Bureau de l'inspecteur général de Montréal (BIG).

«Ce que ça dit aux citoyens, c'est que l'argent avec lequel évidemment ils contribuent à la taxation pour les projets dans leur ville, bien le doute (de collusion ou de corruption), maintenant, s'il y en a un, va être analysé», a déclaré le ministre responsable du dossier, Robert Poëti, en point de presse à l'Assemblée nationale, vendredi.

«Il va être enquêté et il y aura des recommandations directement à la municipalité qui diront aux maires ou à ces gens qui ont donné le contrat soit de le modifier, soit de la suspendre ou carrément de l'annuler.»

L'ancien policier estime que la collusion et la corruption ne seront jamais complètement enrayées au Québec.

«La criminalité puis les bandits, c'est comme de la mauvaise herbe, a-t-il illustré. Quand vous les arrachez, ça repousse. Puis des fois, ça repousse un peu plus fort parce qu'ils se rappellent de quelle façon ils ont été arrachés.

«C'est à nous d'être toujours présents et d'avoir une lumière sur eux», a-t-il ajouté.

«Ce que ça dit aux citoyens, c'est que l'argent avec lequel évidemment ils contribuent à la taxation pour les projets dans leur ville, bien le doute (de collusion ou de corruption), maintenant, s'il y en a un, va être analysé»

— Robert Poëti

La nouvelle entité devra également s'assurer du caractère équitable, intègre et transparent des appels d'offres des ministères et organismes.

Son président-directeur général, qui sera bientôt nommé par l'Assemblée nationale avec l'assentiment des deux tiers des membres, aura le pouvoir d'émettre des recommandations, des ordonnances et même d'annuler des contrats.

S'attaquer aux retards de paiements dans l'industrie de la construction

La loi 108 prévoit aussi un projet pilote pour tenter de mettre fin aux retards de paiement dans l'industrie de la construction.

Actuellement, plusieurs entreprises ne veulent plus soumissionner sur des contrats publics en raison des délais de paiement, a constaté Marc Bilodeau de la Coalition contre les retards de paiement dans l'industrie de la construction, qui n'hésite pas à parler de «fléau».

«J'ai commencé en affaires il y a 30 ans. Il y a 30 ans on pouvait se fier d'avoir un paiement le 30 du mois suivant. Un moment donné, oups, ça s'est étiré au 3, au 4, au 10, au 15 et oups, on a changé de mois, là on est rendu à une moyenne de 80 jours, a-t-il affirmé. On n'a plus les moyens un moment donné de suivre la cadence.»

Le projet pilote prévoit un calendrier de paiement plus rapide, et un mécanisme de règlement pour les parties qui n'arrivent pas à s'entendre sur le coût final de la facture.

L'Ontario travaille également sur un projet de loi pour assurer des paiements plus rapides dans les contrats publics.

Centre Adrienne Roy Shawinigan inc.

Besoin d'un emploi?

Besoin d'aide pour te trouver un emploi, d'outils (CV, etc.), d'orientation, pour un retour au travail ou aux études ?

Tu es un(e) alcoolique ou un(e) toxicomane abstinent ?

Alors le Groupe Profit, financé par les CLE de Shawinigan, Grand-Mère et Sainte-Thècle, peut t'aider. Les Services sont personnalisés, gratuits et confidentiels.

Information : 819 539-9285

BlackBerry versera 137 M$ à Nokia

WATERLOO — La Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale a ordonné vendredi à BlackBerry de verser environ 137 millions $ à Nokia. Le conflit était lié à certains paiements qui, selon Nokia, lui étaient dus en vertu d'un accord de licences. L'entreprise de Waterloo, Ontario, s'est dite déçue de la décision, mais elle a ajouté qu'elle l'acceptait. Malgré cela, BlackBerry maintient ses accusations voulant que Nokia enfreigne sa propriété intellectuelle et n'a pas l'intention d'abandonner les poursuites lancées aux États-Unis et en Allemagne.

LA PRESSE CANADIENNE

15 postes

trois-rivières

Surveillant(e)s et préposé(e)s de patinoires extérieures | HIVER 2017-2018

CONCOURS 2017-004-E

La Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire est à la recherche de personnes intéressées à occuper un emploi de surveillant(e)s ou de préposé(e)s de patinoires extérieures. Le travail consiste, entre autres, à respecter la politique d'arrosage et d'entretien des patinoires, effectuer le déneigement de celles-ci, compiler les statistiques d'utilisation, s'assurer que les lieux soient sécuritaires et voir au bon déroulement des activités.

SALAIRE :
Le taux horaire est de 12 $ (l'horaire et le nombre d'heures de travail sont variables).

EXIGENCES DU POSTE :
- Avoir de la facilité à travailler avec le public;
- Posséder un grand sens des responsabilités;
- Bien comprendre les différents règlements et les faire respecter;
- Être autonome et avoir du discernement;
- Capacité et intérêt à travailler à l'extérieur;
- Être disponible pour travailler les soirs, les fins de semaine, ainsi que les jours fériés;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

LIEUX DE TRAVAIL (SECTEUR) :
Cap-de-la-Madeleine, Pointe-du-Lac, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe, Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières

POUR POSTULER :
D'ici le 15 décembre, faire parvenir votre candidature en précisant dans « quel secteur » vous souhaitez travailler.

PAR LA POSTE ET EN PERSONNE :
Ville de Trois-Rivières
Ressources humaines - 2017-004-E
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

PAR COURRIEL (inscrire le numéro de concours 2017-004-E dans l'objet) :
ressourceshumaines@v3r.net

Nous remercions de leur intérêt, toute personne qui soumettra sa candidature, cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques et autochtones à présenter leur candidature.

v3r.net

21 ans de prison pour Victor Poirier

Le meurtrier de Chantal Demers plaide coupable d'homicide involontaire

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Chantal Demers avait une fille, une mère qui l'adorait, des frères. Puis, elle a croisé Victor Poirier, un homme qui s'est mis à la détruire jusqu'à commettre l'irréparable.

À quelques mois de son procès devant jury et après plusieurs négociations entre la défense et la poursuite, Victor Poirier, 49 ans, a plaidé coupable vendredi à une accusation d'homicide involontaire et de harcèlement à l'endroit de Chantal Demers, une femme de 46 ans de Saint-Patrice-de-Beaurivage. Il a aussitôt été condamné à une peine de 21 ans de pénitencier, avec interdiction de demander une libération conditionnelle avant 10 ans d'incarcération.

La frêle mère célibataire a rencontré Victor Poirier en mars 2015. Elle ignore que l'homme traîne un lourd passé de conjoint violent. Poirier a été condamné à cinq ans de prison en 2006 pour des sévices physiques et sexuels sur une femme de Trois-Rivières. Bientôt, Chantal Demers n'a plus le droit d'utiliser le téléphone sans la permission de Poirier. Elle est battue sauvagement et menacée à plusieurs reprises. Chantal Demers invente un code pour pouvoir avertir sa fille de 17 ans lorsqu'elle se sent en danger. «Monsieur avait pris le contrôle de la vie de cette femme-là», résume le procureur de la Couronne, Me Éric Beauséjour.

Le 3 mai 2015, la mère appelle sa fille, en panique. Poirier va rappeler un peu plus tard, en se faisant rassurant. La mère de famille ne sera plus jamais revue vivante.

Le 5 mai, des voisins de la rue des Bois-Francs à Lac-Saint-Charles, voient Victor Poirier et un autre homme transporter ce que la Couronne évalue être la dépouille enroulée dans une couverture.

Victor Poirier sera arrêté le 8 mai dans un bois de Saint-Raymond-de-Portneuf alors qu'il est en train de brûler des vêtements.

Le corps de Chantal Demers sera retrouvé dans le même secteur trois jours plus tard. La dame est toujours enroulée dans la couverture, le visage contre le sol, étendue dans un marécage et le corps partiellement couvert de feuilles. Le rapport d'autopsie n'établira pas de cause exacte du décès. Le corps et le visage de Chantal Demers portaient de nombreuses marques de coups.

L'air placide dans le box des détenus, Victor Poirier a tenu à faire dire par son avocat, Me Julien Grégoire, qu'il n'avait jamais eu l'intention de tuer sa conjointe. Il sait toutefois qu'en raison de son passé, il n'aurait probablement pas été cru au procès. «Mon client assume ses responsabilités», a résumé Me Grégoire.

Vicky Vallières, la fille de Chantal Demers, sera habitée par la colère et la tristesse toute sa vie. «Les quatre mois de relation que Victor et ma mère ont eus ont été les pires de toute mon existence, a témoigné Vicky, dans une lettre lue au juge Serge Francoeur. C'est comme si à chaque fois qu'il nous permettait de nous revoir, je la perdais petit à petit. Comme si à force de se battre pour elle et encore beaucoup plus pour moi, elle s'effaçait de sa réalité.»

Victor Poirier avait déjà été condamné à cinq ans de prison en 2006 pour des sévices physiques et sexuels sur une femme de Trois-Rivières.
— PHOTO ICI RADIO-CANADA

Victor Poirier a aussi plaidé coupable à des voies de fait commises sur trois autres conjointes, entre 2011 et 2015. Il a été condamné à une peine de deux ans, à purger de façon concurrente avec la peine principale.

Ottawa amorce des changements pour abaisser les prix des médicaments

Le gouvernement fédéral a proposé, vendredi, de changer la réglementation encadrant les médicaments brevetés dans le cadre de la première mise à jour de ce cadre à survenir en plus de 20 ans. Santé Canada affirme que les modifications suggérées, qui visent à réduire les prix des médicaments, comprennent une version révisée de la liste de pays que le Canada peut utiliser pour comparer les prix des médicaments brevetés.Elles fournissent aussi de nouveaux facteurs que le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés pourra prendre en considération au moment d'évaluer si le prix d'un médicament est excessif. **LA PRESSE CANADIENNE**

Fillette écrasée par un camion de déneigement

Le Soleil

Une tragédie a endeuillé une famille camerounaise de Charlesbourg, vendredi midi, alors qu'une fillette de 8 ans qui rentrait de l'école primaire pour dîner chez elle a été écrasée par un camion qui effectuait le déneigement du stationnement de son immeuble à logements.

L'accident est survenu vers 11 h 55 dans le stationnement d'un immeuble du boulevard Louis-XIV. La victime est décédée sur le coup et son décès a été confirmé un peu plus tard à l'hôpital. Le chauffeur du camion de déneigement, un homme dans la trentaine, a aussi quitté les lieux en ambulance, victime d'un choc nerveux.

Selon des témoins, la victime marchait derrière le poids lourd quand ce dernier a freiné et fait marche arrière vers elle. Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) n'a toutefois pas confirmé ces informations.

Diana Ramarokoto connaît bien la petite famille qui a été touchée par le drame. Elle a expliqué au *Soleil* que la fillette se rendait à l'école à pied tous les jours en compagnie de sa sœur plus âgée et de deux amis et rentrait toujours dîner à la maison. «C'est très triste ce qui s'est passé. Je crois que ses parents n'étaient pas là, car ils travaillent à l'extérieur», a déclaré la dame. La petite famille compte un troisième enfant en bas âge.

Danielle Bouchard, présidente du conseil d'administration des Immeubles HSF-Habitations sans frontière, l'organisme sans but lucratif qui gère le bâtiment où réside la famille, a expliqué au *Soleil* que c'était la première fois que le camion de déneigement passait dans la cour cette année.

«Quelqu'un m'a appelée pour me demander ce qui se passait. Là, j'ai une locataire qui est en crise et on organise présentement une mobilisation pour avertir les enfants qui reviendront de l'école à propos de ce qui s'est produit», a-t-elle expliqué.

Le SPVQ a érigé un périmètre de sécurité autour de l'immeuble et plusieurs enquêteurs ont été sur place une bonne partie de la journée pour tenter de déterminer les causes de l'accident.

La communauté camerounaise de Québec s'est mobilisée vendredi pour soutenir leurs compatriotes éplorés. De passage en soirée devant l'immeuble à logements, *Le Soleil* a été témoin du va-et-vient constant chez la famille endeuillée. Plus d'une vingtaine de personnes se trouvaient dans l'appartement, selon les visiteurs rencontrés.

«Il n'y a pas de place à s'asseoir à l'intérieur tellement il y a du monde», a expliqué Joseph Oscar Yéné, ancien président de l'Association des Camerounaises et Camerounais de Québec. Ce dernier, qui connaît le père de la jeune victime, s'est présenté comme des dizaines d'autres, proches ou non, pour pleurer le triste décès. «C'est dans nos coutumes, dans nos traditions. Quand quelqu'un perd une personne, les gens vont aller la visiter. Il y a les proches, il y a aussi les gens de la communauté.»

Les municipalités réclament le tiers des revenus du cannabis

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Parce qu'elles pensent avoir davantage de problèmes et de responsabilités sur les bras, les municipalités québécoises réclament le tiers des revenus du cannabis.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont toutes deux plaidé vendredi pour un partage équitable des revenus du cannabis entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les municipalités. Chacun des paliers devrait toucher le tiers des taxes exigées sur le produit selon les deux organisations municipales.

«On pense que la légalisation aura un impact important sur la machine municipale. Alors il n'est pas question qu'en bout de piste, les taxes municipales servent à financer une promesse fédérale», plaide en entrevue téléphonique Alexandre Cusson, maire de Drummondville et président de l'UMQ.

Selon lui, les villes auront des dépenses de formation de policiers et d'achat de matériel pour appliquer la tolérance zéro cannabis sur les routes. Plusieurs services pourraient aussi être touchés, comme l'urbanisme.

En commission parlementaire, Richard Lehoux, président de la FQM, a tenu sensiblement le même discours. Selon lui, il faudrait créer un espace de discussion entre Québec et les municipalités pour discuter «d'égal à égal» du partage des revenus et des responsabilités.

M. Lehoux s'inquiète aussi des endroits où les points de vente de la future Société québécoise du cannabis seront ouverts. Selon lui, le gouvernement doit discuter de zonage avec les municipalités, afin de s'assurer que les points de vente ne soient pas situés près des écoles par exemple.

La FQM souhaite que le gouvernement amende son projet de loi et interdise de fumer du cannabis dans les parcs, les lieux publics, ou tout autre endroit où on ne peut pas boire de bière.

L'UMQ croit quant à elle que cette question des endroits où ce sera permis de fumer relève des municipalités. «On est capables d'assumer nos responsabilités en ce qui concerne nos territoires», indique M. Cusson.

L'étude du projet de loi 157 encadrant le cannabis au Québec se poursuivra jusqu'à la mi-janvier.

Accusée de cruauté animale et de bestialité

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Une femme dans la vingtaine a été arrêtée jeudi soir dans son logement de la rue Duval, dans Limoilou, après que plusieurs appels aient été reçus à la centrale 911 concernant des vidéos de cruauté animale qui auraient été partagés sur Facebook.

Dans l'une des vidéos publiées, une chienne nommée Kali, que la femme décrite comme «sourde» et «ayant une patte cassée» est suspendue dans les airs et lancée violemment contre un mur par sa propriétaire, qui s'adresse à une autre personne en lui demandant si elle est sûre qu'elle la veut toujours.

D'autres images montrant la femme ayant des relations sexuelles orales avec des chiens ont également été diffusées depuis quelques semaines, soulevant la colère de plusieurs internautes.

Les policiers se sont rendus au logement de la femme vers 20h jeudi et l'ont arrêtée, puis libérée sous promesse de comparaître pour des accusations de cruauté animale et de bestialité, c'est-à-dire des actes sexuels avec des animaux.

La femme possédait deux chiens et un chat qui ont été saisis par les policiers et remis à l'entreprise de contrôle animal «Les Fidèles Moustachus».

LAC-MÉGANTIC

Une entente intervient entre le fédéral et les parties

ALAIN GOUPIL
alain.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une entente est intervenue vendredi entre le gouvernement fédéral et plusieurs des acteurs impliqués dans la tragédie ferroviaire de Lac-Mégantic, concernant des accusations déposées en juin 2015 parallèlement au procès qui se déroule depuis un mois au palais de justice de Sherbrooke.

L'entente, intervenue vendredi après-midi devant le juge Conrad Chapdelaine, a pour effet de mettre un terme aux accusations portées par le fédéral en vertu de la Loi sur la sécurité ferroviaire de même qu'en vertu de la Loi fédérale sur les pêches. « Ce que nous avons convenu aujourd'hui [vendredi] devant la cour, c'est de reporter les deux dossiers au 5 février 2018 au palais de justice de Lac-Mégantic pour disposition, a fait savoir la procureure aux poursuites pénales du Canada, Me Josée Pratte. Ce que cela veut dire, c'est que nous allons éviter la tenue d'un procès dans ces deux dossiers. »

En juin 2015, Me Pratte avait déposé des accusations contre MMA Canada, MMA Railway Limited, ainsi que contre le président et directeur général de la MMA, Robert Grindrod, de même que contre la directrice générale du transport, Lynne Labonté, le directeur des pratiques d'exploitation, Kenneth Strout, le conducteur de la locomotive, Thomas Harding, le contrôleur ferroviaire, Richard Labrie, le directeur administratif, Jean Demaître, ainsi que Mike Horan de la direction de la MMA au Canada.

Sauf Richard Labrie, tous ces individus et la MMA faisaient conjointement face à une accusation « d'avoir omis de serrer un nombre suffisant de freins à main pour assurer l'immobilisation du matériel roulant » et « d'avoir omis de serrer les freins à main, de vérifier la résistance au déplacement pour s'assurer que les freins serrés produisaient un effort de freinage suffisant pour immobiliser le matériel en question ».

L'autre accusation, déposée en vertu de la Loi sur les pêches du Canada, reprochait à toutes les parties, y compris Richard Labrie, d'« avoir illégalement rejeté ou permis l'immersion ou le rejet d'une substance nocive à savoir du pétrole brut dans des eaux où vivent des poissons, soit le lac Mégantic et/ou la rivière Chaudière ».

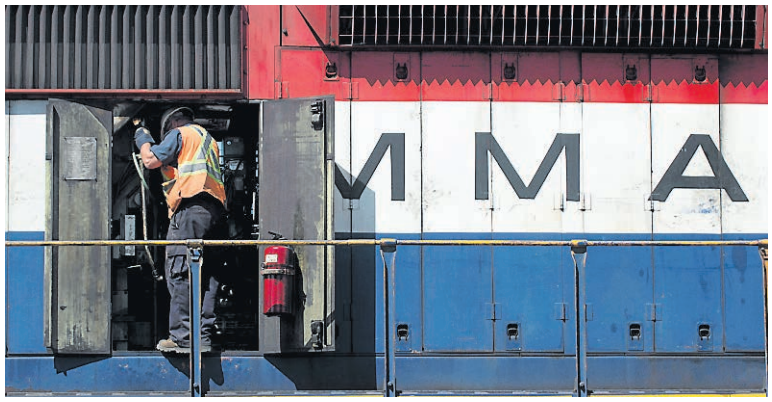

L'entente met un terme aux accusations portées par le fédéral envers la MMA et d'autres acteurs impliqués dans le drame de Lac-Mégantic. — ARCHIVES PC

Je travaille
Tu travailles
Il/Elle travaille
Nous travaillons
Vous travaillez
Ils/Elles travaillent
en français.

Le français se conjugue au travail.

Au Québec, les travailleuses et travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français. Il est de la responsabilité de l'employeur de s'assurer du respect de ce droit.

onparlefrancais.gouv.qc.ca

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

› 3500 $ POUR L'ÉCOLE CURÉ-BRASSARD

L'école primaire Curé-Brassard de Nicolet sera en mesure d'acheter du tout nouveau matériel sportif, grâce à un montant de 3500 $ amassé par l'équipe de la Fédération des éducateurs et des éducatrices enseignants du Québec (FÉÉPEQ), dans le cadre du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie effectué à l'école primaire. Lors de son entraînement, l'enseignant en éducation physique de l'école Curé-Brassard a pédalé sur son vélo stationnaire sur l'heure du dîner, en compagnie de plus de 200 élèves qui ont complété 1 cube énergie avec lui. Sur la photo: Yannick Gentes, éducateur physique du collège Shawinigan et parrain de l'événement, Frédéric Lavallière, enseignant en éducation physique à l'école Curé-Brassard et instigateur de l'activité, Monique Rivard, directrice de l'école Curé-Brassard, Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet et Geneviève Duval, directrice des services à la communauté de la Ville de Nicolet. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION À LA CATHÉDRALE DE NICOLET

Célébration spéciale

NICOLET (MR) — À l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, une célébration eucharistique diocésaine aura lieu le vendredi soir 8 décembre, à 19 heures, à la cathédrale de Nicolet.

Dans une lettre envoyée à tous ses collaborateurs et toutes ses collaboratrices, l'évêque de Nicolet, Mgr André Gazaille, a lancé l'invitation à toutes et à tous: prêtres, diacres, agentes et agents de pastorale, diocésaines et diocésains, à venir célébrer avec lui

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don In memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Vedette du jour

Mme OLIVETTE CARON
accueilli(e) au Complexe La Tortulinoise en juin 2012.
Elle célèbre ses 87 années en présence des ses ami(e)s.
Bonne santé et longue vie parmi nous!
Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819 376-2501
leNouvelliste

Prix Solidarité Brian-Barton 2017

AMÉLIE HOULE
amelie.houle@lenouvelliste.qc.ca

Georges Young remporte le prix Solidarité Brian-Barton 2017. Sur la photo: Jocelyne Chagnon, conjointe de feu Brian Barton, Georges Young, lauréat du Prix solidarité Brian-Barton 2017, Anick Beneke, membre du conseil d'administration du Comité de Solidarité/Trois-Rivières et Jean-Claude Landry, président du Conseil d'administration du Comité de Solidarité/Trois-Rivières.

TROIS-RIVIÈRES — Dans le cadre de la 6e édition de la Soirée sans frontières, le 18 novembre dernier,le Comité de Solidarité/Trois-Rivières a remis le Prix Solidarité Brian-Barton 2017 à Georges Young, afin de souligner son engagement et son implication dans le domaine de la solidarité.

«C'est avec beaucoup d'humilité que je reçois le Prix solidarité Brian-Barton. Recevoir ce prix, c'est vraiment un honneur pour moi, mais c'est aussi et surtout le résultat de belles rencontres. Quand on veut changer le monde, on ne peut pas le changer tout seul. Mais quand on sait regarder autour de soi, on se rend rapidement compte que nombreuses sont les personnes qui s'organisent et qui s'investissent dans ce sens-là, pour rendre le monde plus juste et plus respectueux.»

Tout au long de sa vie, Georges Young s'est impliqué dans le domaine de la solidarité, en plus de faire la promotion des valeurs de justice sociale, d'égalité et de respect, que ce soit en tant qu'animateur régional de Développement et Paix à Trois-Rivières ou auprès de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Trois-Rivières.

Le Prix solidarité Brian-Barton est remis depuis 2012 à une ou deux personnes pour souligner leur engagement en faveur d'une société plus juste et solidaire.

PARUTION SAMEDI
30 DÉCEMBRE 2017

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE
2017 EN MAURICIE
leNouvelliste

PARENTS, GRANDS-PARENTS,
ONCLES, TANTES, AMIS, RÉSERVEZ
DÈS MAINTENANT POUR SEULEMENT 44$

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES PRIX SUIVANTS:

500$ EN CHÈQUE-CADEAU OFFERT PAR LA BIJOUTERIE La Perle Rare INC.

500$ EN CHÈQUE-CADEAU OFFERT PAR uniprix

250$ EN CHÈQUE-CADEAU OFFERT PAR Ève et la cigogne

REMPLISSEZ CE COUPON ET RETOURNEZ-LE AVEC LA PHOTO
(GRANDEUR MAXIMUM 5 X 7 QUI NE POURRA VOUS ÊTRE REMISE) D'ICI LE 13 DÉCEMBRE 2017.

Prénom de l'enfant : _____

Nom de l'enfant : _____

Fille ☐ Garçon ☐ Date de naissance : _____

Ville : _____

Prénom et nom des parents

Mère : _____

Père : _____

Je souhaite effectuer le paiement de 44 $

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. maison : _____ Tél. travail : _____

Ci-joint : un chèque ☐ un mandat-poste ☐ à l'ordre de : Le Nouvelliste

ou par carte de crédit ☐ Visa ☐ Master Card ☐

Nº de carte : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

FAITES PARVENIR VOTRE PARTICIPATION PAR COURRIEL À
BEBES@LENOUVELLISTE.QC.CA
ENVOYEZ VOTRE PHOTO NUMÉRIQUE ET VOTRE PAIEMENT PAR CARTE
DE CRÉDIT OU FAITES PARVENIR VOTRE COUPON À L'ADRESSE SUIVANTE :
LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2017, 1920, RUE BELLEFEUILLE, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) G9A 3Y2
LES RENSEIGNEMENTS RESTERONT CONFIDENTIELS, ET POUR LES ENVOIS PAR COURRIEL, UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION VOUS PARVIENDRA. DATE LIMITE : NOUS DEVONS AVOIR REÇU LA PARTICIPATION D'ICI LE 13 DÉCEMBRE 2017.

Robert Lalonde, préfet de la MRC de Maskinongé. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

BUDGET DE LA MRC DE MASKINONGÉ

Des hausses pour quelques municipalités

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — La modernisation du processus d'évaluation au sein de la MRC de Maskinongé entraîne encore cette année des hausses de quotes-parts vertigineuses pour quelques municipalités.

Le budget de 2018 de la MRC a été adopté il y a 10 jours. Les municipalités de Saint-Léon-le-Grand (+80,56 %), Sainte-Angèle-de-Prémont (+74 %), Saint-Élie-de-Caxton (+41,83 %) et Sainte-Ursule (+39,76 %) arrivent dans le peloton de tête des localités les plus touchées par ces augmentations de quotes-parts. Et en tant que maire de Saint-Léon, le préfet Robert Lalonde est bien placé pour le savoir.

«Ça fait mal. Mais tout ça s'explique par la modernisation de l'évaluation, car le système n'était plus adéquat et il y a de nouvelles facilités pour faire l'évaluation foncière. Mais ce n'est pas quelque chose de récurrent. Et ça fait le tour des municipalités, d'une année à l'autre.»

Saint-Édouard-de-Maskinongé, Saint-Justin, Saint-Barnabé et Saint-Alexis-des-Monts avaient connu la même situation lors de l'adoption du budget de 2017, absorbant des hausses supérieures à 20 %. Toutes ces municipalités voient leur quote-part diminuer en 2018.

Le budget équilibré de la MRC de Maskinongé se situe à 7 427 197 $, une appréciation de 9,3 % comparativement au budget de 2017. Cette hausse repose principalement sur la variation de l'évaluation.

«C'est un budget sans extravagance, estime M. Lalonde. Et c'est voulu comme ça.»

Quelque 315 000 $ provenant du surplus accumulé ont été appliqués au budget de 2018.

INTERNET HAUTE VITESSE

Rien dans le budget de 2018 ne fait allusion au projet d'Internet haute vitesse. Le gouvernement du Québec et celui du Canada ont annoncé tout récemment la contribution de subventions totalisant 10,4 millions de dollars au projet Maskicom. Robert Lalonde attend d'avoir le versement et les modalités qui seront rattachées à ces subventions avant de bouger financement et sur le terrain.

«Est-ce que les gouvernements supérieurs vont nous verser l'argent d'un seul coup? Sur 10 ans avec capital et intérêts? Nous avons les lettres des ministres Anglade (Dominique, ministre provinciale de l'Économie et ministre responsable de la Stratégie numérique) et Bains (Navdeep, ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique). Mais dans ces lettres, ils nous disent que les fonctionnaires vont nous communiquer le mode de versement et les obligations que nous aurons. On devrait avoir une annonce d'ici la mi-décembre. Quand on aura ces lettres, on ira en règlement d'emprunt. Et dès que les argents sont là, on part le projet.»

Le règlement d'emprunt sera de deux millions de dollars.

PAILLÉ PRÉFÈTE SUPPLÉANTE

La mairesse de Sainte-Angèle-de-Prémont, Barbara Paillé, est devenue préfète suppléante lors de la séance d'adoption du budget de 2018 tenue le 22 novembre. Serge Dubé, maire de Saint-Paulin, avait également posé sa candidature.

LE MONDE VU D'ICI

2017, année de commémoration pour le peuple palestinien

ALICE GRINAND
(COLLABORATION SPÉCIALE)
Comité de Solidarité/Trois-Rivières

Le 29 novembre marque la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cette commémoration annuelle prend un arrière-goût particulier cette année, puisque le sort du peuple palestinien semble jalonner par les années en 7 : 1917, 1947, 1967, 2007. Malheureusement, 2017 ne sera vraisemblablement pas l'année de la sortie de l'impasse.

1917 - QU'EST-CE QUE LA DÉCLARATION DE BALFOUR?

Le 2 novembre 1917, le gouvernement britannique approuvait la déclaration Balfour stipulant qu'il «envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui peut porter atteinte ni aux droits civiques et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays.»

Aux Juifs européens qui fuyaient en masse les pogroms de l'Europe de l'Est, ce document promettait de donner à «ce peuple sans terre une terre sans peuple». Dans le document de Balfour, on ne mentionne pas l'existence du peuple palestinien, mais bien de collectivités non juives existant en Palestine. Le destin du peuple palestinien était ainsi décidé, sans même le semblant d'une consultation.

1947 - QU'EST-CE QUE LE PLAN DE PARTAGE DE L'ONU?

Le 29 novembre 1947, les Nations Unies adoptaient la résolution 181 concernant la Palestine: elle prévoyait la fin du mandat britannique et la création de deux États: un État juif occupant un peu plus de la moitié du territoire, et un État arabe (palestinien). Israël est créé officiellement en 1948. Quant à l'État arabe (Cisjordanie et Bande de Gaza), celui-ci ne verra jamais le jour. Entre novembre 1947 et 1949, plus de 750 000 Palestiniens ont dû fuir la guerre ou ont été chassés de leurs domiciles: seulement 150 000 sont demeurés. Plus de 500 villages palestiniens ont été détruits. L'ONU comptait plus de 5 millions de réfugiés palestiniens en 2014.

1967 - QU'EST-CE QUE LA GUERRE DES 6 JOURS?

En juin 1967, Israël lance une offensive contre l'Égypte. La Jordanie riposte en bombardant Jérusalem-Ouest, l'armée israélienne prend alors d'assaut Jérusalem-Est. La progression de l'armée israélienne se fait avec une facilité déconcertante, et les soldats prennent également le contrôle de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et du plateau du Golan au Nord. Une victoire totale d'Israël, une défaite complète pour le peuple palestinien. Cette guerre éclair marquera notamment le début de l'occupation illégale des territoires palestiniens et de l'installation tout aussi illégale selon l'ONU de colons juifs sur les terres palestiniennes.

2007 - QU'EST-CE QUE LE BLOCUS ISRAÉLIEN CONTRE GAZA?

En juin 2007, après que le Hamas, mouvement politique islamiste, remporte les élections et prend ainsi le contrôle de Gaza, Israël, en signe de désaccord, soumet la bande de Gaza à un embargo. La population locale se retrouve enfermée et privée de nombreux biens, souvent de première nécessité. Dix ans plus tard, ce blocus (illégal selon l'ONU) est toujours de rigueur.

Pour en savoir plus: *www.cs3r.org.a*

Le conflit israélo-palestinien est l'un des plus anciens encore actifs actuellement. Depuis déjà 100 ans, depuis la Déclaration Balfour, l'avenir du peuple palestinien était tracé, sans l'ombre d'une consultation.

— PHOTO: : MONTECRUZ FOTO – FLICKR.COM

PAS DE TRADUCTION À UNE RÉUNION INTERNATIONALE À OTTAWA

Le NPD porte plainte au CLO

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

Le député Robert Aubin a porté plainte auprès du Commissariat aux langues officielles (CLO), mécontent de l'absence de service de traduction à un événement international dont l'organisation était assurée en partie par le ministère responsable de la Francophonie.

L'élu néo-démocrate soutient, dans sa lettre expédiée le 29 novembre, que « ne pas reconnaître la place des deux langues officielles » dans une rencontre de la sorte constitue « plus qu'un manque de sensibilité », mais bien une « faute grave ».

« Il va s'en (sic) dire que lorsque des parlementaires ou des invités ne sont pas capables d'apprécier, à leur juste valeur, les propos tenus dans la langue de Molière ou dans la langue de Shakespeare, il y a préjudice », écrit M. Aubin.

La situation qu'il dénonce remonte au 23 novembre. Le ministère du Développement international et de la Francophonie était l'hôte de la réunion d'un comité rattaché à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En entrevue téléphonique, vendredi, le député Aubin a souligné que cet impair du gouvernement lui avait inspiré un « malaise profond de voir que dans une réunion d'une aussi grande importance, on n'accorde pas l'importance qu'on devrait aux langues officielles dans ce pays ».

Au bureau de la ministre du Développement international et de la Francophonie, Marie-Claude Bibeau, on a réagi à la plainte du néo-démocrate en faisant valoir que cette rencontre « informelle » était « présidée par l'OCDE, pas par le gouvernement ou notre ministère ».

« Comme il s'agit d'une organisation internationale, ils ont demandé l'appui de notre bureau pour envoyer l'invitation aux parlementaires et faciliter l'accès à un espace de rencontre », a expliqué l'attachée de presse de la ministre, Marie-Emmanuelle Cadieux.

« Nous prenons très au sérieux la question des langues officielles. Toutes les communications de notre bureau sur cet événement ont été produites et livrées bilingues », a-t-elle ajouté dans un courriel transmis vendredi.

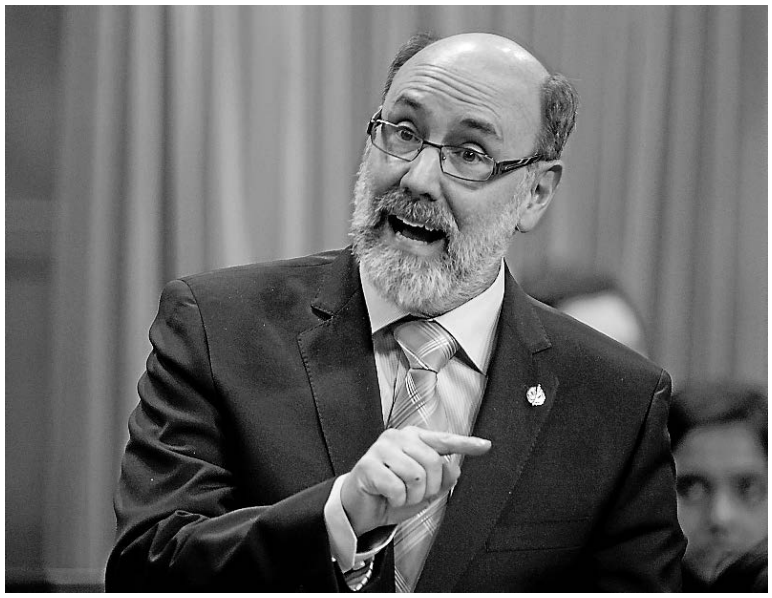

Le député Robert Aubin a porté plainte au Commissariat aux langues officielles. — ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le CLO n'avait pas accusé réception, vendredi après-midi, de cette plainte dont il devra évaluer la pertinence afin de déterminer s'il y a lieu de déclencher une enquête.

La lettre de Robert Aubin est adressée à la commissaire par intérim, Ghislaine Saikaley, qui doit être remplacée prochainement, sur une base permanente, par Raymond Théberge, le candidat nommé jeudi par le premier ministre Justin Trudeau.

La nomination du Franco-Manitobain, actuel recteur de l'Université de Moncton, doit être avalisée par la Chambre des communes et le Sénat. Il comparaîtra mardi prochain devant le comité permanent des langues officielles.

NEUTRALITÉ RELIGIEUSE

L'article charnière de la loi est suspendu

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un juge de la Cour supérieure a suspendu, vendredi, l'article charnière de la Loi sur la neutralité religieuse qui prévoit que les services gouvernementaux au Québec doivent être livrés et reçus à visage découvert.

Un sursis temporaire de l'article 10 a été accordé par le juge Babak Barin, tant et aussi longtemps que le gouvernement du Québec n'aura pas défini les « lignes directrices » qui permettront aux organismes de déterminer si des accommodements peuvent être consentis.

La Loi sur la neutralité religieuse, adoptée le 18 octobre, prévoit la possibilité d'accorder des accommodements pour un motif religieux. Mais l'article 11, qui encadre ces demandes d'accommodement, n'est pas entré en vigueur en même temps que le reste de la loi et il ne l'est toujours pas.

Dans l'article 12, le gouvernement précise qu'il édictera à une date ultérieure des « lignes directrices » pour accompagner les organismes dans l'application de l'article 11. Le ministère de la Justice ne les a toutefois pas encore publiées.

Le projet de loi 62 « favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État » avait été adopté par l'Assemblée nationale. Il prévoit que les services publics devront être donnés et reçus à visage découvert. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le juge Barin suspend donc l'application de l'article 10 tant que l'article 11 ne sera pas entré en vigueur en respect des lignes directrices prévues dans l'article 12.

Malgré ce premier revers en cour, le premier ministre Philippe Couillard ne s'est pas montré ébranlé. En point de presse à Saint-Félicien vendredi après-midi, il a rappelé que le gouvernement prévoyait déjà publier ces directives.

« Je ne suis pas insatisfait du jugement parce qu'il n'est aucunement mention que la loi est en contravention avec les chartes ou a un problème constitutionnel majeur, a fait valoir M. Couillard. Il est juste question pour le juge de voir les règlements d'application. »

Le ministère de la Justice décidera, dans les prochains jours, s'il portera la décision en appel.

Bien qu'elle réclamait que l'article 10 soit complètement invalidé, Me Catherine McKenzie s'est dite encouragée par le jugement. Un débat judiciaire en profondeur pourra ultérieurement avoir lieu sur le fond de la question, lorsque le gouvernement aura précisé les accommodements possibles, a-t-elle expliqué.

Me McKenzie représente dans cette cause le Conseil national des musulmans canadiens, l'Association canadienne des libertés civiles et une citoyenne québécoise musulmane portant le voile intégral, Marie-Michelle Lacoste.

Les trois plaignants ont argué en cour que la loi brime leur droit à la liberté religieuse.

En entrevue à La Presse canadienne, Me McKenzie a clairement laissé entendre qu'elle ne comptait pas en rester là. « La loi a des prohibitions totales, et je ne vois pas comment on peut accommoder dans les circonstances, a-t-elle étayé. D'après moi, la loi, même avec des accommodements, n'est pas constitutionnelle. »

À l'ouverture du congrès de Québec solidaire, Gabriel Nadeau-Dubois s'est dit guère surpris. « C'était écrit dans le ciel que la loi serait contestée, c'était écrit dans le ciel que la loi serait invalidée », a-t-il lancé en mêlée de presse, vendredi.

À ses yeux, ce jugement signifie un retour à la case départ. « Les libéraux avaient l'occasion de tourner une page, ils avaient l'occasion de se concentrer sur ce qui fait consensus pour enfin avancer dans ce fameux débat sur les signes religieux. Mais à quelques mois de l'élection, on est au même point qu'en 2007, il y a 10 ans, et c'est absolument regrettable. »

Dans une déclaration écrite, la porte-parole de la Coalition avenir Québec en matière de laïcité, Nathalie Roy, a mentionné que le gouvernement a adopté une loi « sans assurer sa mise en œuvre sur le terrain ».

AGRESSIONS SEXUELLES

Les plaintes jugées non fondées seront révisées

La Presse canadienne

QUÉBEC — Les plaintes pour agression sexuelle qui avaient été jugées non fondées par la police feront l'objet d'une révision de dossier.

La Sûreté du Québec (SQ) chapeautera à compter de janvier un projet pilote en ce sens, qui durera toute l'année, et s'inspirera du modèle en vigueur à Philadelphie.

L'annonce a été faite vendredi conjointement par le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, et la ministre de la Condition féminine, Hélène David, en conférence de presse.

Il est connu qu'une proportion significative de plaintes pour agression sexuelle sont classées non fondées.

Or, il est important que les victimes d'agressions sexuelles puissent faire confiance au système de justice, a fait valoir M. Coiteux.

Le ministre a indiqué qu'il fallait reconnaître que les femmes « sont victimes en plus grand nombre d'un certain type de crimes », dont les agressions sexuelles.

Il faut non seulement reconnaître cette réalité, mais « il faut y faire face », a-t-il dit, les victimes devant « être prises au sérieux » et soutenues tout au long du parcours menant du dépôt au traitement d'une plainte, souvent un « parcours de combattante ».

Québec s'autorise donc « un second regard » sur les cas de plaintes pour agression sexuelle classées non fondées.

Dans sa démarche de révision des dossiers, la SQ va mettre au point un nouveau modèle d'analyse qui devra inclure les points de vue de plusieurs intervenants : le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les crimes à caractère sexuel et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le comité multipartite ainsi créé pourra formuler des recommandations sur les enquêtes à réexaminer.

Cette approche inclusive « a fait ses preuves » à Philadelphie, a ajouté le ministre Coiteux, qui parle d'une « avancée importante » pour les droits des victimes d'agression sexuelle.

› 3e ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL DE SHAWINIGAN

La magie des Fêtes s'est emparée de la Ville de Shawinigan, depuis vendredi, alors que le Marché de Noël bat son plein du 1er au 3 décembre, à la Place du Marché de Shawinigan. Dans le cadre de sa 3e édition, ce sont plus d'une quarantaine d'exposants qui proposeront des idées-cadeaux originales autant à l'intérieur de la bâtisse du Vieux-Marché qu'à l'extérieur. En plus d'exposer le travail des artisans de la région, des activités familiales et gratuites sont offertes pour les jeunes familles, toute la fin de semaine, dont un spectacle de la reine des neiges, des séances de maquillage, en plus de l'arrivée du père Noël et de la mère Noël. — PHOTO: ANDRÉANNE LEMIRE

› UN CALENDRIER DES «FAMILLES À L'HONNEUR»

De nombreuses familles de la région seront en vedette dans la 3e édition du calendrier mékinacois des «Familles à l'honneur», dévoilé mardi par la Maison des familles de Mékinac et Par'enfant au cœur de nos actions. Lors de cette soirée, les familles gagnantes et participantes ont assisté au grand dévoilement des photos officielles. Au total, ce sont 54 familles provenant des 10 municipalités de la MRC de Mékinac qui ont participé au concours des «Familles à l'honneur». Un tirage au sort a notamment permis de déterminer les familles gagnantes parmi celles qui avaient présenté leur famille sous toutes leurs couleurs. Sur la photo, on retrouve une des familles gagnantes composée d'Éric Marcotte, Zachary, Lexanne et Caroline Poisson. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD

› 6000 $ POUR FAIRE BOUGER DES JEUNES DU PRIMAIRE

L'école primaire d'éducation internationale-secteur est de Trois-Rivières pourra optimiser l'aménagement de sa cour extérieure, en plus de permettre aux 176 élèves de bouger davantage, grâce à une somme de 6000 $ remise par trois membres de l'équipe cycliste Point S du Grand Défi Pierre Lavoie. Rappelons que les cyclistes ont pédalé 1000 km en juin dernier, dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie qui a pour but de soutenir la promotion des saines habitudes de vie chez les jeunes. Sur la photo: Marc Arseneault, cycliste, Virginie Deschambault, présidente du conseil d'établissement de l'école, Pierre Beauregard, cycliste, Claude Turcotte, propriétaire du Garage Charles Turcotte Point S, Dany Beaulieu, cycliste et Claire Lanouette, directrice adjointe de l'école primaire d'éducation internationale-secteur est.

DERNIÈRE HEURE

VOUS AIMERIEZ ÊTRE AVISÉ DES NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE?

Installez l'application du Nouvelliste et activez les notifications.

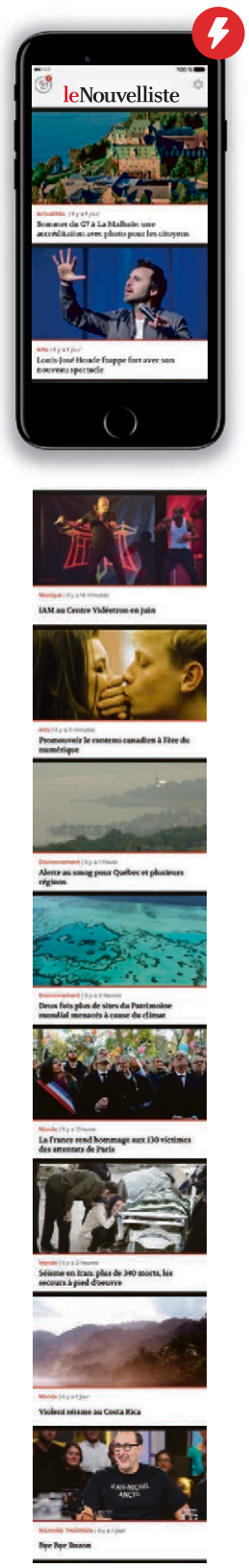

leNouvelliste
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

Les spécialistes de la PETITE ANNONCE

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca

819 378-VEND▸U
819 537-VEND▸U

LE MANOIR DU SPAGHETTI

UNE **HISTOIRE** à chaque bouchée

1147, rue Hart,
Trois-Rivières
Québec G9A 4S3
819 373-0204

LE NOUVELLISTE 2 pour 1

PLUS DE **38 CHOIX** DE PLATS DE PÂTE

Dans les classiques, à l'achat d'un spaghetti et de 2 breuvages au prix régulier, obtenez le 2e spaghetti (de valeur égale ou moindre) GRATUITEMENT.

Limite d'un coupon par 2 personnes. Exclusivement en salle à manger. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Non monnayable. Valide à Trois-Rivières seulement.
Expiration : **6 janvier 2018**

ÉCOUTE
GENTILLESSE
EMPATHIE

Clinique Vétérinaire **Grand-Mère**

799, avenue de Grand-Mère, Shawinigan
Tél.: 819 533-3663

info@veterinairegrandmere.com
www.veterinairegrandmere.com

le monde

Sous-marin : consternation après l'arrêt des recherches de survivants

BUENOS AIRES — Douleur et consternation régnaient vendredi en Argentine après l'abandon des recherches d'éventuels survivants du sous-marin militaire *San Juan*, porté disparu depuis le 15 novembre dans l'Atlantique sud.

Jeudi soir, la Marine argentine a annoncé l'abandon, polémique, des recherches des personnes, précisant que les opérations se concentraient désormais sur la localisation de l'épave de ce fleuron des Forces armées argentines.

Peu avant, deux navires transportant des équipements de secours avaient regagné le port de Comodoro Rivadavia, en Patagonie, une des bases arrière du dispositif en haute mer.

«Je ne comprends pas cette décision de la Marine. Elle est précipitée et infondée, on les abandonne. Je demande au président qu'il oublie un peu le G20 [des ministres des Finances, qui s'est tenu vendredi en Argentine] et qu'il s'occupe de nos 44héros», a réagi Luis Tagliapietra. Son fils de 27 ans, Damian Tagliapietra fait partie de l'équipage du *San Juan*.

D'après les experts, le sous-marin a sombré à environ 450 kilomètres des côtes de Patagonie, quelques heures après avoir signalé une entrée d'eau, un début d'incendie à bord et une avarie sur le système de batteries, qui propulse le bâtiment équipé de moteurs diesel.

«L'espérance de vie est de zéro. Nous sommes au milieu d'une tragédie. L'ambiance au sein de la Marine est à la consternation absolue, angoisse et douleur. Nous avons perdu 44 camarades», a dit à l'AFP un officier de la Marine argentine qui a requis l'anonymat.

Y a-t-il encore un espoir de remonter les corps à la surface? Les raisons de la disparition du submersible seront-elles connues?

«Nous savons désormais que les 44 marins sont morts. Une autre tragédie serait ne pas connaître la vérité. Les recherches continuent avec un protocole : localiser le sous-marin, l'identifier et déterminer ce qui s'est passé», souligne l'expert naval Horacio Tettamanti.

D'après lui, trouver le *San Juan* dans les profondeurs de l'Atlantique sud «est une question de jours. Le périmètre de recherche s'est réduit, et les sous-marins d'inspections vont entrer en action. Ils vont le trouver».

AFP

L'ex-conseiller Flynn inculpé

SÉBASTIEN BLANC
ET JÉRÔME CARTILLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON — L'affaire russe a connu vendredi un spectaculaire coup d'accélérateur avec l'inculpation de Michael Flynn, ancien conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, qui a reconnu avoir menti au FBI et accepté de coopérer avec la justice.

La vaste enquête du procureur spécial Robert Mueller sur l'ingérence de la Russie dans la présidentielle de 2016 — et l'entente présumée entre des proches de M. Trump et Moscou — fait peser une lourde épée de Damoclès au-dessus du 45e président des États-Unis.

Michael Flynn, ex-directeur du renseignement militaire américain, a plaidé coupable en milieu de matinée, devant un juge fédéral à Washington, d'avoir notamment fait de fausses déclarations aux enquêteurs sur ses conversations avec l'ambassadeur de Russie, Sergueï Kisliak.

Selon les documents d'accusation, dont il a confirmé la véracité de sa signature, M. Flynn a ponctuellement agi sur les instructions d'un «très haut responsable» de l'équipe de transition présidentielle. Il s'agirait de Jared Kushner, le gendre de M. Trump, selon Buzzfeed et le *Washington Post*.

Ces révélations ont mis en ébullition la capitale fédérale américaine et fait chuter Wall Street. Le Dow Jones a baissé de plus de 1 %, avant de réduire ses pertes.

Quelles informations cet homme de 58 ans aux traits sévères s'est-il engagé à livrer aux enquêteurs? Jusqu'où ira-t-il pour échapper à la prison? Mettra-t-il directement en cause des proches de Donald Trump, voire le président lui-même?

Debout à la barre, entouré de deux de ses avocats, M. Flynn a répondu d'un ton calme aux questions du magistrat Rudolph Contreras qui lui a signifié qu'il encourait cinq ans de réclusion.

«Les actions que j'ai admises aujourd'hui devant le tribunal constituent une grave erreur», a-t-il ensuite écrit dans un communiqué. «J'accepte l'entière responsabilité de mes actions».

«ENFERMEZ-LA!»

Par ses omissions et fausses déclarations, M. Flynn est accusé d'avoir «entravé» l'enquête ultrasensible du FBI.

Il aurait demandé à l'ambassadeur Kisliak que Moscou réagisse avec retenue aux sanctions prises par l'administration Obama contre les piratages informatiques russes pour influer sur le scrutin présidentiel.

Michael Flynn se voit par ailleurs reprocher d'avoir dissimulé qu'il a tenté d'influencer un vote du Conseil de sécurité des Nations unies sur la colonisation menée par Israël. Ces manœuvres devaient affaiblir l'action de Barack Obama, à l'époque encore président des États-Unis.

Au final toutefois, les révélations vendredi n'ont pas conforté la thèse d'une concertation entre les Russes et l'entourage de Donald Trump pour truquer l'élection.

Ancien général, Michael Flynn est connu pour son indulgence avec la Russie et sa ligne très dure face à l'extrémisme islamique. Durant la campagne, il encourageait avec virulence les foules à crier «Enfermez-la!» à chaque évocation de la démocrate Hillary Clinton.

Il avait été poussé à la démission moins d'un mois après sa nomination à la Maison-Blanche.

Le gouvernement Trump a immédiatement tenté de minimiser le rôle de M. Flynn.

«Rien dans le fait de plaider coupable ou les chefs d'inculpation n'implique d'autres personnes que M. Flynn», a indiqué Ty Cobb, l'avocat de la Maison-Blanche.

Au Congrès, les élus démocrates insistaient sur le fait que les investigations avaient désormais franchi le cercle rapproché du président. «Quand son propre conseiller à la sécurité nationale est trouvé coupable d'avoir menti au FBI sur ses contacts avec les Russes, on peut s'attendre à de nouveaux développements», a commenté Mark Warner, membre de la commission du Renseignement.

UN HOMME BIEN

Donald Trump a toujours réfuté la moindre «collusion» avec la Russie, dénonçant une «chasse aux sorcières» orchestrée par ceux qui refuseraient d'accepter sa victoire.

La relation entre Donald Trump et Michael Flynn fait l'objet d'une attention toute particulière depuis l'éviction brutale en mai du patron du FBI James Comey par le président.

Dans une audition début juin devant le Sénat qui avait sonné comme un coup de tonnerre à travers les États-Unis, ce dernier a en effet affirmé que Donald Trump lui avait personnellement demandé d'enterrer une enquête visant Michael Flynn.

«J'espère que vous pourrez trouver une façon d'abandonner cela, de lâcher Flynn. C'est un homme bien», aurait dit le président à M. Comey en tête à tête le 14 février.

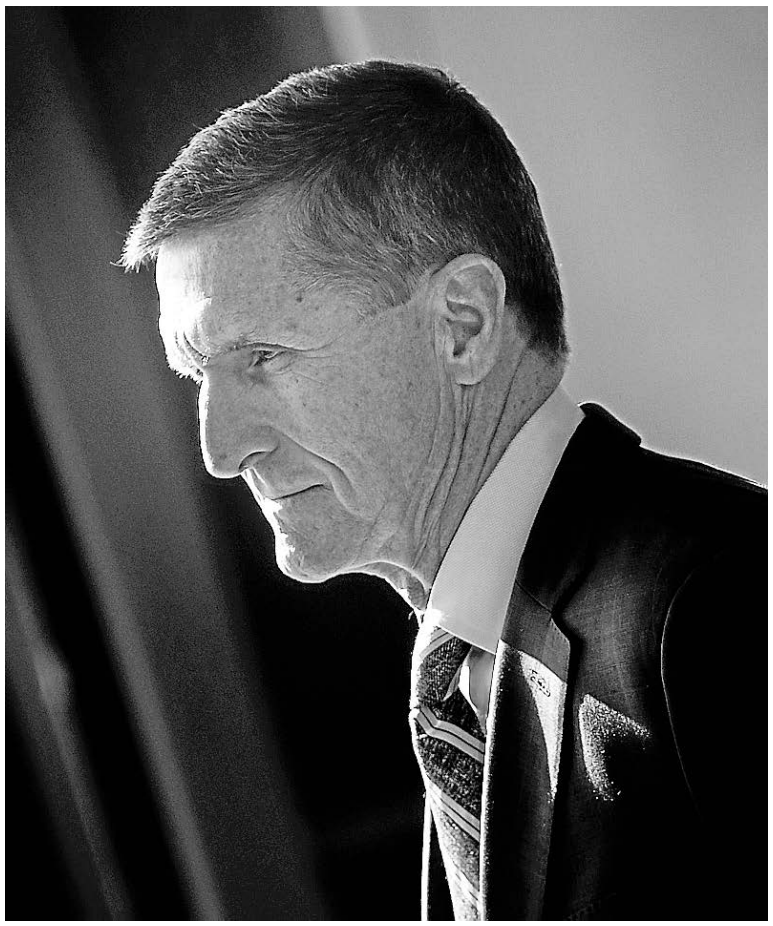

Michael Flynn, ex-conseiller à la sécurité nationale du président Donald Trump, a reconnu avoir menti au FBI. — PHOTO AFP, BRENDAN SMIALOWSKI

M. Comey a réagi vendredi à l'inculpation de Flynn avec une métaphore biblique pleine d'ironie. «Que le droit jaillisse comme une source, la justice comme un torrent intarissable», a-t-il écrit sur Instagram, en citant le livre d'Amos.

M. Flynn est la quatrième personne proche de M. Trump mise en cause dans cette enquête menée par Robert Mueller qui, contrairement à un simple procureur fédéral, dispose d'une plus grande latitude d'action et d'une indépendance renforcée.

Une première vague d'inculpations avait eu lieu fin octobre avec la mise en accusation de Paul Manafort, l'ex-directeur de son équipe de campagne et Richard Gates. Un troisième, George Papadopoulos, a plaidé coupable d'avoir menti aux enquêteurs du FBI et accepté de collaborer avec les enquêteurs.

petites annonces immobilier

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

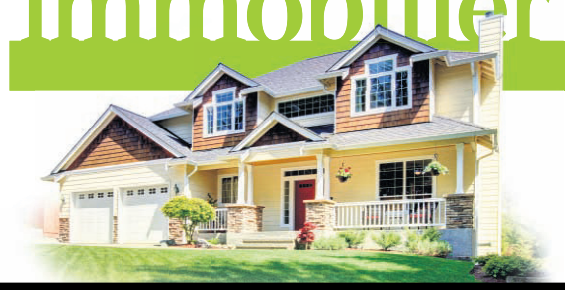

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER VENTE

8644 Propriétés à vendre

1020 DES Saules, TR, libre, 4 c. à c., s/sol fini, en brique,semi meublé, poss., de financement, 169,000$, V.Caron ; 819-696-5556

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

BORD DU FLEUVE BATISCAN
56,000 pi².
Plage de sable
Prix valeur municipale.
819 386-7975.

RUE JOSEPH BOIVIN (secteur Saint-Louis de France), terrain (sans voisin arrière).
Tél.: 819 696-5131

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½, STUDIO, 1er étage, 340$ et +, meublé, ch./écl., câble TV, centre-ville, stat., libre imm., 819 376-3372

FAUT VOIR

2½-3½
location sans bail
Beaux et grands, 2 portes avant/arrière, ch./écl., meublé, refait, stat., buanderie gratuite, près services, conciergerie
4975, boul. Gene-H.Gruger
819 668-1113

2½-3½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, 819 378-9325

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre.
819 996-6452, 819 374-2184

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

8737 Logements à louer

LES APPARTEMENTS Le Corbusier
819 379-8513
31/2, 41/2, 51/2
Chauffés, éclairés, frais peints, grands espaces verts.
À proximité du Centre commercial Les Rivières

8737 Logements à louer

8737 Logements à louer

3½ 4½ et studio à louer
secteur de l'université et du cégep. À partir de 325$/mois meublés, écl./ch. Internet haute vitesse et stat inclus. Idéal pour les étudiants! Disp. à partir de janvier 2018. **418 284-2219**

FAUT VOIR
4½,1er, 2e
libre immédiatement
stationnement, 445$
819 698-8753, 819 384-7810

4½ 1 MOIS GRATUIT
très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., **819 609-0425.**

4½, 495$/MOIS
Entrée lav./séc., lave-vaisselle, intercom, rangement., stationnement., 819 609-0425

4½ 5½, près Les Rivières,
ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom., refait à neuf,
3790 Jacques de Labadi; 565$ à 650$/mois
819 448-6123

4½ ASCENSEUR, STAT INT.
Plancher béton, comptoir granite, intercom, très spacieux. **819 609-0425.**

4½, CAP, libre, 485$ non ch., non écl, propre, pas de chien, remise, 2 stats., prises ext., cour, 2e étage. 819 371-4219

4½, centre-ville, rue Notre-Dame, libre, non ch., non écl., stat., 400$/mois, 819-372-7617.

8737 Logements à louer

4½ GRAND STYLE CONDO, avec walk-in, intercom, déneigé, Trois-Rivières, près du secteur les Rivières, 500$, 819-383-7408

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, PRÈS LES RIVIÈRES
rénové, rangement, stationnement.
819 383-3813

4½, près Les Rivières
rénové, très propre ensol, et paisible, entrée sécurisé, conciergerie, près de tout les services,
819 373-4543

4½, REZ-DE-CH., adapté pour chaise roulante, porte électr., non-fum., côte Rosemont, 1er fév., 2018, 819-694-5372

4½, rue Patry, rénovés, non ch., non écl, bois flottant intercom, pas d'animaux. 819 371-8565

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, chauffé, eau chaude fournie, avec stat. déneigé, pas d'animaux, à partir de 675$, 819-373-1829

5½, REZ-DE-CH., logement entièrement rénové, situé en face du parc du siminaire, libre imm., 475$, 819-699-8858

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½-5½, paisible, remise, intercom,
819 692-3117, 819 691-7020

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8737 Logements à louer

SHAWINIGHAN grand 5½, 3e étage, piscine creusée, près des services, pas d'animaux, 425$, 1 mois gratuit, 819-386-7078

TROIS-RIVIÈRES, 93 des Érables, près de l'hôpital, 5½, 2e étage, planchers bois, s/bains céramique, fraichement rénové, thermopompe, véranda fermée et balcon, stat. déneigé, remise 8'X8'. Idéal pour 50 ans et +. 650$. Libre imm. 819 371-2226.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935$, capital + intérets + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

5½, REZ-DE-CH., cour privée, stat., double, près du K-8-EB, pl.,chauffant, libre déc., 630$, 819-371-3680

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8761 Chambres à louer

AU MOIS
près université,ch./écl.,câble, internet, libre
819-694-0445 / 819-536-3714

CENTRE- VILLE, libre, cuisinière, frigo, wi-fi lavabo, ch., écl., 200$ à 260$,
819 384-4245

8762 Maisons à louer

CHAMPLAIN, poss. d'option d'achat, secteur tranquille, 819-696-3751

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CAP PRÈS DE L'AUTOROUTE
local semi-industriel, 600 volts
819 375-6585 ou 819 698-6585

Petit garage à louer
10 pi x 20 pi, 50$/mois,
819 698-0288

SERVICES ET EXPERTS

8778 Vacances et voyages

VOYAGE VASCO LA CARAVELLE

Casino Akwesasne 13 Janvier prix 55$
25$ pour jouer coupon repas de 12$
Si votre fête en Janvier 20$ supplémentaire
Casino Montréal 20 Janvier prix 37$
10$ pour jouer visite libre chez IKA
Casino Akwesasne 28 29 Janvier prix 179$
Casino Rideau Carleton Lac Lemay
18-19 Février
Visite Festival Sculpture sur Glace
prix 169$
Casino Montréal 7 mars prix 89$
Spectacle Hommage Frank Sinatra et Barbara Streisand
Buffet inclus 10$ pour jouer
Pierre Robichaud
Cell. : 819 247-1390
Permis du Québec
TPS, TVQ et la contribution à l'Office de la protection du consommateur incluse

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Mal de dos, bon massage
819 698-2159

8786 Services financiers et impôts

Étouffé par les dettes? Sortez-vous-en la tête haute!
- Un seul versement par mois, adapté à votre budget.
- Consultation initiale sans frais.
- La faillite n'est pas la seule solution!

HOULE ROY Syndic autorisé en insolvabilité • 819 840-3166
490, rue des Forges, Trois-Rivières
Aussi: Nicolet, Shawinigan, Victoriaville et Montréal

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

Si vous voulez boire, c'est votre affaire, si vous voulez arrêter et ne le pouvez pas, c'est notre affaire.
ALCOOLIQUES ANONYMES
1 866 376-6279
sans frais

8788 Services professionnels et divers

FERAIS tenue de livre pour agriculteurs ou petites entreprises, logiciels SAGE ou ACOMBA. $18.00/heure. Contacter ;
Lyne Breton (418)240-6208 ou
lyne_breton@hotmail.com

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

FAUT VOIR
PORTES DE GARAGE ET REMISE
neuves ou usagées. Différentes grandeurs.
819 228-2569 ou 228-4440

SERVICES PERSONNELS

8816 Agences de rencontres

COUP DE COEUR
COEURS ENCHANTES
RENCONTRE SÉRIEUSE
CONFIDENTIEL (DEPUIS 1998)
Sylvie : 819 373-0181

8817 Amitié et rencontres

Moi, Serge de Trois-Rivières, je cherche une femme entre 50 et 65 ans, qui a une voiture, **819 386-4155**

8819 Messages personnels

Belle brunette vous reçoit, charmante et séduisante. **819 944-1605**

MASSAGE de relaxation et réflexologue, 819 693-1522

POUR vous messieurs Louis vous reçoit, 819-909-4844

8819 Messages personnels

JOLIES CHINOISES
MASSAGE
819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières - 7/7
www.massage-asie.com

LE PHÉNIX
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission : Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement
(819) 539-1980 • (418) 365-5762

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.
Faites un don
Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6
1-877-288-7441 » www.armeedusalut.ca
Un don d'espoir pour la vie

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(E) à temps partiel demandé(e)s avec plusieurs années d'expérience, pour résidence. SVP envoyer C.V. par fax : 819-376-8764 ou residence_trepanier@yahoo.ca

DÉNEIGEMENT CAP -DE- LA-MADELEINE
Recherche chauffeur de tracteur pour déneigement résidentiel et commercial, salaire, compétitif. Info:
ygauthier@groupense.com **819 377-6818**

DÉNEIGEMENT TROIS-RIVIÈRES OUEST
RECHERCHE, chauffeur de tracteur pour déneigement secteur résidentiel, salaire compétitif, courriel ;
déneigement-tro@hotmail.com ou contacter Manuel Proulx, ; 819-693-1168

HOMME 64 ans, 35 ans d'exp. spécialisé dans ébénisterie et réno. du s./sol au grenier, honnête, prix raisonnable, 15$h. Petit et gros projet, pas d'électricité, pas de plomberie **819-979-0744**

RECHERCHE, personne pour résidence de 9 personnes et moins, devra résider sur place, personne fiable, 819-944-2166

RECHERCHE une personne fiable pour travailler avec personne handicaper, à Deschaillond, 819-380-7147.

VÉHICULES

8855 Véhicules lourds et divers

MINI-EXCAVATRICE KUBOTA 2009, KX71
avec seulement 2,400 heures.
819-692-0189

MARCHANDISES

8872 Divers à donner, à louer, à échanger ou demandé

Pneus recherchés
4 pneus d'hiver, 27565R18
819-694-7662

RECHERCHÉ
Mini-entrepôt ou garage
819-694-7662

8873 Divers à vendre

Traîneau pour cabane à pêche ou autre 200$ **Traceur** pour piste de ski de fond avec autoneige 250$. **Patins de hokey** Bauer Chargerneuf taille 10, 60$ 819 378-3280

8883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage rond fendu ou en longueur, livraison de St-Tite à Louiseville 450-421-4306, 819 668-1792 (message et texto)

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE DE LA JEUNESSE)

LA DIRECTRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
JOSÉE GRENIER,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :
Avis est donné à madame Josée Grenier de vous présenter au greffe du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart, à Trois-Rivières, afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 30 novembre 2017 par madame Danielle Imbeault, greffière adjointe à la Cour du Québec, dans le dossier numéro 400-43-000880-171.

Il peut être consulté à la présente adresse pendant une période de 30 jours à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 1er décembre 2017

Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs de la DPJ

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Secteurs Saint-Prosper et Sainte-Geneviève-de-Bastiscan
Environ 175 copies
Salaire offert d'environ 1 100$/mois
Contactez M. André Carignan au 418 365-4187 ou 418 365-0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

leNouvelliste
CAMELOT MOTORISÉ RECHERCHÉ
Hérouxville
Proulxville
Environ 130 copies
Salaire offert d'environ 700$/mois
Contactez M. André Carignan au 418 365-4187 ou 418 365-0336
acarignan@lenouvelliste.qc.ca

LA MAISON DE LA FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.
Notre rôle est d'accueillir chaleureusement les enfants et les parents et d'assurer la sécurité physique et psychologique des enfants!
946, rue St-Paul, Trois-Rivières
www.maison-famille.org - **819 691-0387**

Aide
Assistance
Accompagnement dans toutes les Sphères du Quotidien
EMCQ
Épilepsie Mauricie Centre du Québec
819 373-3211 - 1 866-épilepsie
800, Place Boland, Trois-Rivières - www.epilepsiemcq.org

GRANDE VENTE DE L'ÉQUIPE JPL POUR UN TEMPS LIMITÉ J.P.L.
Oui papa, amenez-en de la compétition! 85762 personnes aiment cette annonce
Lundi à mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi à vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 16 h
LES PRIX SONT TELLEMENT BAS QUE NOS CLIENTS VIENNENT DE PARTOUT.
LE PLUS GROS VENDEUR DE CASQUES GMAX ET ZOAN AU QUÉBEC, C'EST JPL.
On en vend des mille et des mille
99$ 39$
Pneus de moto 45% d'escompte Payez et emportez!
Mise de côté possible Certificats-cadeaux disponibles
Ailleurs vous payez trop cher, chez JPL vous payez pas cher.
CASQUE MODULAIRE VISIÈRE INTÉRIEURE TEINTÉE AMOVIBLE
AVEC VISIÈRE DOUBLE 129$ ~~249,95$~~
AVEC VISIÈRE CHAUFFANTE 179$ ~~328,95$~~
COULEURS DISPONIBLE
NOIR LUSTRÉ • NOIR MAT • ROUGE • ORANGE • ROSE • BLEU • JAUNE • SILVER • VERT • BLANC MÂT
** VENTE FINALE **
VESTE CHAUFFANTE 199,99$ 6 ply
4 pour 399 $ INCROYABLE
25-8x12 (99$) 25-10x12 (109$)
XGEN DE TJD SPÉCIAL POUR UN TEMPS LIMITÉ
Kit complet avec braquet (chenille 12 pouces de large)
4 saisons, le meilleur ! Avec chenille Camoplast
~~3999$~~ 2899$
Lisse au carbure 59$/Paire + Paire de lisse au carbure
Woody's correcteur Lisse stabilisatrice en U 77$/Ch (Slim Jim)
Les meilleures Double carbure
Chariot 159$
Chenilles Camoplast Prix Imbattables
6205 et 6004 3.79$
269$ COFFRE VTT
Coffre écono ~~259$~~ 189$
COFFRE DE VTT AVANT 99,95$
BOTTE DE LOUP MORIN DE VILLE
Rabais surprises en magasin
Milwaukee 135$ +
JPL 79$
Bas 8,95$
Bougie BR8ES BR9ES BR10ES 2,39$
-100 c ~~39$~~ 23,9$
Huile Injection 1 gallon semi-synthétic 39.95$
24$
Coffre avant 2 bidons 124$
Bottes motocross 169$
Botte Loup-marin
761, rue Saint-Laurent Est, Louiseville • 819 228-3124 • 1 800 363-8880

Regardez-moi tous ces prix... OUF! que c'est dur à battre...
GROS RABAIS SUR HABIT MOTONEIGE ET VTT
CHOKO EDCO FXR GKS
PRIX TROP BAS POUR ÊTRE AFFICHÉ

BABILLARD

ACTIVITÉS

CLUB DES AÎNÉS DE SAINT-TITE
Le 2 décembre à 19 h 30 au 480 boul. Saint-Joseph à Saint-Tite: soirée dansante avec Moineau et l'Hirondelle. Info.: 418 365-7368 ou 819 539-3393.

CLUB FADOQ SÉRÉNITÉ
Samedi 2 décembre à 20 h: soirée dansante avec Nicole Lefebvre. 7 $. Cours de danse les lundis et mercredis, viactive les lundis, informatique, bibliothèque et danse les mardis, bridge duplicata les jeudis, initiation à la chorale les vendredis et marche 3 fois par semaine. Au 1301, 5e Avenue, Shawinigan. Info.: 819 538-7335.

DÉJEUNER EN CHOEUR
Le 3 décembre à 9 h 30 au Resto-Bar Mondo, 120 rue Des Forges, Trois-Rivières: rencontre amicale aux personnes 60 ans et plus. Info.: 819 697-1055.

SALON DE NOËL
Le 3 décembre de 9 h à 17 h au sous-sol de l'église Saint-Laurent: salon de Noël de l'Aféas Saint-Laurent. Artisans, agro-alimentaire et restaurant sur place. Info.: 819 379-2586.

ENTRAIDE

GUIGNOLÉE
Le dimanche 3 décembre dans le secteur Gentilly: guignolée des Chevaliers de Colomb conseil 9320. Des bénévoles parcourront les rues pour recueillir vos denrées non périssables et vos dons en argent qui serviront à des familles démunies pour confectionner des paniers de Noël.

SPIRITUALITÉ

ECKANKAR
Le 3 décembre à 10 h 30, au 53, rue Saint-Antoine: chant du HU. Info : 819-222-5226.

MARIE MÈRE DE L'ÉGLISE
Le 2 décembre de 14 h 30 à 16 h 15 à l'église Sainte-Bernadette, 575 rue Guilbert: rencontre sous le thème «L'Eucharistie et la miséricorde». Info.: 819 373-9835.

SAVIEZ-VOUS QU'AU MOINS 50 % DES CAS DE CANCER POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS?
Pour en savoir plus :
Canadian Cancer Society / Société canadienne du cancer
1 888 939-3333 | www.cancer.ca

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures à des règlements d'urbanisme

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné que, lors de la séance que son Conseil tiendra le **lundi 18 décembre 2017** à **19 h 30**, la Ville de Trois-Rivières statuera sur des demandes de dérogation mineure aux dispositions des règlements ci-après identifiés :

District électoral de Châteaudun

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-6051, l'implantation, dans une cour latérale, d'un abri d'auto existant attenant à une résidence unifamiliale construite avant le 6 mai 2015 doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport à une limite de terrain latéral.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre aux nouveaux propriétaires M^me^ Janie Branchaud et M. Jean-Gabriel Lemire-Rochette de maintenir en place un abri d'auto attenant à une résidence unifamiliale dont le poteau avant est situé à une distance de 0,05 mètre de la limite de terrain latérale sud-est.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 2 571 286 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 598 de la rue Champigny.

District électoral de La-Vérendrye

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes qui, dans la zone CV-2428, prescrivent ce qui suit :

- l'implantation d'une aire de stationnement dans une cour latérale doit respecter une distance d'au moins 0,50 mètre d'une limite séparative de lot entre deux ou plusieurs immeubles;
- la partie d'un terrain située dans une cour latérale qui n'est pas occupée par le bâtiment principal, une construction accessoire ou une aire pavée ou graveleuse doit être destinée au couvert végétal dans une proportion équivalente à au moins 25 % de la superficie totale de cette cour.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Manon Lemieux d'aménager une aire de stationnement sur un immeuble résidentiel qui serait située à zéro mètre de la limite de terrain latérale ouest et portant la proportion de couvert végétal au niveau de la cour latérale ouest à 20 % de la superficie totale de cette cour.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 935 945 du cadastre du Québec. Il porte les numéros 723 / 725 de la rue Saint-Georges.

District électoral de Chavigny

Règlement sur le lotissement (2012, chapitre 156)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans les zones RS-2028 et RS-2031, le frontage d'un lot intérieur pour l'implantation d'une résidence trifamiliale isolée est d'au moins 25,00 mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Piscitrium inc. » de construire une résidence trifamiliale sur le lot projeté 6 152 008 du cadastre du Québec dont le frontage serait de 11,69 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est formé des lots 1 206 369, 5 426 238, 5 426 240, 5 426 242 et 5 426 248 – qui seront incessamment connus sous le numéro 6 152 008 – du cadastre du Québec situés en bordure de la rue de Sienne.

District électoral de Marie-de-l'Incarnation

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone CV-2412, le déclin en acier préfini ne fait pas partie de la liste des matériaux de revêtement extérieur complémentaires autorisés pour la construction d'un bâtiment principal situé dans un secteur d'intérêt patrimonial du centre-ville.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre au « Centre Le Havre de Trois-Rivières inc. » de reconstruire une résidence supervisée dont une partie des murs serait recouverte d'un déclin en acier préfini à titre de matériaux de revêtement extérieur complémentaires.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 210 841 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 575 de la rue Laviolette.

District électoral des Rivières

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes prescrivant que, dans la zone RS-8121, la marge de recul avant applicable à un bâtiment principal de nature résidentielle est d'au moins 4,50 mètres et l'implantation d'un garage isolé au niveau des cours latérales et arrière doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport à une limite de terrain latérale.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Yanick Bournival de maintenir en place une résidence unifamiliale dont la marge de recul avant est de 4,40 mètres ainsi qu'un garage isolé qui est situé à une distance de 0,25 mètre de la limite de terrain latérale sud-ouest.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 534 917 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 1290 de la 16^e^ Rue.

District électoral de Pointe-du-Lac

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone CR-1095, tout accès véhiculaire à partir du chemin des Petites Terres est prohibé.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Les glissières Desbiens inc. » d'accéder en véhicule sur son immeuble commercial à partir du chemin des Petites-Terres.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 797 296 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 855 de la rue des Ateliers.

District électoral de Pointe-du-Lac

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RU-1085, la marge de recul latérale applicable à un bâtiment principal de nature résidentielle unifamiliale est d'au moins quatre mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Stéphanie Therrien et M. Francis Couture de construire une résidence unifamiliale dont la marge de recul latérale nord-est serait de 1,60 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 771 431 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue Émile-Baril.

District électoral de Chavigny

Règlement sur le lotissement (2012, chapitre 156)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-1278, le frontage d'un lot intérieur pour l'implantation d'une résidence multifamiliale isolée de six logements et plus est d'au moins 35,00 mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Les Habitations Paris et frères inc. » de créer les lots 6 120 069 et 6 120 070 du cadastre du Québec, pour la construction de deux résidences multifamiliales isolées de huit logements dans un projet intégré, dont les frontages seraient respectivement de 26,80 mètres et 12,30 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est formé des lots 5 428 482, 5 428 483 et une partie des lots 5 428 484 et 4 769 229 – qui seront incessamment connus sous les lots numéros 6 120 069 et 6 120 070 – du cadastre du Québec situés en bordure du boulevard Mauricien.

District électoral de Chavigny

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant, dans la zone RS-1278, qu'une superficie de terrain consacrée aux voies privées de circulation, à l'intérieur du terrain sur lequel est réalisé le projet intégré, doit respecter une superficie totale équivalant à au plus 15 % de la superficie totale du terrain.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Les Habitations Paris et frères inc. » de créer le lot 6 152 934 du cadastre du Québec, pour l'aménagement d'une voie privée de circulation dans un projet intégré, dont la superficie représenterait 23 % de la superficie totale du terrain.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 428 484 – qui sera incessamment connu sous le lot numéro 6 152 934 – du cadastre du Québec situé en bordure du boulevard Mauricien.

District électoral des Rivières

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-8154, la transformation d'un abri d'auto en garage, attenant à une résidence unifamiliale, construite avant le 6 mai 2015, au niveau de la cour latérale, doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport à une limite de terrain latérale.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. André Lambert de transformer un abri d'auto attenant à une résidence unifamiliale en garage et ce dernier sera situé à une distance de 0,25 mètre de la limite de terrain latérale nord-ouest.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 015 970 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 3265 de la rue Talbot.

District électoral de Richelieu

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-4033, l'implantation d'une véranda de plus de deux mètres de profondeur dans la cour arrière d'un immeuble résidentiel doit respecter une marge de recul arrière de 7,60 mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre au nouveau propriétaire, M. Nicolas Daoust Lavoie, de maintenir en place une véranda à l'arrière d'une résidence unifamiliale dont la marge de recul arrière est de 5,55 mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 482 934 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 3905 de la rue de Cherbourg.

District électoral de La-Vérendrye

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes prescrivant que, dans la zone RS-8231, les marges de recul avant et latérales applicables à un bâtiment principal de nature industrielle sont d'au moins trois mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à « Les portes-miroir Portech inc. » de maintenir en place un bâtiment principal de nature industrielle dont les marges de recul avant transversale ainsi que latérales est et ouest sont respectivement de 2,60 mètres, 0,25 mètre et 0,25 mètre.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 017 912 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 1820 de la rue Brébeuf.

District électoral de Sainte-Marthe

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes qui, dans la zone RR-3568, prescrivent ce qui suit :

- l'implantation d'un garage isolé n'est autorisée que dans les cours avant secondaire, latérales et arrière d'un immeuble résidentiel;
- lors de la construction d'un garage isolé, les matériaux de revêtement extérieur utilisés doivent être les mêmes que ceux présents sur le bâtiment principal;
- l'aire au sol totale autorisée pour l'implantation des bâtiments accessoires d'un immeuble résidentiel ne doit pas excéder 100 % de l'aire au sol totale du bâtiment principal comportant un seul étage.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M. Conrad Boissonnault de construire un garage isolé sur un immeuble résidentiel dont l'aire au sol totale des bâtiments accessoires s'élèverait à 105 % de celle du bâtiment principal comportant un seul étage, de la façon suivante :

- situé dans la cour avant;
- avant ses façades recouvertes d'un déclin de dérivé de bois ou de bois non présent sur le bâtiment principal.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 3 085 671 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 4170 de la rue Notre-Dame Est.

District électoral des Carrefours

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter les normes prescrivant, dans la zone RR-7108, qu'un garage isolé du bâtiment principal doit respecter une hauteur de mur d'au plus 3,70 mètres et une hauteur de porte d'au plus trois mètres.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre à M^me^ Geneviève Carpentier de construire un garage isolé sur un immeuble résidentiel dont les hauteurs des murs et de la porte seraient respectivement de 4,50 mètres et quatre mètres.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 5 896 054 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 8575 du boulevard Saint-Jean.

District électoral des Rivières

Règlement sur le zonage (2010, chapitre 26)

La nature de la dérogation demandée consiste à ne pas respecter la norme prescrivant que, dans la zone RS-8154, l'implantation, dans une cour latérale, d'un garage existant attenant à une résidence unifamiliale érigée avant le 6 mai 2015 doit respecter une distance d'au moins 0,60 mètre par rapport à une limite de terrain latérale.

Cette dérogation aurait pour effet de permettre aux nouveaux propriétaires, M. Jean-François Gagnon et M^me^ Marjolaine Guillemette, de maintenir en place un garage attenant à une résidence unifamiliale qui est situé à une distance de 0,50 mètre de la limite de terrain sud-est.

L'immeuble affecté par cette demande est le lot 1 015 374 du cadastre du Québec. Il porte le numéro 4245 de la rue Dargis.

Toute personne intéressée par l'une ou l'autre de ces demandes pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il statue sur chacune de celles-ci en se présentant à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières à la date et à l'heure ci-dessus indiquées.

Trois-Rivières, ce 2 décembre 2017.

M^e^ Stéphanie Tremblay, assistante-greffière

trois-rivières

nécrologie

LANDRY
M. JEAN
1943-2017

Au CIUSSS MCQ CHAUR, le 28 novembre 2017 est décédé à l'âge de 73 ans, monsieur Jean Landry, fils de madame Régine Labonté et de feu monsieur Roger Landry, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la:
Coopérative Funéraire
de la Mauricie
205 Rochefort
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 7J6
Heures d'accueil : dimanche de 12 h à 15 h.
Un dernier Adieu aura lieu
le dimanche 3 décembre 2017
à 14 h 45
à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation aura lieu
à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Shareen (Trevor McKivett) et Jean Jr (Rose-Marie Gagnon); ses petits-enfants : William, Jacob et Clara; sa mère Régine Labonté (feu Roger Landry) ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
En sa mémoire, compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.
Renseignements : 819 370-2883
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

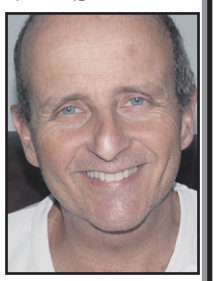

Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Nous portons en notre cœur, ton souvenir, ta joie de vivre et ton amour que tu nous as transmis au cours de ta vie. Encore aujourd'hui, nos larmes ruissellent parfois sur nos joues et nos pleurs s'élèvent jusqu'à toi, reçois-les comme une grande preuve d'amour. Continue de veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 3 décembre 2017 à 9 h, en l'église Saint-Séverin de Proulxville, à la mémoire de

M. RENÉ HAMELIN
(décédé le 29 novembre 2016)

Un merci spécial aux parents et ami(e)s qui se joindront à nous pour la célébration.
Ton épouse Suzanne, tes enfants Louis-Philippe, Andréanne, Marie-Noëlle, Maude ainsi que ta petite-fille Ali

Possibilité d'encadrement accru

La ministre Stéphanie Vallée demande une évaluation sur les activités des préposés aux bénéficiaires

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

«À la lumière des derniers événements», la ministre de la Justice et ministre responsable de l'Outaouais, Stéphanie Vallée, a demandé à l'Office des professions «d'évaluer la possibilité d'encadrer davantage les activités» des préposés aux bénéficiaires (PAB) en vertu du Code des professions.

La ministre de la Justice, Stéphanie Vallée.
— PHOTO: LEDROIT

Dans une réponse écrite fournie au *Droit* par son attachée de presse, Isabelle Marier St-Onge, la ministre Vallée a tenu à offrir «ses plus sincères sympathies aux proches et à la famille» de Marc-André Maxwell, dont le décès — jugé «évitable» par une coroner — est survenu alors qu'il était sous surveillance constante d'un préposé n'ayant pas su reconnaître les signes de son arrêt cardiorespiratoire. Comme le dossier devrait faire sous peu l'objet d'une poursuite civile, la ministre n'a pas voulu commenter «le fond du dossier».

Le rapport de la coroner Pascale Boulay, dont *Le Droit* rapportait vendredi les conclusions avant qu'il ne soit rendu public, contient une recommandation visant à ce que le ministère de la Justice et la Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec (FPBQ) «parachèvent les démarches visant l'adhésion obligatoire à la FPBQ pour tous les préposé(e)s aux bénéficiaires et aides-soignants afin d'assurer une formation uniforme aux membres, et d'en évaluer la qualité, le maintien et la maîtrise des connaissances par de la formation continue pour la protection du public».

Dans sa réponse, l'attachée de presse de Me Vallée note que «la demande pour la création d'un Ordre professionnel a déjà fait l'objet d'une analyse préliminaire en 2007 et 2010». L'Office des professions avait alors «indiqué ne pas être en faveur car [les PAB] ne correspondaient pas aux critères prévus au Code des professions afin de justifier la création d'un Ordre ou l'intégration d'un groupe de personnes à un Ordre déjà existant»., poursuit Me Marier St-Onge.

Cette dernière précise que la création d'une association à adhésion obligatoire «ne relève ni de l'Office des professions ni du ministère de la Justice». «Les derniers événements» poussent tout de même la ministre à demander à l'Office d'analyser la possibilité d'offrir, en vertu du Code des professions, «davantage» d'encadrement aux activités des PAB.

La FPBQ espère pour sa part devenir rapidement une association à adhésion obligatoire. Son président-directeur général, Michel Lemelin, croit fermement qu'un encadrement permettrait une meilleure protection du public, notamment en assurant une formation uniforme et un maintien des connaissances en cours d'emploi. Dans un tel cas, une «clause grand-père» pourrait être prévue afin que les PAB déjà actifs n'aient pas à retourner sur les bancs d'un centre de formation professionnelle, estime M. Lemelin.

La fédération compte quelque 600 membres dans le cadre d'une adhésion volontaire, alors que le réseau public emploie près de 39 000 PAB, souligne M. Lemelin.

En 2015, la coroner Andrée Kronström recommandait que le ministère de la Santé et la FPBQ «parachèvent les démarches menant à la création d'une nouvelle entité, dont l'adhésion serait obligatoire pour tous les préposés aux bénéficiaires ou aides-soignants».

À cela s'ajoute donc la nouvelle recommandation de Me Boulay dans le dossier Maxwell.

Lorsqu'il était ministre de la Santé, Philippe Couillard avait indiqué que le métier de PAB deviendrait «profession». «Je le crois toujours», a-t-il réitéré en 2015 dans un texte de *La Presse*, en soulignant que «la marche vers un ordre professionnel, elle est longue» et qu'«il y a des conditions préalables à remplir, notamment une formation uniforme» et «l'acceptation de créer des comités de discipline pour les incidents».

Wynne conclut sa mission commerciale en Chine

La Presse canadienne

SHENZHEN — La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, a terminé sa mission commerciale en Chine, vendredi, et révélé que le voyage avait permis à la province de conclure des ententes valant quelque 2 milliards $ avec des entreprises chinoises.

En entrevue avec La Presse canadienne à Shenzhen, Me Wynne a ajouté que ces ententes créeraient plus de 2000 emplois en Ontario.

La première ministre et des représentants des secteurs scientifique, technologique, agricole et automobile de la province ont passé la semaine à rencontrer des dirigeants de compagnies chinoises.

PLUSIEURS ARRÊTS

À Shenzhen, Kathleen Wynne s'est entretenue avec la direction de BYD, le plus important fabricant de véhicules électriques au monde, qui prévoit étendre ses activités d'assemblage et de finition à l'Ontario.

Durant son périple, la première ministre ontarienne, qui en était à sa troisième mission commerciale en Chine, s'est également rendue à Chongqing.

Après la Chine, la délégation ontarienne continuera son voyage à Hong-Kong puis à Hô Chi Minh-Ville et à Hanoi, au Viêtnam.

Reconnaissant que la signature d'ententes était importante, Me Wynne a toutefois souligné qu'établir des contacts pouvant mener à la conclusion de futurs accords était l'une des priorités de la mission.

« Actuellement, en raison de l'incertitude de l'économie mondiale, c'est encore plus important que nous ayons ces contacts, que nous diversifions nos relations sur le plan du commerce et des investissements », a-t-elle expliqué.

PROJET DE LOI 160

Québec «dans son bon droit», dit Barrette

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a déclaré vendredi que son gouvernement était «dans son bon droit» de déposer un projet de loi en réponse à un jugement de la Cour supérieure, qui invalidait un règlement de la loi 10.

Pour rappel, la Cour supérieure a rendu en juillet une décision en faveur de quelque 1300 cadres dont les postes avaient été abolis en mars 2015 dans la foulée de la loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé. Le litige concernait un règlement adopté à la hâte sur les indemnités de départ, que le ministre Barrette voulait réduire de 24 à 12 mois.

La juge Suzanne Ouellet a décrété que le ministre avait enfreint la loi en adoptant ce règlement. Selon elle, l'Association des gestionnaires d'établissement de santé et de services sociaux (AGESSS) aurait dû être consultée avant que des modifications aux conditions de travail des cadres soient adoptées, ce qui n'a pas été le cas.

Jeudi, le *Soleil* rapportait qu'au lieu d'aller en appel du jugement, le ministre Barrette avait déposé le projet de loi 160 «confirmant certaines dispositions applicables aux cadres des établissements de santé et de services sociaux». En clair, le projet de loi, qui ne contient que quatre articles, donne force de loi aux dispositions invalidées par la Cour supérieure.

Un article stipule même que les dispositions du projet de loi 160 «sont applicables malgré toute décision administrative, quasi judiciaire ou judiciaire rendue après le 23 mars 2015».

«DÉRIVE AUTORITAIRE»

La manœuvre a fait bondir l'AGESSS, qui y voit une «dangereuse dérive autoritaire». Selon sa présidente, Chantal Marchand, cette manœuvre témoigne du «mépris» du ministre Barrette envers les tribunaux.

En mêlée de presse, vendredi matin, le ministre Barrette a défendu sa position. «Quand on regarde le jugement de la cour, le jugement n'est pas sur le fond, mais sur la procédure. […] Sur le fond, on considère qu'on est dans notre bon droit, et la meilleure démonstration de ça, c'est que les deux autres associations qui représentent les cadres du réseau ont signé et accepté ça», a dit le ministre.

Selon lui, «ce n'est pas la première fois que des projets de loi de cet ordre-là sont déposés dans l'histoire du Québec; en santé, peut-être [que c'est la première fois], mais pas dans l'histoire gouvernementale». ÉLISABETH FLEURY AVEC PATRICIA CLOUTIER

Malgré les chiffres alarmants révélés par son ministère, Gaétan Barrette s'est dit confiant que les cibles qu'il a fixées en terme d'accessibilité aux médecins spécialistes soient atteintes le 31 décembre. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Des chiffres qui soulèvent la colère des médecins

Les spécialistes accusent Barrette de parler des deux côtés de la bouche en ce qui a trait aux cibles à atteindre

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) accuse le ministère de la Santé de parler des deux côtés de la bouche en ce qui concerne les cibles que ses membres doivent atteindre d'ici la fin de l'année pour éviter l'application de la loi 20.

Vendredi, *Le Soleil* rapportait que les médecins spécialistes étaient encore loin d'atteindre les objectifs en ce qui a trait notamment aux consultations référées par un médecin de famille pour les priorités cliniques de moins de 28 jours.

Selon les dernières données du ministère, au 14 octobre, moins de 55 % des consultations prescrites depuis le 31 octobre 2016 (date de la mise en place des centres de réception des demandes de services (CRDS), censés améliorer l'accès aux médecins spécialistes) avaient été réalisées à l'intérieur des délais prescrits pour les priorités cliniques inférieures à 28 jours. La cible à atteindre le 31 décembre 2017 a été fixée à 90 %.

Toujours selon les chiffres transmis par le ministère, pour les priorités cliniques entre trois mois et un an, près de 74 % des consultations avaient, au 14 octobre, été réalisées dans les délais prescrits, tout près de l'objectif de 75 %.

«C'est le contraire! Les chiffres ne sont pas bons! Pour les priorités cliniques A, B et C [inférieures à 28 jours], sur lesquelles on a mis l'accent, on a atteint la cible [de 90 %], selon les chiffres que nous donnent le ministère!» a réagi en entrevue vendredi le Dr Raynald Ferland, qui est responsable du dossier CRDS à la FMSQ.

Le Dr Ferland a dit avoir eu une conversation avec le responsable des CRDS au ministère de la Santé, Martin Forgues, pas plus tard que jeudi soir, la veille de la publication de notre reportage.

«On était sur la même longueur d'onde […]. Martin Forgues m'a dit lui-même que les chiffres n'étaient pas fiables parce que les outils informatiques n'étaient pas au point et qu'on n'était pas capable de colliger les données comme il faut», a relaté le médecin, qui ne comprend pas pourquoi le ministère a donné ces chiffres au *Soleil*.

«Et puis, comment voulez-vous qu'on atteigne les cibles de l'entente alors qu'elles ont été fixées pour 26 spécialités et qu'il y en a seulement neuf qui ont été déployées jusqu'ici dans les CRDS? Comment on peut faire un bulletin de fin d'année quand on n'a pas fait le déploiement de toutes les spécialités? Toute son équipe [au ministre de la Santé, Gaétan Barrette] nous le dit ouvertement que c'est impossible de faire une analyse adéquate» parce que l'infrastructure ne permet pas de livrer la marchandise, a souligné le Dr Ferland, en référence aux nombreux ratés qu'ont connus les CRDS et qui ont amené le ministère à retarder le déploiement des 17 autres spécialités.

Dans notre reportage de vendredi, la porte-parole du ministère de la Santé, Marie-Claude Lacasse, affirmait que «la principale variable qui joue sur l'atteinte des cibles est la disponibilité des médecins spécialistes», et non les difficultés liées aux CRDS.

«C'est très décevant. Les médecins spécialistes ont mis beaucoup d'efforts dans la mise en place du mécanisme. […] De mettre sur le dos des spécialistes la responsabilité du réseau qui est tout croche, c'est déplorable», a réagi le Dr Ferland.

Selon lui, il est clair que les médecins spécialistes n'atteindront pas toutes les cibles d'ici la fin de l'année. «Pour les priorités cliniques D et E [trois mois à un an], on n'atteindra pas la cible», a-t-il dit.

BARRETTE CONFIANT

En mêlée de presse, vendredi matin, le ministre Barrette s'est pourtant montré confiant. À la question d'un journaliste qui lui demandait s'il ne faudrait pas un «miracle» pour que les cibles soient atteintes d'ici la fin de l'année, le ministre a répondu que «ça ne prend pas un miracle, mais de la conviction, de l'énergie et de l'implication».

Comme il l'a souvent fait pour les cibles des médecins de famille, le ministre Barrette a refusé de dire clairement si la loi 20 sera appliquée au 1er janvier en cas de non-atteinte des objectifs par les médecins spécialistes.

«La loi est là, elle est claire, il y a des cibles à être atteintes, et on verra quand on sera rendu au 31 décembre», a simplement dit le ministre, tout en soulignant que les données obtenues par le *Soleil* auprès du ministère dataient de la mi-octobre et qu'il restait encore du temps pour atteindre les objectifs. AVEC PATRICIA CLOUTIER

ACQUITTEMENT D'UN CLANDESTIN

«Le mur!», exhorte Trump

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président Donald Trump a renforcé vendredi ses appels à bloquer l'immigration clandestine par un mur frontalier au Texas, en exploitant à outrance le verdict d'acquittement d'un Mexicain accusé du meurtre d'une Américaine en Californie.

Kathryn Steinle n'avait que 32 ans, c'était une jolie femme blonde toujours radieuse sur les photos transmises par ses proches.

Elle a été fauchée par un tir le 1er juillet 2015, alors qu'elle déambulait sur une jetée touristique de San Francisco.

La balle est partie d'une arme manipulée par Jose Ines Garcia Zarate, un quadragénaire qui avait été expulsé cinq fois du territoire américain, parvenant à chaque fois à revenir illégalement.

Kathryn Steinle est morte dans les bras de son père qui l'accompagnait dans sa promenade.

Au terme d'un procès extrêmement chargé politiquement, l'homme a été déclaré jeudi innocent des principales charges qui le visaient, à savoir le meurtre ou l'homicide involontaire de Mme Steinle.

Il n'a finalement été condamné que pour détention d'arme prohibée en tant que repris de justice, ce qui lui fait encourir une peine maximale de trois ans de réclusion.

Les jurés ont délibéré plusieurs jours avant de donner raison à la thèse accidentelle avancée par les avocats du Mexicain, sans domicile fixe. Les expertises ont notamment montré que la balle avait ricoché avant d'atteindre la victime.

«Verdict scandaleux dans l'affaire Kate Steinle! Pas étonnant que les habitants de notre pays soient si remontés contre l'immigration illégale», a néanmoins tweeté le président, jeudi soir dès l'annonce du verdict.

Des critiques qu'il a reprises dès son lever vendredi. Notant que l'accusé avait pu revenir à plusieurs reprises aux Etats-Unis après ses expulsions, il s'est exclamé : «Son acquittement est une parodie de justice. CONSTRUISONS LE MUR», reprenant l'une de se sprinciaples promesses.

Durant sa campagne présidentielle, Donald Trump avait fait du meurtre de Kathryn Steinle un acte emblématique selon lui de l'implication des immigrés latino-américains dans des activités criminelles.

«TRISTES ET CHOQUÉS»

L'affaire semblait réunir tous les éléments favorables à son discours de fermeté face aux clandestins : la frontière passoire, l'apparent laxisme des autorités démocrates...

Pour Donald Trump et ses partisans, le lieu du procès n'est pas non plus un hasard. San Francisco est l'une de ces villes américaines tolérantes, dites «sanctuaires», qui se veulent un refuge pour les immigrés sans papiers et refusent de coopérer avec la police des frontières pour leur arrestation.

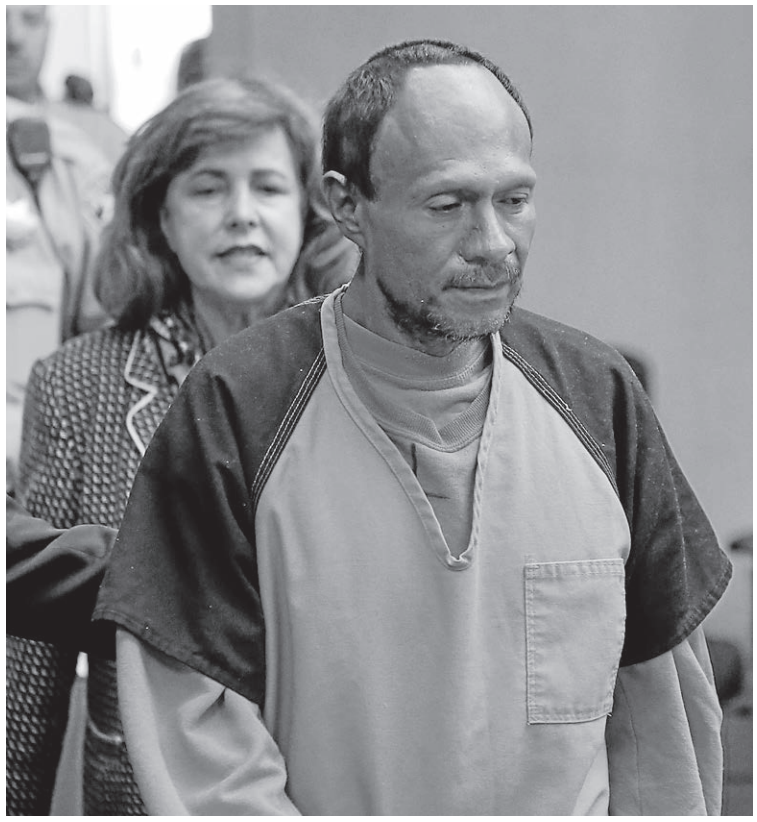

Avant son élection, le candidat Trump avait qualifié Jose Ines Garcia Zarate (photo) «d'animal». Mais l'affaire avait aussi suscité un malaise côté démocrate, puisque son adversaire Hillary Clinton s'était émue que l'immigré mexicain ait pu revenir aux États-Unis. — PHOTO AP, MICHAEL MACOR

Avant son élection, le candidat Trump avait même qualifié Jose Ines Garcia Zarate «d'animal». Mais l'affaire avait aussi suscité un malaise côté démocrate, puisque son adversaire Hillary Clinton s'était émue que l'immigré mexicain ait pu revenir aux États-Unis.

Jeff Sessions, ministre de la Justice et faucon en matière d'immigration, est allé jusqu'à accuser la Ville de San Francisco d'être complice dans la mort de la jeune femme.

«La décision de la Ville de protéger des immigrés criminels a mené droit à la mort de Kate Steinle, qui était évitable et nous a brisé le cœur», a-t-il écrit.

Selon la chaîne Fox News, le ministère de la Justice examine la possibilité de se saisir de l'affaire et de relancer des accusations, cette fois-ci au niveau fédéral, contre Jose Ines Garcia Zarate.

Le père de la jeune femme, Jim Steinle, a assuré au journal *San Francisco Chronicle* qu'il ne ressentait pas de colère à l'égard de cet homme.

«Nous sommes simplement choqués, tristes et choqués», a-t-il confié. «Il n'y a pas d'autre façon de le dire. La justice a été rendue, mais elle n'a pas été servie».

L'album de Bertrand Cantat sort sur fond de polémique

Agence France-Presse

PARIS — La sortie du premier album solo du chanteur français Bertrand Cantat, condamné pour avoir tué sa compagne en 2003 en Lituanie, s'est accompagnée de nouvelles accusations de violences, dénoncées par ses anciens partenaires du groupe Noir Désir.

À la veille de la sortie vendredi du disque *Amor Fati*, l'hebdomadaire *Le Point* a affirmé dans un article qu'il existait «une omerta» autour du comportement violent de l'artiste de 53 ans, avant et après le drame survenu à Vilnius, la capitale lituanienne.

Bertrand Cantat va porter plainte pour «diffamation ou injure» contre le magazine, a annoncé vendredi à l'AFP l'avocat du chanteur, Me Antonin Lévy.

Bertrand Cantat avait été condamné à huit ans de prison pour avoir tué sa compagne, l'actrice Marie Trintignant. Elle avait succombé à ses coups après une violente dispute. Il a purgé quatre ans de prison avant de bénéficier d'une libération conditionnelle en 2007. Son contrôle judiciaire a pris fin en 2011.

Pour son enquête, *Le Point* s'appuie notamment sur le témoignage anonyme d'un des quatre membres de Noir Désir, qui affirme qu'il connaissait le comportement violent de Cantat avant même le drame de Vilnius.

Mais les quatre membres du groupe «démentent les informations parues dans le journal *Le Point*», est-il écrit dans le communiqué transmis à l'AFP par l'avocat de Bertrand Cantat.

OMERTA

La source anonyme de l'hebdomadaire assure par ailleurs que la femme de Bertrand Cantat, Kristina Rady, qui s'est suicidée en janvier 2010, a menti au moment du procès, demandant aux membres du groupe de cacher ce qu'ils savaient, pour que les enfants du couple ne découvrent pas que «leur père était un homme violent».

«Nous avons tous décidé de mentir. Nous étions tous sous son emprise», affirme cette source.

Vendredi, deux ex-membres de Noir Désir, Denis Barthe et Jean-Paul Roy, ont vivement contesté l'article dans une vidéo postée sur Facebook.

«Nous demandons à la direction de la revue de nous présenter des excuses dans les plus brefs délais, pour tout ce qui est dit dans cet article. Cet article fait état d'un mystérieux membre de Noir Désir qui s'exprimerait sous couvert d'anonymat. Nous sommes clairement mis en cause dans ces propos», déclare Denis Barthe dans cette vidéo. Le quatrième membre du groupe, Serge Teyssot-Gay, «a, à son tour, réfuté être à l'origine des "révélations"», dans un SMS transmis à l'avocat de Cantat par la maison de disque (Barclay) de Noir Désir.

Le directeur du *Point* Étienne Gernelle a défendu son article sur Twitter : «Denis Barthe a le culot de demander au *Point* des excuses... Il peut attendre longtemps!».

Un hôpital obéit à un ordre de «ne pas réanimer» tatoué sur un patient

WASHINGTON — Un hôpital de Floride a eu affaire à un redoutable cas de conscience : quand un patient a un ordre de ne pas réanimer (NPR) tatoué sur le torse, faut-il le prendre en compte? L'homme n'a finalement pas été réanimé et est décédé.

L'histoire est racontée dans un article du *New England Journal of Medicine*, paru jeudi, par un médecin du Jackson Memorial Hospital de Miami, où a été hospitalisé cette année un homme de 70 ans.

Arrivé inconscient à l'hôpital, avec des problèmes respiratoires et un taux d'alcoolémie élevé, le patient n'avait pas de papiers d'identité sur lui. Le seul signe distinctif qu'il présentait était un tatouage «ne pas réanimer», avec le mot «pas» souligné, accompagné de sa signature.

Les médecins, fidèles à leur serment d'Hippocrate, ont initialement décidé de «ne pas respecter le tatouage», ne souhaitant pas «s'engager dans une voie irréversible».

Ils ont donc administré des soins de base à l'homme. Mais, interpellés par son tatouage, ils ont également fait appel à un service d'éthique, qui leur a conseillé de prendre ce message en considération.

Les ordres de ne pas réanimer sont placés dans le dossier médical d'une personne, et servent à informer le personnel médical qu'il ne doit pas procéder à une réanimation cardio-pulmonaire si besoin en serait.

L'état du patient s'est donc rapidement dégradé pendant la nuit et il est mort peu de temps après.

Entre-temps, le patient avait été finalement identifié et son ordre de ne pas réanimer avait été retrouvé dans son dossier du département de la santé floridien, ce qui a convaincu les médecins qu'ils avaient pris la bonne décision.

Mais «son tatouage a apporté plus de confusion que de clarté», note l'article. La question s'est notamment posée de savoir si les tatouages représentaient «des souvenirs permanents ou des décisions malheureuses, prises quand la personne était sous l'influence de l'alcool».

Surtout, l'équipe médicale avait retrouvé le cas d'un patient dont le tatouage n'était pas à prendre au sérieux. En 2012, un homme de 59 ans avait été hospitalisé avec la mention «N.P.R.» sur sa poitrine, alors que son dossier ne mentionnait pas d'ordre de ne pas réanimer. L'homme a confirmé que le message tatoué n'était pas à prendre en compte. Interrogé alors sur le sens de ce tatouage, il avait expliqué qu'il était la trace d'un pari alcoolisé perdu dans sa jeunesse. **AFP**

NOËL PARTOUT DANS LA RÉGION

Un mois de décembre festif

Avec le temps des Fêtes à nos portes, les concerts de Noël se multiplieront au cours des prochaines semaines. Des spectacles sont prévus un peu partout dans la région.

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

LA CHORALE DU BAS SAINT-FRANÇOIS

La chorale du Bas Saint-François tiendra un concert de Noël au profit de la Mission d'Odanak. Les représentations auront lieu le samedi 2 décembre à 20 h, le dimanche 3 décembre à 14 h et le samedi 9 décembre à 19 h à l'église d'Odanak. Le spectacle mettra en vedette David St-Laurent, directeur musical, Paule Gaudreault, piano ainsi que 30 choristes. Les billets sont en vente au coût de 10 $.

LE CHŒUR PRO-MUSICA

Le Chœur Pro-Musica et ses 40 choristes, sous la direction de Claude Godbout, présenteront une soirée musicale du temps des Fêtes. Celle-ci se déroulera dans la chapelle du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières le samedi 2 décembre à 20 h. Les billets sont disponibles en prévente pour la somme de 20 $ ou le soir du concert à 25 $. Les personnes intéressées peuvent réserver leur place en téléphonant au 819-377-4120 ou au 819-379-6096.

LA CLÉ DES SONS

La troupe la Clé des sons, dirigée par Alain Bourassa, tiendra une comédie musicale intitulée Un Music-Hall pour Noël. L'événement se tiendra le samedi 2 décembre et les billets pour la soirée souper et spectacle sont disponibles pour un montant de 30 $. Une autre représentation, sous la forme d'un spectacle seulement, est prévue le dimanche 3 décembre à 13 h 30. Le coût est de 15 $. Il est possible de réserver en communiquant au 819-538-9328.

LA CLÉ DES CHANTS

C'est sous le thème Chantons Noël à la Chapelle que la chorale la Clé des Chants présentera, le dimanche 3 décembre, son concert de Noël. Le spectacle aura lieu à 14 h à la chapelle du Port Saint-François. Pour informations et billets: 819-293-2501.

LA CLÉ D'OR

La chorale la Clé d'or se produira le jeudi 7 décembre à 19 h 30 dans le cadre de son concert de Noël au Centre des arts populaires de Nicolet. Le prix d'entrée est de 10 $.

AOSJPF

Les Ateliers et l'Orchestre Symphonique de jeunes Philippe-Filion (AOSJPF), sous la direction de Monique Gagnon Carbonneau et son adjointe Andréanne Lamothe, tiendront le spectacle Un nouveau souffle de Noël à l'église Notre-Dame-de-la-Présentation le samedi 9 décembre à 14 h. Des billets à 10 $ sont en vente par internet, au guichet de la billetterie du Centre des arts de Shawinigan, auprès des musiciens ainsi qu'à la porte la journée de l'événement.

LES SEMEURS DE JOIE

Les Semeurs de joie de Nicolet ont enregistré, en décembre dernier, leur nouvel album qui s'intitule Alleluia! C'est Noël!. Ce disque, qui comprend 20 pièces, sera disponible lors de leur concert de Noël le dimanche 10 décembre à Nicolet ou en téléphonant au 819-293-5502.

VOXART

La troupe Voxart s'est associée à la Fondation Maison Carpe Diem afin de présenter son spectacle Noël au cabaret au profit de celle-ci. L'événement, qui mettra en scène plus de 30 artistes, aura lieu le lundi 11 décembre à la salle J.-Antonio-Thompson. Les billets sont disponibles par téléphone au 819-380-9797 et en ligne à www.ovation.qc.ca ou www.enspectacle.ca.

LE CHŒUR DU ROCHER

Le Chœur du Rocher offrira son traditionnel concert de Noël le dimanche 17 décembre à 14 h du côté de l'église Sainte-Flore. Cette année, l'ensemble à cordes Harmonie se joindra au Chœur lors du spectacle. Une partie des profits réalisés sera remise au Noël des nôtres. Les billets sont présentement en vente à 10 $ au Centre de photocopies Robichaud du secteur Grand-Mère et auprès des membres des deux ensembles.

LINDA PROULX

Linda Proulx et le groupe Medley organisent un spectacle-bénéfice de Noël au profit de la paroisse Saint-Georges. Celui-ci se tiendra le samedi 16 décembre à l'église Saint-Georges de Champlain à compter de 19 h 30.

Le coût du billet est de 20 $. Les personnes voulant y assister peuvent se les procurer en composant le 819-538-2186 ou le 819-538-1777.

LE CHŒUR LOUIS SOL

Le Choeur Louis Sol, sous la direction de Louise G. Gladu, tiendra un concert de Noël le dimanche 10 décembre à 14 h à l'église Sainte-Famille.

Les gens sont invités à faire une contribution volontaire pour la paroisse lors du spectacle.

RENÉ VEILLETTE

Le jeudi 7 décembre, du côté de l'église Saint-Narcisse à 20 h, aura lieu un concert de Noël mettant en vedette le chanteur René Veillette, le musicien Yan Veillette et d'autres invités surprises. Les billets sont en vente au presbytère et au Pétro T pour la somme de 20 $.

LE CHŒUR DES PÈLERINS

C'est sous le thème Sur le chemin de Bethléem que le Chœur des Pèlerins tiendra son concert. Le spectacle aura lieu le 10 décembre à 14 h au Théâtre du Cégep de Trois-Rivières. Les billets sont disponibles en ligne à l'adresse *www.choeurdespelerins.org* au coût de 20 $.

RÉSULTATS DU : JEUDI 30 NOVEMBRE 2017

LOTO QUÉBEC

lotoquebec.com/loteries

Grande VIE : 07 15 31 35 48 — Grand NUMÉRO (GN) 7

Tout ou Rien : 01 03 04 05 07 11 15 17 18 19 22 24

Lotto 6/D : 1 5 5 5 6 6 1 3

Sprint 6 : 04 18 26 35 43

Lotto Poker : 5♡ 5♣ 7♡ 10♢ A♡

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 08 AOÛT 24 TAUREAU

Banco : 05 11 27 29 30 31 34 38 39 40 43 44 45 47 48 54 59 61 62 67 — Turbo x 3

Quotidienne : 2 66 3 084 4 6864

Triplex : 12 16 21 23 37

Extra : 9930755

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

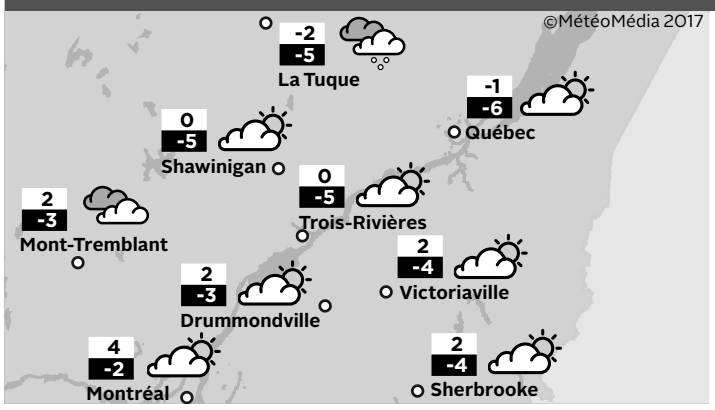

Demain
Max. 1
Min. -5
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %
Vents légers

Lundi
Max. 2
Min. -1
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Mardi
Max. 6
Min. 2
Faible pluie
Précipitations : 80 %
Vents du sud 24 km/h

Mercredi
Max. 3
Min. -5
Averses
Précipitations : 80 %
Vents 23 km/h

LE SOLEIL

7h14 16h04
Durée du jour : 8h50

LA LUNE

Coucher : 5h31 Lever : 15h51
03 déc. 10 déc. 18 déc. 26 déc.

ALMANACH

Maximum normal	-1,7°
Minimum normal	-9,7°
Record max	8,3°/1970
Record min	-23,3°/1958

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
7h00	0,9 m	8h45	0,9 m
10h12	1,7 m	11h18	1,1 m
18h51	0,9 m	20h33	0,9 m
22h27	2,1 m	23h09	1,3 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Beau	-2	-4
Barrage Gouin	Éclaircies	-2	-5
Calgary	Beau	1	-9
Charlottetown	Averses	4	0
Edmonton	Beau	-4	-11
Fredericton	Beau	3	-1
Gaspé	Soleil	2	-6
Gatineau	Nuageux	4	-2
Halifax	Variable	7	2
Îles-de-la-Mad.	Averses	4	2
La Malbaie	Variable	-1	-5
La Tuque	Ave neige	-2	-5
Ottawa	Nuageux	4	-2
Québec	Variable	-1	-6
Regina	Soleil	3	-10
Rimouski	Beau	-2	-5
Rivière-du-Loup	Beau	-1	-5
Saguenay	Variable	-3	-6
Sept-Îles	Ensoleillé	-1	-6
Toronto	Variable	6	1
Val-d'Or	Faib neige	2	-1
Valleyfield	Variable	3	-2
Victoria	Pluie	7	4
Victoriaville	Variable	2	-4
Yellowknife	Éclaircies	-18	-23

LE MONDE

Amsterdam	Variable	4	2
Athènes	Averses	15	14
Boston	Variable	7	1
Bruxelles	Beau	3	-2
Buenos Aires	Éclaircies	25	21
Hong Kong	Soleil	20	17
Lisbonne	Soleil	13	4
Londres	Averses	5	4
Los Angeles	Soleil	22	12
Madrid	Beau	10	-1
Mexico City	Ensoleillé	22	6
Moscou	Ave neige	-3	-5
New York	Beau	9	2
Paris	Beau	3	-3
Rio	Averses	27	22
Rome	Averses	12	4
Tokyo	Beau	9	6
Washington	Variable	13	4

AU SOLEIL

Acapulco	Variable	29	24
Bermudes	Orages	22	18
Barbades	Orages	28	26
Cancun	Soleil	27	24
Fort Lauder.	Beau	26	20
Freeport	Ensoleillé	26	21
Key West	Averses	27	23
La Havane	Averses	26	22
Martinique	Orages	31	24
Myrtle Beach	Averses	18	8
Montego Bay	Averses	29	25
Orlando	Ensoleillé	27	16
Phoenix	Variable	26	13
Puerto Plata	Orages	27	23
Puerto Vallarta	Ensoleillé	29	17
San José	Ensoleillé	30	23
Tampa	Soleil	27	16
West Palm B.	Beau	26	21

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	25	17	6	1	1	16	90	65	36	9-2-1-0	8-4-0-1	6-4-0-0	P-1
Toronto	27	17	9	0	1	16	98	82	35	8-5-0-0	9-4-0-1	7-2-0-1	G-2
Montréal	**27**	**12**	**12**	**2**	**1**	**11**	**68**	**85**	**27**	**7-5-2-0**	**5-7-0-1**	**5-3-1-1**	**G-4**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	26	17	8	0	1	14	76	62	35	10-4-0-0	7-4-0-1	8-2-0-0	G-2
New Jersey	24	14	6	2	2	12	78	74	32	6-4-1-1	8-2-1-1	5-2-2-1	P-1
N.Y. Islanders	25	15	8	1	1	14	94	82	32	8-1-1-1	7-7-0-0	7-3-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	27	14	10	2	1	14	78	90	31	8-2-1-0	6-8-1-1	5-4-0-1	G-3
N.Y. Rangers	26	14	10	1	1	13	87	78	30	11-5-1-1	3-5-0-0	7-3-0-0	G-1
Washington	26	14	11	1	0	12	76	80	29	8-5-0-0	6-6-1-0	6-4-0-0	P-1
Boston	23	11	8	3	1	10	63	68	26	7-4-2-0	4-4-1-1	5-4-1-0	G-1
Caroline	24	10	9	2	3	8	69	75	25	5-4-2-1	5-5-0-2	4-4-1-1	P-2
Detroit	26	10	11	4	1	8	73	80	25	4-5-3-1	6-6-1-0	2-4-3-1	P-6
Ottawa	**24**	**9**	**9**	**2**	**4**	**8**	**74**	**81**	**24**	**4-5-2-3**	**5-4-0-1**	**3-6-1-0**	**G-1**
Philadelphie	25	8	10	5	2	8	70	78	23	4-5-3-1	4-5-2-1	1-4-4-1	P-9
Floride	24	10	12	1	1	8	72	83	22	5-4-1-1	5-8-0-0	6-4-0-0	G-2
Buffalo	26	6	16	3	1	6	55	89	16	3-9-0-1	3-7-3-0	1-7-2-0	P-3

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	25	17	7	1	0	15	86	66	35	9-4-0-0	8-3-1-0	6-4-0-0	P-1
Winnipeg	25	15	6	4	0	14	82	67	34	8-2-1-0	7-4-3-0	7-2-1-0	P-1
Nashville	25	15	7	1	2	13	79	73	33	9-2-0-1	6-5-1-1	7-2-0-1	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Los Angeles	26	15	8	3	0	13	78	59	33	7-5-2-0	8-3-1-0	4-5-1-0	G-3
Vegas	24	15	8	0	1	15	83	73	31	9-2-0-0	6-6-0-1	6-4-0-0	P-2
Calgary	25	14	10	1	0	12	73	76	29	7-6-0-0	7-4-1-0	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	25	14	10	0	1	14	74	72	29	9-2-0-0	5-8-0-1	6-3-0-1	G-3
San Jose	23	13	8	1	1	12	61	51	28	7-6-0-1	6-2-1-0	5-3-1-1	G-2
Chicago	25	12	9	4	0	12	79	67	28	6-4-2-0	6-5-2-0	5-3-2-0	P-2
Vancouver	26	12	10	2	2	12	73	76	28	3-5-2-1	9-5-0-1	4-4-1-1	G-1
Minnesota	25	12	10	2	1	11	76	76	27	7-3-2-0	5-7-0-1	6-3-1-0	G-1
Colorado	23	12	9	1	1	11	76	73	26	8-2-1-0	4-7-0-1	4-4-1-1	G-1
Anaheim	26	11	11	2	2	9	70	79	26	6-7-2-0	5-4-0-2	4-5-0-1	P-1
Edmonton	26	10	14	1	1	10	71	87	22	5-8-0-0	5-6-1-1	4-5-0-1	P-1
Arizona	28	6	18	3	1	5	66	101	16	2-8-1-0	4-10-2-1	4-5-1-0	P-3

LNH

Jeudi 30 novembre
Los Angeles 5 Washington 2
Montréal 6 Detroit 3
Vancouver 5 Nashville 3
Vegas 2 Minnesota 4
Dallas 4 Chicago 3 (P)
Toronto 6 Edmonton 4
Arizona 0 Calgary 3
Vendredi 1er décembre
Anaheim 2 Columbus 4
Pittsburgh 4 Buffalo 0
Ottawa 6 N.Y. Islanders 5
Caroline 1 N.Y. Rangers 5
San Jose en Floride, 19h30.
Vegas à Winnipeg, 20h.
Los Angeles à St. Louis, 20h.
New Jersey au Colorado, 21h.
Samedi 2 décembre
Boston à Philadelphie, 13h.
St. Louis au Minnesota, 18h.
San Jose à Tampa Bay, 19h.
Toronto à Vancouver, 19h.
Buffalo à Pittsburgh, 19h.
Floride en Caroline, 19h.
Detroit **à Montréal**, 19h.
Columbus à Washington, 19h.
New Jersey en Arizona, 20h.
Anaheim à Nashville, 20h.
Chicago à Dallas, 21h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Dimanche 3 décembre
Ottawa à Winnipeg, 19h.
Los Angeles à Chicago, 19h.
Dallas au Colorado, 20h.
Arizona Vegas, 20h.
Lundi 4 décembre
San Jose à Washington, 19h.
N.Y. Islanders en Floride, 19h30.
Boston à Nashville, 20h.
Philadelphie à Calgary, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 1 décembre.

	B	A	Pts
Stamkos, TB	11	26	37
Kucherov, TB	17	19	36
Gaudreau, Cal	11	23	34
Schwartz, STL	13	19	32
Kessel, Pit	11	21	32
McDavid, Edm	11	20	31
Schenn, STL	10	20	30
Voracek, Phi	7	23	30
Scheifele, Win	12	17	29
Tavares, NYI	16	12	28
Kopitar, LA	12	16	28
Tarasenko, STL	12	16	28
Giroux, Phi	11	17	28
Kuznetsov, Was	8	20	28
Mackinnon, Col	8	20	28
Wheeler, Win	6	22	28
Bailey, NYI	5	23	28
Kane, Chi	10	17	27
Monahan, Cal	14	12	26
Couturier, Phi	14	12	26
Forsberg, Nas	13	13	26
Matthews, Tor	13	13	26
Hall, NJ	8	18	26
Ovechkin, Was	18	7	25
Boeser, Van	13	12	25
Lee, NYI	13	12	25
Crosby, Pit	10	15	25
Huberdeau, Flo	8	17	25
Stone, Ott	14	10	24

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 1 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	27	12	6	18
Drouin	25	5	12	17
Pacioretty	27	8	8	16
Danault	27	4	11	15
Weber	20	4	9	13
Galchenyuk	27	6	6	12
Shaw	27	6	6	12
Plekanec	27	3	8	11
Byron	27	6	4	10
Hudon	26	3	7	10
Petry	27	3	6	9
Benn	26	2	4	6
Morrow	16	3	2	5
Lehkonen	18	2	3	5
Alzner	27	0	4	4
Mete	25	0	3	3
De La Rose	18	0	1	1
Davidson	13	0	1	1
Niemi	7	0	1	1
Montoya	4	0	1	1
Carr	1	0	1	1
Price	15	0	0	0
Froese	10	0	0	0
Deslauriers	8	0	0	0
McCarron	8	0	0	0
Lindgren	8	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0
Jerabek	5	0	0	0
Scherbak	2	0	0	0
Schlemko	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	7	7	1	44	1	3,07	,902
Niemi	0	4	1	24	0	5,50	,845

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 1 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Stone	23	14	10	24
Hoffman	23	8	11	19
Brassard	23	6	11	17
Karlsson	18	1	16	17
Duchene	23	5	6	11
Pyatt	23	4	7	11
Pageau	23	2	9	11
Dzingel	23	6	3	9
Phaneuf	23	3	6	9
Wideman	16	3	5	8
Burrows	23	3	3	6
Thompson	23	3	3	6
Smith	14	0	6	6
Ryan	15	0	6	6
Ceci	23	2	2	4
Oduya	20	2	2	4
Borowiecki	12	2	1	3
Chabot	5	0	3	3
Claesson	22	1	0	1
Condon	7	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Chlapik	1	0	1	1
Anderson	18	0	0	0
Dumont	10	0	0	0
Harpur	8	0	0	0
Paul	4	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0
McCormick	3	0	0	0
Jaros	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	7	8	3	51	1	2,95	,895
Condon	1	1	3	17	0	2,84	,909

LHPS - M18

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Lévis	14	12	2	0	74	45	24
A.-Lorette	14	7	5	2	57	52	16
Clarétain	12	7	5	0	43	35	14
St-Bernard	12	7	5	0	38	36	14
CMI	11	6	4	1	46	34	13
SSJ	14	5	9	0	39	60	10
Riv.-du-Loup	11	1	10	0	26	48	2

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	BP	BC	Pts
Mont-Ste-Anne	11	10	1	0	56	32	20
L.-Teasdale	11	8	2	1	65	32	17
Georges-Vanier	10	8	2	0	39	26	16
Verbe-Divin	10	4	3	3	27	31	11
Des Sources	11	4	6	1	30	38	9
Ste-Anne	11	2	8	1	21	47	5
St-Hilaire	10	0	10	0	19	64	0

Samedi 25 novembre
Des Sources 2 Ste-Anne 1
L.-Teasdale 2 G.-Vanier 3
Clarétaine 3 A.-Lorette 4
Lévis 8 St-Hilaire 1
St-Bernard 1 R.-du-Loup 0
V.-Divin 3 Mont-Ste-Anne 4
CMI 6 SSJ 3
Dimanche 26 novembre
Clarétain 3 Rivière-du-Loup 1
St-Bernard 4 CMI 2
A.-Lorette 5 SSJ 3
Pause jusqu'au 8 décembre

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	21	13	6	1	1	80	57	28
Ste-Foy	22	13	9	0	0	81	70	26
St-Lawrence	22	12	9	0	1	73	66	25
Alma	21	9	6	5	1	73	70	24

SECTION CENTRE-DU-QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	22	18	4	0	0	91	52	36
Ch.-Lennoxville	22	17	5	0	0	86	56	34
Sorel-Tracy	23	5	18	0	0	54	116	10
Laflèche	22	3	16	2	1	54	120	9

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	21	15	4	1	1	113	75	32
A.-Laurendeau	22	12	9	1	0	84	64	25
St-Laurent	21	10	10	1	0	81	78	21
Dawson	23	4	18	1	0	68	115	9

Vendredi 1er décembre
Sorel-Tracy 3 St-Laurent 0
St.Lawrence 4 Ste-Foy 6
Dawson 5 Lennoxville 8
Samedi 2 décembre
St-Hyacinthe à Thetford, 13h30
Alma à André-Laurendeau, 19h30
Sorel-Tracy à Dawson, 20h
Dimanche 3 décembre
Lionel-Groulx à St-Hyacinthe, 14h
St-Lawrence à A-Laurendeau, 14h
Alma à Ste-Foy, 14h30
Lennoxville à Thetford, 15h
Laflèche à St-Laurent, 15h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Québec	29	18	9	2	0	101	88	38
Rimouski	26	16	6	4	0	78	63	36
Victoriaville	28	12	13	2	1	82	98	27
B.-Comeau	27	12	13	1	1	79	99	26
Chicoutimi	27	11	13	3	0	87	83	25
Shawinigan	28	8	19	1	0	79	119	17

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drum.	27	18	7	1	1	105	83	38
B.-Boisbriand	24	17	5	2	0	96	73	36
R.-Noranda	28	15	7	4	2	84	78	36
Sherbrooke	28	12	9	5	2	95	96	31
Gatineau	26	12	10	2	2	81	74	28
Val-d'Or	27	13	13	0	1	84	95	27

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
A.-Bathurst	29	16	8	3	2	103	82	37
Halifax	28	16	8	4	0	107	85	36
Charl.	25	15	9	1	0	78	74	31
Cap-Breton	28	14	12	1	1	107	116	30
Moncton	28	13	12	2	1	94	105	29
St-Jean	27	7	14	4	2	74	103	20

Mercredi 29 novembre
R.-Noranda 4 Cap-Breton 3
Gatineau 2 Québec 3 (F)
Rimouski 3 Victoriaville 0
Vendredi 1er décembre
Val-d'Or 1 A.-Bathurst 5
R.-Noranda 2 Halifax 6
Cap-Breton 4 Moncton 3
Rimouski à Drummondville, 19h30.
Charlottetown à B.-Boisbriand, 19h30.
Saint-Jean à Gatineau, 19h30.
B.-Comeau 0 Chicoutimi 4
Samedi 2 décembre
Rimouski à Shawinigan, 15h.
Charlottetown à Québec, 16h.
Val-d'Or à Halifax, 18h.
R.-Noranda à Moncton, 18h.
Sherbrooke à B.-Comeau, 18h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 1 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Zadina, Halifax	27	19	19	38
Boucher, Québec	29	17	21	38
Barré-Boulet, B.-B.	23	18	19	37
Batherson, C.-B.	22	17	20	37
Fortier, Halifax	26	16	20	36
Abramov, Victoriaville	23	13	22	35
Martel, B.-Comeau	26	17	16	33
Morand, A.-Bathurst	26	12	20	32
McKenna, Moncton	27	14	16	30
Harvey-Pinard, R.-N.	27	11	19	30
Cyr, Moncton	27	15	14	29
Gentile, Québec	29	13	16	29
Alain, B.-B.	23	12	17	29
Abbandonato, R.-N.	27	6	23	29
Klima, Chicoutimi	26	12	16	28
Galipeau, Chicoutimi	26	9	19	28

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	15	10	5	0	0	68	51	20
Jonquière	12	8	2	2	0	45	39	18
Sorel-Tracy	13	8	4	0	1	55	47	17
Riv-Du-Loup	13	7	5	0	1	61	55	15
St.-G	15	4	8	3	0	46	67	11
T.-Rivières	14	4	9	0	1	47	63	9

Jeudi 30 novembre
Thet. Mines 2 Sorel-Tracy 5
Vendredi 1er décembre
Riv-Du-Loup à T.-Rivières, 20h.
Jonquière à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 2 décembre
T.-Rivières à Jonquière, 19h30.
Sorel-Tracy à Rivière-Du-Loup, 19h30.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	26	21	3	2	0	130	64	44
Granby	26	17	6	2	1	122	72	37
Valleyfield	25	16	7	1	1	114	78	34
Chambly	26	8	16	0	2	95	136	18
St-Lazare	25	6	16	3	0	67	112	15
Princeville	24	7	17	0	0	76	133	14

SECTION ALEXANDRE BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	25	22	3	0	0	188	74	44
St-Jérôme	26	18	6	2	0	131	95	38
Gatineau	28	17	7	3	1	125	116	38
Montréal-Est	24	11	11	2	0	101	113	24
St-Gabriel	23	7	15	1	0	91	106	15
Montréal-Nord	24	1	22	0	0	48	175	2

Mardi 28 novembre
St-Lazare 1 Montréal-Est 3
Jeudi 30 novembre
Montréal-Est 2 Gatineau 4
Montréal-Nord 2 Valleyfield 9
Vendredi 1er décembre
Valleyfield 6Princeville 2
St-Lazare 2 Montréal-Est 4
St-Gabriel 7 Mtl-Nord 6 (P)
Chambly 1 Longueuil 6
St-Jérôme 1 Terrebonne 5
Gatineau 3 Granby 4
Samedi 2 décembre
Terrebonne à St-Lazare, 16h
Dimanche 3 décembre
St-Gabriel à Princeville, 14h
Montréal-Est à Chambly, 16h
Granby à Longueuil, 16h

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lehigh Valley	22	13	7	0	2	80	76	28
Scranton	18	13	4	0	1	71	52	27
Charlotte	22	13	8	0	1	80	67	27
Bridgeport	20	12	7	1	0	69	56	25
Providence	19	11	6	2	0	53	48	24
Hershey	22	9	10	0	3	59	75	21
Hartford	23	8	12	2	1	60	83	19
Springfield	24	9	14	1	0	66	76	19

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	22	17	5	0	0	71	41	34
Rochester	21	11	5	3	2	72	68	27
Laval Rocket	23	9	9	3	2	74	84	23
Belleville Senators	23	10	11	0	2	64	80	22
Syracuse	21	9	9	1	2	60	66	21
Utica	20	9	9	1	1	60	63	20
Binghamton	20	7	10	3	0	55	66	17

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Manitoba	23	16	5	1	1	86	52	34
Rockford	22	12	9	1	0	64	62	25
Milwaukee	20	11	8	1	0	60	58	23
Iowa	21	10	9	2	0	58	61	22
G. Rapids	21	8	10	0	3	65	69	19
Cleveland	18	7	7	2	2	41	55	18
Chicago	20	5	11	3	1	53	66	14

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Texas	22	13	8	0	1	66	72	27
Stockton	19	12	6	0	1	63	48	25
San Antonio	21	12	8	1	0	68	62	25
Tucson	16	10	3	2	1	56	43	23
Ontario	17	8	7	0	1	35	34	18
San Jose	17	8	8	0	1	47	50	17
Bakersfield	18	7	9	2	0	47	56	16
San Diego	19	7	10	1	0	56	70	16

Jeudi 30 novembre
Stockton 3 Bakersfield 1
Cleveland 1 Manitoba 7
Vendredi 1er décembre
Bridgeport 7 Utica 6 (P)
Texas 5 G. Rapids 4 (F)
Laval Rocket 1 Syracuse 2
Toronto 3 Belleville Senators 1
Milwaukee 4 W./B. Scranton 5 (P)
Binghamton 2 Providence 3
Hartford 5 Rochester 4 (F)
Hershey 2 Lehigh Valley 7
Springfield 1 Charlotte 4
Chicago 2 Rockford 3
Iowa 1 San Antonio 2
San Diego 0 Ontario 0
Samedi 2 décembre
Hartford à Toronto, 16h.
Milwaukee à Hershey, 19h.
Utica à Bridgeport, 19h.
Texas à Rockford, 19h.
Belleville Senators à Syracuse, 19h.
Binghamton à Providence, 19h05.
Laval à Lehigh Valley, 19h05.
Rochester à W./B. Scranton, 19h.
Iowa à San Antonio, 20h.
G. Rapids à Chicago, 20h.
Cleveland à Manitoba, 20h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-François	24	17	4	1	2	89	69	51
T.-Rivières	24	13	5	3	3	77	63	41
Lévis	23	14	9	0	0	81	67	40
Jonquière	25	13	9	2	1	78	75	35
C. N.-Dame	23	9	12	1	1	58	85	25

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	25	15	5	3	2	91	79	45
Chât.	24	15	9	0	0	91	76	41
St-Hyacinthe	24	14	7	2	1	74	64	39
Lac-St-Louis	23	11	11	1	0	83	85	30
C.C.-LeMoy.	25	10	12	1	2	77	86	29

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Eustache	23	16	7	0	0	93	55	46
Gatineau	24	13	10	1	0	78	70	36
C.E.-Blondin	26	12	10	3	1	85	89	35
L.-Montréal	23	5	17	0	1	40	77	16
Amos	26	4	16	4	2	61	116	12

Dimanche 26 novembre
Saint-Eustache 1 T.-Rivières 6
C. N.-Dame 4 Magog 3 (F)
C.E.-Blondin 2 L.-Montréal 4
Lévis 7 C.C.-LeMoy. 4
Vendredi 1er décembre
Magog 4 T.-Rivières 5 (F)
Gatineau 1 Saint-Eustache 4
C.E.-Blondin 5 Lévis 6 (P)
Jonquière 4 C. N.-Dame 5 (P)
Chât. 2 Saint-Hyacinthe 1
L.-St-Louis 6 C.C.-LeMoy. 4
Samedi 2 décembre
Amos à L.-Montréal, 19h.
St-Hyacinthe à L.-St-Louis, 19h.
Dimanche 3 décembre
Amos à L.-Montréal, 13h30.
C. N.-Dame à T.-Rivières, 13h30.
C.C.-LeMoy. à Magog, 13h30.
Sém. Saint-François à St-Eustache, 13h45.
Jonquière à Lévis, 14h.
C.E.-Blondin à Gatineau, 14h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	9	2	0	,818	325	220
Buffalo	6	5	0	,545	224	260
N.Y. Jets	4	7	0	,364	228	257
Miami	4	7	0	,364	174	289

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	9	2	0	,818	258	193
Baltimore	6	5	0	,545	236	187
Cincinnati	5	6	0	,455	199	215
Cleveland	0	11	0	,000	166	289

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tennessee	7	4	0	,636	242	269
Jacksonville	7	4	0	,636	269	168
Houston	4	7	0	,364	283	285
Indianapolis	3	8	0	,273	195	300

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	6	5	0	,545	272	236
L.A. Chargers	5	6	0	,455	249	202
Oakland	5	6	0	,455	225	261
Denver	3	8	0	,273	197	280

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Philadelphie	10	1	0	,909	351	191
Dallas	5	6	0	,455	248	270
Washington	5	6	0	,455	258	276
N.Y. Giants	2	9	0	,182	172	267

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Minnesota	9	2	0	,818	271	195
Detroit	6	5	0	,545	294	264
Green Bay	5	6	0	,455	232	261
Chicago	3	8	0	,273	177	252

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	8	3	0	,727	322	222
Caroline	8	3	0	,727	248	207
Atlanta	7	4	0	,636	265	230
Tampa Bay	4	7	0	,364	223	262

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	8	3	0	,727	329	206
Seattle	7	4	0	,636	266	212
Arizona	5	6	0	,455	203	278
San Francisco	1	10	0	,091	187	284

Jeudi 30 novembre
Washington à Dallas, 20h25.
**Dimanche 3 déc

LES HUIT GROUPES

A	B	C	D	E	F	G	H
RUSSIE	PORTUGAL	FRANCE	ARGENTINE	BRÉSIL	ALLEMAGNE	BELGIQUE	POLOGNE
ARABIE SAOUDITE	ESPAGNE	AUSTRALIE	ISLANDE	SUISSE	MEXIQUE	PANAMA	SÉNÉGAL
ÉGYPTE	MAROC	PÉROU	CROATIE	COSTA RICA	SUÈDE	TUNISIE	COLOMBIE
URUGUAY	IRAN	DANEMARK	NIGERIA	SERBIE	CORÉE DU SUD	ANGLETERRE	JAPON

Le tirage au sort a été effectué en présence du meilleur buteur de la Coupe du Monde Miroslav Klose (16 buts), qui est arrivé avec le trophée Jules-Rimet dans les mains. — PHOTO AFP, MLADEN ANTONOV

Cinq grands rendez-vous

Agence France-Presse

MOSCOU — Fortunes diverses pour les nations favorites de la Coupe du monde de soccer (14 juin au 15 juillet 2018) à la suite du tirage au sort, vendredi au Kremlin. L'Espagne aura fort à faire face au Portugal champion d'Europe, tandis que l'Allemagne tenante du titre, la France et le Brésil jouissent d'un premier tour à leur portée.

Le premier tour du Mondial sera rythmé par quelques chocs savoureux. En voici cinq à cocher sur votre calendrier.

PORTUGAL C. ESPAGNE

Il ne va pas falloir attendre longtemps pour voir un gros duel dans ce Mondial. Dès le lendemain de la cérémonie d'ouverture, les champions d'Europe portugais, classés troisièmes au monde, vont affronter l'Espagne (6e), le 15 juin à Sotchi. D'un côté Cristiano Ronaldo et sa troupe, auréolés de leur titre à l'Euro-2016. De l'autre la nouvelle génération espagnole, lancée par Isco, et encadrée par les héros du sacre mondial en 2010, Sergio Ramos et Andres Iniesta. Le Portugal et l'Espagne sont «les deux monstres» du groupe B, comme le dit Hervé Renard, le sélectionneur du Maroc, qui figure dans ce groupe, tout comme l'Iran. Un groupe huppé n'empêche toutefois pas d'être champion du monde, au contraire. L'Italie, le grand absent de ce Mondial-2018, l'Espagne et l'Allemagne ont remporté les trois dernières Coupes du monde après s'être extraite d'un groupe relevé au regard du classement de la FIFA.

ARGENTINE C. CROATIE

Le Barcelonais Lionel Messi et le Madrilène Luka Modric ont rendez-vous le 21 juin au stade de Nijni-Novgorod pour un face-à-face entre l'Argentine et la Croatie. Ce match du groupe D est d'autant plus intéressant que l'Argentine a vécu des éliminatoires difficiles. L'Albiceleste, championne du monde en 1978 et 1986, a une réputation à défendre, dans un groupe où l'Islande et le Nigeria tenteront de tirer leur épingle du jeu.

ALLEMAGNE C. SUÈDE

Allemagne-Suède à Sotchi le 23 juin, ce n'est pas un choc sur le papier. Sauf que les Suédois ont éliminé l'Italie en barrages et qu'une inconnue pourrait changer la donne : le géant Zlatan Ibrahimovic va-t-il profiter du Mondial pour faire son grand retour? «*We are Zweden*», a-t-il lancé sur les réseaux sociaux après la qualification des Jaunes, avec un «Z» comme Zlatan... L'Allemagne tenante du titre, fait partie des favoris en Russie et passe pour l'ogre du groupe F, composé également du Mexique et de la Corée du Sud.

POLOGNE C. COLOMBIE

Duel de buteurs à la Kazan Arena, le 24 juin : le Polonais Robert Lewandowski contre le Colombien Radamel Falcao. Leur groupe H passe pour un des plus incertains du Mondial avec le Sénégal et le Japon en embuscade. Dans un tweet, Lewandowski s'est en tout cas félicité de croiser la route de son coéquipier au Bayern Munich, le Colombien James Rodriguez. «Hello mon frère, je me rappelle de tes superbes buts lors de la dernière Coupe du Monde. J'espère que tu te souviendras des miens en Russie!»

ANGLETERRE C. BELGIQUE

Les Belges du championnat d'Angleterre comme Eden Hazard et Kevin de Bruyne vont croiser de vieilles connaissances le 28 juin à Kaliningrad, dont le buteur vedette de Tottenham Harry Kane. Ce duel est d'autant plus savoureux qu'il sera un des derniers du premier tour de ce Mondial. Le groupe G, où le Panama et la Tunisie auront du mal, sera-t-il déjà plié ou s'agira-t-il d'un match décisif? Il fait un heureux en tout cas : le Belge du PSG Thomas Meunier voulait affronter dès le premier tour les Anglais, «pour être dans le bain directement. C'est là qu'on pourra prouver, avec de bonnes prestations, que la Belgique fera partie des prétendants au titre». Exaucé!

entre vous et moi

lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

PLACE AUX BOURSIERS DE LA FONDATION CLAUDE-MONGRAIN

Il y avait de la belle visite vendredi dernier, au Centre Gervais auto.com, lors du match entre les Cataractes et les Foreurs de Val-d'Or. En effet, vingt bourses d'entraînement ont été octroyées à un groupe d'athlètes de l'élite régionale par la Fondation Claude-Mongrain. **FRANCE DENIS** (vice-président à l'attribution des bourses) a procédé au dévoilement et à la présentation des récipiendaires des bourses individuelles et de la bourse Normandin, volet sport d'équipe.

Entourés de quelques athlètes de l'élite régionale, Roger Lavergne (président des Cataractes) et Louis Beaudet (président de la Fondation Claude-Mongrain) ont procédé à la mise au jeu de circonstance devant Anthony Allepot des Foreurs de Val-d'Or et Gabriel Sylvestre des Cataractes. — PHOTO JEAN LEVASSEUR

D'ÉTIENNE COURCHESNE À ÉLIZABETH BOIVIN

Et les heureux élus sont... **ÉTIENNE COURCHESNE** (natation), **JACOB ASSELIN** (kayak de vitesse), **MARIANNE LECLERC** (taekwondo WTF), **WILLIAM GAGNON** (athlétisme), **ROSALIE BOISCLAIR** (athlétisme), **MÉGANE MORIN** (patinage artistique), **VICTOR ROY** (triathlon), **VANESSA TRUFFER** (cyclisme de route), **LÉA CHAMBERLAND-DOSTIE** (patinage de vitesse), **MARIANNE HOULE** (cross-country/athlétisme), **DAYNIUS ROY** (tir à l'arc), **CLÉMENCE BRUNELLE** (patinage de vitesse), **OLIVIER FOREST** (triathlon), **LAURANNE PERRON** (trampoline), **GABRIELLE HAMEL** (athlétisme), **MARIE-FÉLIX COURCHESNE** (canoë-kayak), **MARIE-ÈVE GÉLINAS** (tir à l'arc), **MAÏKA ALLEPOT** (basketball), **XAVIER LANEUVILLE** (soccer) et **ÉLIZABETH BOIVIN** (volleyball/athlétisme) ainsi que l'Attaque Mauricie (volleyball benjamine 14 ans).

DANS L'ANTICHAMBRE

Les présidents **LOUIS BEAUDET** (Fondation Claude-Mongrain) et **ROGER LAVERGNE** (Cataractes) étaient ravis de la tournure des événements... Parmi les autres membres du c.a. de la Fondation, il y avait **GILLES LAMY** de Desjardins Shawinigan (l'idéateur de cette grande rencontre au nom de la Fondation), **GUY PELLERIN**, **PIERRE GENEST**, **CLAUDE LEMIEUX**, **MICHEL MORISSETTE** (une pièce maîtresse de la Fondation), **NANCY AUBRY** (qui était à l'animation) et **CLAUDE LECLERC** (qui a tiré sur pellicule la remise des bourses aux athlètes)... Il y avait également **YVES MONTEMBEAULT** (restaurants Normandin), **HUGO ST-PIERRE** (FIDA) et **JONATHAN ROBERGE** (TVA Trois-Rivières)...

Dixit le président Beaudet à l'issue de cette rencontre annuelle à Shawinigan: «Tous les membres du c.a. de la Fondation sont fort reconnaissants envers les Cataractes pour leur partenariat et, surtout, l'accueil incomparable reçu lors de cette remise de bourses aux athlètes de la région.»

EN VITESSE

Tommy Gauthier et sa petite Livia.

TOMMY GAUTHIER À LA BARRE DU MÉMORIAL

C'est confirmé! **TOMMY GAUTHIER** succède à **LUC RICHARD** au club de golf Le

Mémorial en tant que professionnel et directeur de la boutique. Le colosse Gauthier a exercé le poste d'adjoint pendant deux saisons au club de Shawinigan, en plus d'être membre à part entière durant dix saisons où il a entamé sa carrière de golfeur junior. Lors d'un entretien téléphonique vendredi, il a confié qu'il apportera beaucoup de nouveautés tant sur le terrain qu'à la boutique dès la saison prochaine. C'est un défi taillé sur mesure pour ce brillant golfeur shawiniganais, âgé de 29 ans, qui connaît comme le fond de sa poche le parcours du club Mémorial...

QUE SONT-ILS DEVENUS?

Avec la complicité de l'informateur **JACQUES BROUILLETTE**, voici les formations avec lesquelles s'alignent les 12 hockeyeurs qui ont terminé leur stage avec les Patriotes en 2016-17. Dans les rangs professionnels, nous retrouvons **PIERRE-OLIVIER MORIN** et **MARTIN LEFEBVRE** (Pirates d'Aalborg au Danemark), **GUILLAUME ASSELIN** (HC Banska Bystrica en Slovaquie), **TOMMY GIROUX** (Amiens dans la Ligue Magnus, en France), **MARC-OLIVIER MIMAR** (Stars de Dundee, deuxième division, Ligue Élite de hockey sur glace, et Championnat du Royaume Uni-Écosse), **CHARLES-DAVID BEAUDOIN** (Moose du Manitoba dans la LAH) et JÉRÉMY BEAUDRY (Thunder de Wichita dans l'ECHL). Au hockey senior québécois, **CARL-ANTOINE DELISLE** (Loups de La Tuque), **GUILLAUME BÉLANGER** (BigFoot-Familiprix de Saint-Léonard-d'Aston), **RAPHAËL BOUDREAU** et **MIKAËL LANGLOIS** (Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine) ainsi que **GABRYEL PAQUIN-BOUDREAU** (Marquis de Jonquière).

GALA DES CHAMPIONS À L'HIPPODROME 3R...

La Soirée gala des champions 2017 à l'H3R, présentée le 18 novembre, aura été le couronnement d'une saison faste pour plusieurs sur l'ovale trifluvien. Plus de 20 lauréats ont été honorés lors de ce grand happening qui se tenait au Salon de jeux de Trois-Rivières... Parmi ceux-ci, **STÉPHANE BROSSEAU** s'est vu attribuer le titre de conducteur de l'année... Le Bécancourois **SYLVAIN RICHARD** a raflé la palme comme entraîneur par excellence... **CLAUDE HAMEL**, éleveur et propriétaire de plusieurs coursiers qui compétitionnent autant au Québec que du côté de l`Ontario, a été élu la personnalité de l'année... Un moment émouvant s'est produit lors de la confirmation de la retraite du vétéran conducteur **GAÉTAN LAMY**, grand champion de la piste trifluvienne durant de nombreuses années, qui a eu droit à une salve d'applaudissements... Les 50 années d'actions et de réactions de **FRANÇOIS CARIGNAN**, la voix des courses en Mauricie, ont également été soulignées de brillante façon par les dirigeants du Club Jockey du Québec... Le directeur général du Club Jockey, Serge Lemieux, et la directrice de l'H3R, **MURIELLE THOMASSIN**, étaient dans le ton lorsqu'ils se sont adressés aux convives... Idem pour le tandem **GUY LAFONTAINE** et **DANIEL DELISLE** à l'animation.

Marc Bureau a assisté à la fête en l'honneur de son ancien coéquipier Mark Recchi mercredi au Centre Bell. Ils ont été des compagnons d'armes pendant cinq saisons avec le Canadien et les Flyers dans la LNH, soit de 1995 à 2000.

LA TUQUE AU CAP

Les Loups de La Tuque rendront visite au Climatisation Cloutier de Cap-de-la-Madeleine samedi, à l'aréna Jean-Guy-Talbot. Les amateurs auront l'occasion de voir à l'œuvre les nouveaux venus **CHARLES GUÈVREMONT** et **JÉRÉMIE LACERTE**, deux ex-membres du Bellemare de Louiseville qui sont passés dans le camp trifluvien contre les services de l'attaquant **MAXIME DUFOUR**. Du côté des Latuquois, l'explosif **DOMINIC SAVOIE** (un des meneurs de la dernière semaine dans la LHSAAAQ) et le franc-tireur bécancourois **JÉRÉMY PLOURDE** devraient faire des flammèches. Un match intense est à prévoir!

LE GÉNÉRAL PETRY

Autant va **PRICE** autant va le Canadien! Mais il est bon de souligner le brio de quelques joueurs dans cette série victorieuse de la formation montréalaise, notamment le général **PETRY** en l'absence de **WEBER**, la métamorphose du vétéran centre **PLEKANEC** qui pivote le trio le plus régulier avec les combatifs ailiers **GALLAGHER** et **HUDON** ainsi que le réveil du franc-tireur **GALCHENYUK**. Finalement, je crois que les hockeyeurs du CH ont été acheteurs du système de jeu de **COACH JULIEN**.

Tiger Woods en embuscade

The Associated Press

NASSAU, Bahamas - Tiger Woods a fait rugir la foule vendredi au Défi mondial de golf quand son nom s'est retrouvé au sommet du tableau des meneurs.

Il n'y est toutefois pas resté très longtemps.

Woods a joué 31 sur le premier neuf au club de golf Albany avant de ralentir la cadence sur le neuf de retour lors d'une ronde de 68 (moins-4). Après 36 trous, il se retrouve à cinq coups du meneur Charley Hoffman, qui a joué une ronde de 63.

Hoffman a réussi 12 oiselets pour se forger une avance de trois coups sur Jordan Spieth (67) et Tommy Fleetwood (69). Sa ronde aurait pu elle aussi faire rugir la foule, si seulement les spectateurs l'avaient regardée.

Participant à un premier tournoi en 10 mois à la suite d'une quatrième opération au dos, Woods se retrouve à égalité au cinquième rang.

Woods a amorcé la deuxième ronde avec trois oiselets en quatre trous. Il a réussi trois normales avant d'inscrire un aigle à sa carte lors du neuvième trou. Pendant que Woods grimpait à moins-8, Hoffman commettait un boguey au huitième trou. Le «Tigre» se retrouvait donc seul au premier échelon et quand les officiels ont changé le tableau des meneurs, plusieurs spectateurs se sont exclamés. Mais Hoffman s'est ressaisi.

Le passé de Woods est suffisant pour lui procurer le statut de légende. Il a remporté 79 victoires sur le circuit de la PGA, comparativement au total de 81 de tous les autres golfeurs présents à ce tournoi. Woods n'a toutefois pas triomphé depuis plus de quatre ans. «Tu n'as d'autre choix qu'être nerveux, a affirmé Spieth. C'est exceptionnel pour Tiger de revenir jouer du golf de qualité et de redevenir un aspirant à un titre.»

«J'ai l'impression que j'aurais pu avoir un pointage cumulatif de moins-10 ou mieux, a déclaré Woods. Ça m'aurait placé seulement à un ou deux coups de la tête. Je crois tout de même que je suis en bonne position.Ça dépendra aussi de Hoffman.

«Je l'ai dit au début de la semaine, j'espère qu'il va gagner, a avoué Hoffman à propos de Woods. C'est bon pour le golf. J'espère tout de même que je pourrai l'empêcher de l'emporter. Chaque fois qu'il est dans la course, ça retient l'attention et c'est ce dont le golf a besoin.»

HOCKEY CANADA

Martin Brodeur tenait à s'impliquer

La Presse

MONTRÉAL — Martin Brodeur tenait mordicus à travailler pour Hockey Canada. L'adjoint au DG des Blues de St. Louis a même cogné à leur porte l'an dernier pour offrir ses services.

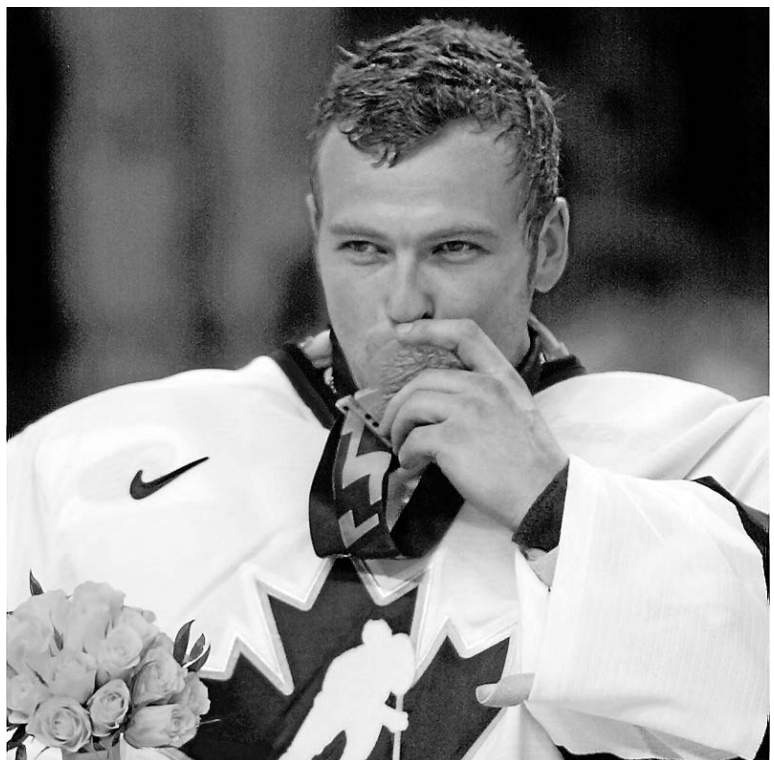

Martin Brodeur est reconnaissant envers Hockey Canada, qui l'a aidé à se faire reconnaître à sa juste valeur. — PHOTO: TOM HANSON

Hockey Canada a vite sauté sur l'occasion l'été dernier. Avec l'absence des principaux hommes de hockey de la LNH, retenus avec leurs équipes respectives, Brodeur est chargé de bâtir l'équipe olympique du Canada avec Sean Burke et quelques autres.

«Quand j'ai obtenu le poste avec les Blues, j'ai glissé un mot à Scott Salmond (VP Opérations hockey chez Hockey Canada), je lui ai dit de ne pas hésiter s'ils avaient besoin d'aide un jour, que je leur en devais tellement avec les expériences qu'ils m'avaient permis de vivre.»

La médaille d'or olympique en 2002 à Salt Lake City a constitué un moment charnière dans sa carrière.

«Cette médaille a changé la perception que les gens avaient de moi, je crois, a-t-il confié. Sans cette occasion-là, mes succès auraient peut-être été uniquement rattachés (à l'efficacité du système défensif du) New Jersey. Si tu regardes mes accomplissements, beaucoup sont survenus après ma médaille d'or.»

Brodeur a en effet remporté le trophée Vézina à quatre reprises après 2002, même s'il avait déjà gagné deux fois la Coupe Stanley. «Personne ne nous a vraiment donné de crédit à cause de notre style de jeu, avec la trappe. Nous, on a pris ça à coeur, même si on savait qu'on se faisait des ennemis. Mais avec le recul, je ne peux pas me plaindre non plus de la reconnaissance que j'ai eue.»

Son patron, Doug Armstrong, l'a aiguillé vers Hockey Canada, au sein duquel il est activement impliqué depuis plusieurs années. Au repêchage en juin, Sean Burke lui a demandé de se joindre au groupe.

«Il m'a demandé de l'aider pour bâtir l'équipe en prévision des Olympiques, en me mentionnant que c'était une belle façon aussi de mettre ton pied dans la porte avec Hockey Canada. Le hockey est un petit monde. À mon premier camp d'entraînement au New Jersey, Burke était le gardien numéro un.»

Brodeur a fait le dernier voyage avec l'équipe à l'occasion d'un tournoi international. «Je suis allé en Finlande avec eux, mais je raterai les deux prochains tournois. Je travaille quand même avec les Blues et ce n'est pas évident pour moi de me libérer à tout bout de champ. Je ne serai pas aux Jeux, mais je vais être à Riga pour des matchs préparatoires.»

Son rôle? «Je suis un peu les yeux derrière tout le monde. Ils ont fait des sélections et me demandent conseil. On a fait beaucoup de meetings téléphoniques. »

Parmi les principaux candidats, on note les anciens joueurs de la LNH Rene Bourque, Christian Thomas, Gilbert Brule, Ted Purcell, Simon Després, Mason Raymond et Ben Scrivens. «En ce moment, toute notre attention est concentrée sur les joueurs qui participent aux tournois. On va peut-être ajouter des joueurs de niveau collégial ou junior, mais on mise surtout sur les joueurs de la KHL, des ligues européennes, on essaie de créer une chimie et un esprit d'équipe. S'il y a des jeunes qui se joignent au groupe, ça sera vers la fin du processus.»

Pendant ce temps, à St.Louis, les Blues occupent le deuxième rang du classement général. «Je suis un peu surpris, compte tenu de nos nombreux blessés en début de saison et du fait qu'on disputait sept de nos neuf premiers matchs sur la route.»

L'acquisition de Brayden Schenn, obtenu des Flyers en juin en retour de Jori Lehtera et d'un choix de premier tour, permet aux Blues de compter sur un formidable premier trio, peut-être le meilleur de la LNH. Schenn, Jaden Schwartz et Vladimir Tarasenko sont parmi les 11 premiers compteurs de la LNH.

«Brayden Schenn, ç'a été un bon échange. Doug a fait son boulot là-dessus. Quand c'est arrivé, j'ai appuyé la décision de Doug. J'ai beaucoup joué contre Schenn quand j'étais au New Jersey. Je savais quel type de joueur il était. Mais je ne savais pas qu'il était si proche de Jaden Schwartz. Il y a vraiment une bonne chimie entre eux. »

Où Brodeur se voit-il dans 10 ans ? «J'apprends chaque jour. Je ne suis pas prêt en ce moment à être DG, j'ai quand même un garçon de 8 ans et je n'ai pas le temps de m'investir comme un directeur général doit le faire. Du moins pour quelques années encore.»

Cotto s'offre un dernier combat

The Associated Press

NEW YORK - Miguel Cotto est une icône de la boxe, à Porto Rico comme à New York.

Samedi soir, le plus populaire boxeur de l'île des Caraïbes de sa génération mettra un terme à sa carrière au Madison Square Garden avec - quoi d'autre?- une combat de championnat.

Cotto s'est battu neuf fois dans ce que les New-Yorkais aiment bien qualifier de «Mecque de la boxe», à chaque fois en grande finale.Alors quand il fera ses adieux à la boxe à 37 ans en défendant sa ceinture des super mi-moyens de la World Boxing Organization (WBO) contre Sadam Ali, le décor sera on ne peut plus approprié.

«Ça a été un plaisir pour moi de vous divertir pendant 17 ans, a déclaré Cotto. J'ai donné le meilleur de moi-même à chaque occasion afin d'en faire bénéficier ma famille. Ils représentent tout pour moi. Je suis fier d'eux et eux de moi Samedi, ce ne sera pas différent. Je serai le même Miguel Cotto que vous avez vu au cours de toutes ces années. Je ferai du mieux que je peux, je serai un guerrier. Comme toujours.»

Cotto a une fiche de 41-5 avec 33 K.-O., mais ne laissez pas ses cinq défaites vous induire en erreur. Elles ont été subies face aux meilleurs de la profession: Canelo Alvarez, Floyd Mayweather, Manny Pacquiao, Austin Trout et Antonio Margarito. Au cours de sa carrière, Cotto a détenu six titres.

Au sommet de la piste... et du glacier

Étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement, Olivier Larouche est un adepte du Red Bull Crashed Ice

LOUIS-SIMON GAUTHIER
ls.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Qu'il se retrouve au sommet d'un glacier dans l'Ouest canadien ou au sommet d'une piste durant un événement Red Bull Crashed Ice, Olivier Larouche carbure à la même émotion.

Depuis près de quatre ans, l'étudiant à la maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQTR combine deux passions à temps plein: le patinage de descente extrême et la glaciologie.

Des domaines qui se rejoignent et qui permettent à ce Trifluvien d'adoption de 27 ans de parcourir le monde.

LA PIQÛRE

Comme bien des curieux, Larouche a découvert le Red Bull Crashed Ice lors des premières courses tenues dans le Vieux-Québec.

«À première vue, ça semblait un sport inaccessible. Ça me fascinait», raconte le jeune homme, qui n'a pas mis de temps à s'informer sur les barèmes de qualifications. Oui, il souhaitait se frotter à ces fous sur patins.

«J'ai essayé par Internet, je n'étais pas retenu. Un jour, je me suis rendu à Ottawa et ils m'ont accepté.»

Bon patineur depuis l'enfance, il avait aussi l'expérience des patins à roues alignées dans les parcs de planches à roulettes. Bref, la base y était.

Tout un baptême de feu l'attendait pour la suite! «Mon premier Red Bull Crashed Ice a été celui de Québec, en 2014.»

Pour une initiation, on a déjà vu pire. Depuis, Olivier Larouche a dévalé plusieurs pistes de la All Terrain Skate Cross Federation (ATSX), l'organisation mondiale régissant les courses de patinage de descente extrême (Ice cross downhill en anglais).

«J'ai visité Marseille et la Finlande l'année dernière, des voyages incroyables. Même si je ne suis pas parmi les meilleurs, je retire beaucoup de plaisir à faire ça. En plus, mon statut d'étudiant à temps plein m'offre pas mal de disponibilités.»

CHANGEMENT DE CAP

Originaire de Lebel-sur-Quévillon, Larouche a quitté le Nord-du-Québec en 2007. Après une balade de plus de 700 km en voiture, il rejoignait son frère à Trois-Rivières pour entamer ses études au cégep.

Il est demeuré en Mauricie où il a, plus tard, entrepris des études en géographie. Son baccalauréat en poche, il est retourné dans son patelin.

Le nouveau diplômé travaillait depuis plus de deux ans au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec quand l'appel de l'aventure a résonné. «Le terrain me manquait, je ne me voyais pas faire du travail de bureau.»

De retour sur le campus trifluvien en 2015, il s'est inscrit à la maîtrise. Encouragé par son directeur de recherche Christophe Kinnard, il a opté pour la glaciologie. Pour celui qui prend un malin plaisir à descendre des pistes glacées en Europe et en Amérique du Nord, voilà un champ d'études qui fait du sens!

ÉTUDIER LES GLACES

Le travail de maîtrise d'Olivier Larouche est axé sur le glacier Saskatchewan, situé dans le parc national de Banff, en Alberta. La Saskatchewan fait partie du célèbre champ de glace Columbia, haut lieu du tourisme.

Pour s'y rendre, on doit prévoir au moins 7 heures de randonnée. Ça ressemble à la distance en voiture entre Lebel-sur-Quévillon et Trois-Rivières!

C'est d'une grande beauté, assure l'étudiant. Mais il faut aussi travailler...

«On étudie le bilan de masse du glacier pour connaître son cycle de vie. Nous calculons des données météorologiques comme la température, l'humidité ou le rayonnement du soleil. Le bilan de masse nous aide à comprendre les changements climatiques. Nous essayons aussi de prévoir à quoi ressembleront les glaciers d'ici un siècle. Pour nous aider, on utilise des drones et on installe des stations météo.»

Larouche s'est déjà rendu deux fois en Alberta pour sa maîtrise. Au début du mois de décembre, il participera à un congrès de l'American geophysical union, à La Nouvelle-Orléans.

Quatre jours plus tard, il enfilera ses patins pour une épreuve de la Coupe Riders de descente extrême, en Autriche. Il prévoit également aller en Russie, à la fin janvier.

«Les Coupe Riders permettent d'accumuler des points pour les événements plus gros du Red Bull Crashed Ice.»

Et puisqu'il compte patiner encore plusieurs années, aussi bien maximiser ses chances de réussite.

Évidemment, tout ça a un prix. Bien connu à Lebel-sur-Quévillon, Olivier Larouche l'est un peu moins à Trois-Rivières. Dans la région, Guillaume Bouvet-Morrissette, l'un des meilleurs patineurs de descente extrême au monde, est pourtant reconnu.

«C'est normal, car Guillaume, il est très fort, explique Larouche. Je l'appelle le vieux routier et pour lui, je suis son poulain! On s'entraîne souvent ensemble et il me donne de précieux conseils.»

Tous les moyens sont bons pour amasser de l'argent chez les adeptes de sa discipline. «J'ai plusieurs commanditaires dans ma ville natale et quelques-uns à Trois-Rivières. Sans eux, ce serait très difficile de voyager en Europe.»

Olivier Larouche a aussi pris part à une campagne promotionnelle de Crystal, le nouveau spectacle du Cirque du Soleil, qui sera présenté à Montréal ainsi qu'à Québec durant la période des Fêtes.

En espérant qu'un jour, le patinage de descente extrême devienne un sport olympique. Côté spectacle, ce serait assurément un pari gagnant.

Son travail de maîtrise en sciences de l'environnement amène l'étudiant de l'UQTR à étudier le glacier Saskatchewan, dans le parc national de Banff. —PHOTO: COURTOISIE

Olivier Larouche
—PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Olivier Larouche, en action pendant un événement Red Bull Crashed Ice.
—PHOTO: DANIEL GRUND - RED BULL CRASHED ICE

Déménager pour nourrir sa passion

Tyler Molaison a choisi le club Performance pour son développement

VINCENT MONGRAIN
vincent.mongrain@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'est avec le désir de poursuivre son développement de boxeur, que Tyler Molaison a pris la décision, cet été, de quitter son domicile familial pour déménager à Trois-Rivières. Originaire de L'Étang-du-Nord, un village situé aux Îles-de-la-Madeleine, le jeune homme de 14 ans fait maintenant partie du programme Sport-étude boxe de l'Académie les Estacades et s'entraîne du côté du club Performance.

Tyler Molaison est ravi d'avoir confié son développement à Jimmy Boisvert. — PHOTO:STÉPHANE LESSARD

Tyler Molaison a commencé à pratiquer sa passion sérieusement à l'âge de 8 ans. Cependant, l'absence de ressources lui permettant de s'entraîner adéquatement est vite devenue un obstacle.

«Là-bas, il n'y a pas de boxe et il n'y a pas de gymnases. Je faisais du sparring avec l'ami de mon père et un autre de mes amis, mais ils ne pouvaient pas toujours. Je devais donc m'entraîner seul dans mon sous-sol», explique-t-il.

C'est grâce à sa tante que le principal intéressé à découvert le club trifluvien.

«Je voulais commencer à faire des combats et ma tante faisait de la boxe pour le club Performance. Elle a donc contacté Jimmy Boisvert et Denis Hince. Je me suis entraîné avec eux avant de faire mon premier combat aux Gants de bronze. Ensuite, je suis revenu pour les Gants d'argent et pour la Coupe Impérium. Je venais passer une semaine ici avant chaque compétition. Ma tante m'a ouvert beaucoup d'opportunités», indique celui qui est invaincu en sept affrontements.

DÉCISION PROFITABLE

Les choses se passent plutôt bien pour le Madelinot depuis son déménagement. Il a remporté ses deux combats, dont l'un, lors de la finale des Gants d'argent à sa toute première sortie chez les juvéniles, qui avait lieu le 25 novembre dernier.

«C'est un travaillant et tu vois qu'il est prêt à faire des sacrifices. Par contre, il a eu besoin d'une période d'adaptation, car il était habitué de s'entraîner tout seul aux Îles-de-la-Madeleine. Il devait donc apprendre à travailler en groupe. C'est un bon espoir, il sera de petit gabarit. Il me fait penser à François Pratte et Benoît Fleury», souligne son entraîneur, Jimmy Boisvert.

L'objectif est maintenant que Molaison réussisse à se qualifier pour les Championnats canadiens.

«Il s'agit de sa première année d'éligibilité. S'il se qualifie, nous allons pouvoir le mesurer au reste du pays. C'est sûr que c'est plus difficile la première année, mais il a ce qu'il faut. Il vient tout juste de battre un juvénile deuxième année, et ce, assez facilement», ajoute Boisvert.

L'adolescent abonde dans le même sens et ajoute également que son plus grand rêve serait de devenir champion du monde un jour.

Quoi qu'il en soit, Tyler Molaison vit très bien avec son choix de venir s'établir en Mauricie.

«Je ne regretterai jamais ma décision, car chaque jour j'ai la chance de venir m'entraîner ici et vivre ma passion.»

SPORT RÉGIONAL EN BREF

BASKETBALL COLLÉGIAL

Les Diablos s'inclinent

Trois-Rivières (ND) — À leur dernier match avant de s'attaquer à leurs examens de fin de session, les Diablos ont manqué d'efficacité vendredi soir face aux Dynamiques au Cégep de Sainte-Foy. Et même si leurs vis-à-vis n'ont guère mieux paru, ça n'a pas été suffisant pour les Trifluviennes, qui se sont inclinées 50-38.

Tout au long de la rencontre, les Diablos ont été incapables de convertir leurs chances près du panier, si bien qu'à la demie, elles n'avaient pas passé le cap des 20 points. «On n'a pas trouvé le trou, a expliqué l'entraîneur-chef Faisal Docter après la rencontre. Au troisième quart, on menait par trois, mais ça n'a pas été assez. On sentait plusieurs joueuses fatiguées. Ce n'est pas facile avec la fin de session.»

Les jeunes Diablos concluent donc la première portion de la saison avec un dossier de trois gains et quatre revers, bon pour le quatrième rang au classement. Docter aurait aimé mieux.

«On devrait avoir quatre victoires, mais la défaite à Saint-Lambert nous fait mal. Je pense quand même qu'on peut terminer quatrièmes au classement. Mais s'il y a une chose que nos joueuses doivent comprendre, c'est qu'elles sont bonnes. Mes adjoints passent plus de temps à tenter de les convaincre qu'elles sont bonnes qu'à parler de comment on pourrait battre l'autre équipe! »

HOCKEY UNIVERSITAIRE

Un point pour les Patriotes

Trois-Rivières (ND) — En visite à Oshawa où ils disputent un programme double face aux Ridgebacks de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario, les Patriotes de l'UQTR ont dû s'avouer vaincus en prolongation vendredi soir par la marque de 4-3.

C'est un but de Mike Robinson, alors qu'il restait moins de deux minutes à faire en troisième période, qui aura coulé les Patriotes. Quelques instants plus tard, Jesse Baird allait battre Sébastien Auger sur une passe de Robinson pour donner la victoire aux Ridgebacks. «Il y a eu mauvaise exécution sur le but égalisateur et notre joueur est tombé. Nous n'avons pas été chanceux. Les gars sont arrivés avec de bonnes intentions et ils ont été disciplinés. Les Ridgebacks sont sur une séquence de sept victoires, ils jouent bien. Nous avons été victimes d'un but chanceux sur un dégagement qui a touché le poteau entre une vitre et qui est revenu dans le centre. Ça nous a fait mal.»

Timothé Simard, Christophe Boivin et Mathieu Lemay ont été les marqueurs pour les Trifluviens. Ces deux derniers ont d'ailleurs récolté deux points dans la défaite, tout comme Pierre-Maxime Poudrier.

Les deux équipes ont de nouveau rendez-vous samedi, une rencontre disputée en après-midi.

HOCKEY MIDGET AAA

Victoire en fusillade

Trois-Rivières (ST) Les Estacades de Trois-Rivières ont aligné une troisième victoire d'affilée en disposant des Cantonniers de Magog par la marque de 5-4 en prolongation vendredi soir au centre Alphonse-Desjardins. Ce triomphe porte la griffe de william Grimard, qui a fourni 33 arrêts à la bande dirigée par Frédéric Lavoie. À l'autre bout de la patinoire, Tommy Luneau a dirigé l'attaque avec un doublé, ce qui lui permet d'atteindre le plateau des 10 buts cette saison.

Alexandre Parent et Zachary Massicotte ont été les autres buteurs des vainqueurs en temps réglementaire, eux qui ont amassé au moins un point dans 12 de leurs 14 matchs disputés à domicile jusqu'ici. Cette victoire permet aux Trifluviens de consolider leur emprise sur le quatrième rang du classement général dans la Ligue midget AAA.

MONDIAL JUNIOR

Ducharme a des comptes à régler

Dominique Ducharme croit que la défaite crève-cœur de l'an dernier fera passer l'équipe à un autre niveau.
— PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

La Presse canadienne

DRUMMONDVILLE, Qc - Les amateurs de hockey ont encore la scène en tête. Pendant que les joueurs des États-Unis célébraient sur la patinoire du Centre Bell, Dominique Ducharme devait accepter que sa troupe se contente d'une médaille d'argent au Championnat mondial de hockey junior.

Le Canada avait laissé filer deux avances de deux buts, et avant que Nicolas Roy rate sa tentative en tirs de barrage, Troy Terry avait réussi la sienne, menant finalement les Américains vers une victoire dramatique de 5-4. Ducharme croit que cette défaite crève-coeur fera passer l'équipe à un autre niveau et il espère le ressentir dès le camp de sélection d'Équipe Canada junior, qui commencera le 12 décembre à St. Catharines. «Nous ne pouvions pas être plus près de l'or et ça veut dire qu'il y avait beaucoup d'éléments positifs dans notre travail, a fait valoir Ducharme. Les joueurs avaient tout donné et nous voulons nous servir de cette expérience.»

Et de l'expérience, le Canada devrait en avoir. L'équipe accueillera en principe le retour de quelques vétérans, dont le gardien Carter Hart, les défenseurs Jake Bean, Kale Clague et Dante Fabbro ainsi que les attaquants Michael McLeod, Taylor Raddysh et Dillon Dubé. Ducharme, qui dirige aussi les Voltigeurs, espère que ces joueurs pourront élever leur jeu d'un cran. «C'est toujours bien d'avoir cette expérience, mais il faut savoir comment l'utiliser.»

Le prestigieux tournoi des moins de 20 ans s'arrête cette fois-ci à Buffalo, et la formation canadienne accepterait volontiers toute forme d'aide pour jouer le même tour aux États-Unis et leur ravir l'or devant leurs partisans. À Montréal, c'est le nom du défenseur Victor Mete qui fait couler beaucoup d'encre concernant une potentielle présence au tournoi. Mais il ne faudrait pas oublier que l'attaquant des Flyers Nolan Patrick et celui de l'Avalanche Tyson Jost sont également admissibles à venir prêter main-forte.

Quoi qu'il en soit, les défis seront les mêmes pour Ducharme, qui devra bâtir une équipe capable de jouer dans toutes les situations.

«Il faut amener nos joueurs à jouer du hockey de séries alors qu'ils jouaient du hockey de mois de décembre au sein de leur ligue. Le niveau d'intensité ne monte pas aussi rapidement dans une saison. Notre objectif est aussi de créer une chimie dans un groupe de 22 joueurs qui ne se connaissent pas beaucoup. Nous ne cherchons pas à bâtir une équipe d'étoiles, mais bien une équipe complète. C'est pour cette raison que tous les joueurs invités ont une chance de percer la formation.»

D'autant plus que la compétition est maintenant plus relevée que jamais. Le Canada, qui avait l'habitude de coller les médailles d'or à ce tournoi, n'a remporté les grands honneurs qu'une seule fois lors des huit dernières représentations. Il a même été écarté du podium à trois reprises au cours de cette période.

UN QUÉBÉCOIS POUR SAUVER L'HONNEUR?

Le doute planait déjà cet été, quand l'attaquant des Blue Jackets Pierre-Luc Dubois et le défenseur de l'Avalanche Samuel Girard avaient été les deux seuls Québécois invités au camp estival, mais il est possible qu'aucun Québécois ne fasse partie de l'équipe cette année, ce qui s'avérerait une bien triste première. La province vient pourtant de connaître la meilleure période de cinq ans de son histoire. Un total de 23 joueurs du Québec a porté les couleurs du Canada lors de cet intervalle, ce qui représente le deuxième plus haut total au pays, derrière l'Ontario. Néanmoins, Ducharme n'a pas l'intention de prendre en pitié la province. «C'est évident que je souhaiterais qu'il y en ait, je travaille dans la LHJMQ, mais les Québécois qui étaient là l'an dernier ont fait leur place. Il y en aura au prochain camp de sélection et ce seront à eux de forcer notre main», a affirmé Ducharme, qui deviendra le premier Québécois depuis la création du Programme d'excellence de Hockey Canada, en 1981, à diriger la formation nationale au Mondial junior lors de deux éditions consécutives.

Maxime Comtois, Antoine Morand et Pascal Laberge, Pierre-Olivier Joseph et Samuel Harvey pourraient notamment être invités.

Cardinal veut changer d'air

Les Cataractes reçoivent l'Océanic

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les Cataractes vont tenter de se relancer samedi après-midi en recevant la visite de l'Océanic de Rimouski à 15h. Ce match sera toutefois vraisemblablement disputé sans Tommy Cardinal, blessé au cours de la dernière semaine à l'entraînement. Cardinal pourrait d'ailleurs ne plus jamais reporter l'uniforme shawiniganais, lui qui a demandé à Martin Mondou de l'échanger lors de la prochaine période des transactions qui s'amorce dans deux semaines.

«Il veut un nouveau départ ailleurs. Il ne connaît pas une saison à la hauteur de ses attentes. C'est difficile à accepter pour lui, il s'était présenté à notre camp en grande forme. Tommy croit qu'il pourrait bénéficier de changer d'air et nous allons tenter de l'accomoder», expliquait le directeur-gérant Martin Mondou.

Cardinal écoule sa deuxième campagne dans la LHJMQ. L'an dernier, ce choix de deuxième tour s'était fait remarquer pour sa fougue et l'autorité de ses mises en échec. Pour lui faire plus d'espace, Mondou avait échangé le vétéran de 20 ans Mathieu Olivier l'été dernier, convaincu que Cardinal pouvait chausser ses patins. Or ce dernier n'arrive pas à trouver son rythme sous les ordres de Daniel Renaud.

En 26 matchs, il montre un dossier d'un but et deux passes, un différentiel de -8 et il a passé 36 minutes au cachot.

Mondou n'est pas du genre à garder des joueurs malheureux à Shawinigan, alors il a déjà préparé la succession de Cardinal en rappelant Jeremy Martin des rangs midget AAA.

Martin a été le premier choix des Cataractes au dernier repêchage, en milieu de deuxième ronde. C'est un rappel permanent, l'adolescent de 16 ans a été avisé qu'il passerait le reste de la saison en Mauricie.

Tommy Cardinal veut être échangé. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

DE LA GROSSE VISITE

Martin et les Cataractes ont un gros défi sur les bras samedi. L'Océanic campe actuellement au cinquième rang du classement général, avec 16 victoires en 26 matchs. Ce sera la première occasion pour les fans de hockey mauricien de découvrir Alexis Lafrenière, premier choix de l'encan des joueurs midgets l'été dernier. Lafrenière, que plusieurs comparent déjà à Vincent Lecavalier, a déjà récolté 25 points dont 13 buts à ses 20 premiers matchs dans le junior!

DRAVEURS

Victoire éclatante

NICOLAS DUCHARME
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les Draveurs avaient promis un bon spectacle vendredi soir alors qu'ils attendaient une des foules les plus importantes de la saison au Colisée. Ils ont livré la marchandise dans une victoire de 7-2 face aux 3L de Rivière-du-Loup.

L'offensive des Draveurs a fait son boulot vendredi soir.— PHOTO:STÉPHANE LESSARD

Il a fallu attendre la deuxième période avant de voir les Draveurs inscrire un premier but. Un filet chanceux, en désavantage numérique, quand Jérémy Vigneault-Bélanger a envoyé la rondelle vers la cage du coin de la patinoire. La rondelle a frappé le dos du gardien Guillaume Decelles avant de terminer derrière la ligne rouge, à la surprise de tout le monde au Colisée.

C'est tout ce dont avait besoin l'offensive trifluvienne pour se mettre en marche, qui a pris une avance de 4-0 avant que ne retentisse la sirène. François-Pierre Guénette, Yannick Tifu et Marc-André Huot ont été les marqueurs. Tifu – qui a connu un fort match - en a rajouté dès la première minute du troisième engagement pour mettre la rencontre hors de la portée des 3L.

«C'est clair que lorsque ton proprio offre un match à 5$, il faut répondre parce que ça ne passe pas souvent. Ce n'était pas facile en début de match. On est une équipe qui travaille fort pour se sortir du trou dans lequel nous sommes et nos nouveaux ajouts, comme François-Pierre Guénette et Archambault, ont bien répondu. Tifu jouait avec le bâton serré quand il est arrivé et il joue de mieux en mieux. Il complète bien Jonathan Bellemare», a analysé l'entraîneur-chef Alain Côté après la rencontre.

Marc-Antoine Gélinas a de nouveau été fumant devant la cage trifluvienne pendant les 50 premières minutes du match, avant de céder trois fois alors que la garde avait été baissée chez les Draveurs.

DÉCEPTION AUX GUICHETS

Les Draveurs avaient mis le paquet vendredi soir afin d'attirer un maximum de spectateurs en abaissant le prix de leurs billets à 5$. Un prix inférieur au hockey senior! La réponse des Trifluviens - ils n'étaient que 775 dans les gradins - n'a pas été à la hauteur des attentes de l'organisation.

«Je me demande ce qu'on peut faire de plus, a soupiré le propriétaire de l'équipe, Étienne Boileau. On espérait 1500 personnes, et on avait fait nos devoirs. Les Cataractes ne jouent pas, le Canadien non plus. Au moins, le spectacle a été bon et nous avons vu plein de nouveaux visages. C'est une bonne nouvelle.»

Questionné à savoir si, à son avis, il est encore possible pour une équipe de faire courir les foules vers le vieux Colisée, Boileau estime que oui.

«Je pense que les gens vont devoir donner la chance au coureur. On ne lancera pas la serviette et on va faire encore plus de promotions. Mais je crois que les gens doivent encourager l'équipe de leur ville. Regardez les Aigles. Si les gens arrêtent d'aller au stade, ils vont partir. C'est la même chose pour nous.»

CORBEIL DÉJÀ DE RETOUR

Les retrouvailles entre Nicolas Corbeil et les partisans trifluviens n'auront pas tardé, trois jours après avoir été échangé aux 3L en retour d'Étienne Archambault dans une transaction qui impliquait quelques autres éléments. À son premier match face à son ancienne équipe, il a amassé un but et une passe alors qu'Archambault, qui effectuait son retour à Trois-Rivières après trois ans d'absence, a récolté deux passes.

Corbeil est revenu sur la transaction de la semaine. Une décision qu'il n'avait pas vu venir.

«J'aurais aimé avoir une discussion avant que tout ça arrive. Je suis un vétéran et c'est la moindre des choses. Je sais que ça vient du propriétaire et je trouve que c'est un manque de respect. Il ne m'a jamais parlé et là, il m'annonce ça d'un coup. Il m'a donné comme raison que ça prenait un changement d'air, mais je n'achète pas ça. Dans cette ligue, ça arrive de traverser de mauvaises séquences, autant moi qu'Étienne. La page est tournée, je suis content d'être avec les 3L.»

Corbeil s'était beaucoup impliqué auprès des partisans trifluviens à l'aide des réseaux sociaux. Il espère d'ailleurs que ceux-ci seront nombreux à revenir au Colisée.

«Je voyais le potentiel qu'il peut y avoir à Trois-Rivières. C'est dur de les ramener à l'aréna, mais il y a une bonne base de vrais fans et ils ont juste besoin d'un petit déclic. Sincèrement, je souhaite aux joueurs et aux entraîneurs que ça vire de bord.»

Sports

48,53

L'Autrichienne Cornelia Huetter a remporté la première descente de la saison de la Coupe du monde de ski féminin, vendredi à Lake Louise. Huetter a signé un chrono d'une minute et 48,53 secondes L'étoile américaine Lindsey Vonn a chuté dans le dernier virage et a terminé son parcours dans le filet de sécurité.

VOTRE NOËL Signé AMEUBLEMENTS TANGUAY

JUSQU'À 50 VERSEMENTS
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

Whirlpool

Cuisinière avec four à convection
PTR-662295

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Four autonettoyant
- Grand hublot
- Ronds expansible

849,99
23,61 / 36 mois

1 199,99
23,99 / 50 mois

Whirlpool

Réfrigérateur de 18,7 pi cu PTR-603516

- Congélateur tiroir sans givre • Éclairage au DEL
- Tablettes de verre anti-débordement
- Balconnets ajustables • Tiroir à humidité contrôlée

BOSCH

Lave-vaisselle à 3 paniers PTR-674146

- Grande cuve en acier inoxydable
- Capacité de 16 couverts
- 5 cycles
- Mise en marche différée
- Tiroir supérieur ajustable

1099,99
21,99 / 50 mois

LG

Ensemble laveuse-sécheuse PTR-912024

- Laveuse de 5,2 pi cu PTR-655100
  - Cuve en acier inoxydable
  - 5 réglages de température
  - 9 programmes
  - Lavage différé
- Sécheuse de 7,4 pi cu PTR-624232
  - 8 cycles
  - 5 réglages de température
  - Détecteur d'humidité
  - Séchage par détection

1799,99
35,99 / 50 mois

Danby®

Refroidisseur à vin à 2 zones PTR-611820

- Capacité de 38 bouteilles
- Cadre en acier inoxydable
- Éclairage au DEL
- Contrôles électroniques • Porte réversible

499,99
20,83 / 24 mois

Saeco

Machine à café automatique PTR-652013

- Bouilloire en acier inoxydable
- Mouture et quantité d'eau ajustable
- Mousseur à lait intégré

499,99
20,83 / 24 mois

CONCOURS JUSQU'À 750 000$ EN PRIX

VOUS POURRIEZ GAGNER:
1 des 75
haut-parleurs Google Home
ET PLUS ENCORE!

Google Home

Complétez votre Profil client Tanguay et courez la chance de gagner

1 Allez sur **tanguay.ca** sous l'onglet Profil client Tanguay

2 Complétez votre profil et recevez votre code unique par courriel
Les utilisateurs ayant déjà complété leur profil recevront automatiquement un code unique

3 Validez votre code unique en magasin et courez la chance de gagner l'un des prix instantanés

tanguay.ca

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE
CONCOURS • ASTUCES

AMEUBLEMENTS TANGUAY
NOUVEAU MAGASIN TROIS-RIVIÈRES
1er anniversaire

Livraison gratuite*

2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES | NOUVELLE LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 3 décembre 2017.
*Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin